

SELON UN NOUVEAU SONDAGE DE GALLUP

80 % des Canadiens prédisent une victoire des conservateurs

OTTAWA—Il n'y a pas que la popularité des libéraux qui ait pris un coup à la baisse au

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

lendemain de l'élection du chef conservateur, M. Brian Mulroney, dans Central Nova, en Nou-

velle-Écosse, le 29 octobre dernier.

Un deuxième sondage effectué par la maison Gallup entre le 1er et le 3 septembre, révèle que 80 p. cent des Canadiens prédisent une victoire des conservateurs aux prochaines élections fédérales, alors que seulement 18 p. cent accordent encore aux libé-

raux une chance d'être réélus. Deux p. cent se hasardent à prédire la victoire d'un gouvernement néo-démocrate.

Ces chiffres divulgués aujourd'hui viennent renforcer les résultats du Gallup de la semaine dernière sur les intentions de vote des Canadiens, qui accordaient un appui de 62 p. cent au

Parti conservateur, comparativement à 23 p. cent au Parti libéral et 14 p. cent au Nouveau Parti démocratique (NPD).

Cette fois-ci, les personnes interrogées par la maison de sondage devaient répondre à la question: «Sans tenir compte de la façon dont vous avez l'intention de voter, quel parti politi-

que, selon vous, a la meilleure chance de remporter le plus de votes dans la prochaine élection fédérale?»

Contrairement au sondage sur les intentions de vote où le taux d'abstention a été très élevé (34 p. cent), 83 p. cent des personnes interrogées sur les chances des

partis ont indiqué leurs prévisions.

Comme il fallait s'y attendre, c'est encore au Québec que l'on croit le plus aux chances de réélection des libéraux, mais seulement dans une proportion de 35 p. cent. 64 p. cent des Québécois

voir CANADIENS en A 2

Le cahier du centenaire tiré à 360 000 exemplaires



Afin de garantir à ses lecteurs la meilleure qualité possible, LA PRESSE a décidé d'insérer à la main son édition régulière de 80 pages dans le cahier du centenaire.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Oyez! Oyez! C'est ce matin que les lecteurs de LA PRESSE retrouveront dans leur quotidien, le cahier du centenaire, qui se veut une source inestimable d'informations, un historique du quotidien depuis 99 ans, une véritable pièce de collection!

Plus de 360 000 exemplaires de ce cahier unique de 48 pages sur un papier antique teinté et développé spécifiquement par les laboratoires de la Consolidated Bathurst, ont été pré-imprimés lundi et mardi, pour cette journée historique. De ce nombre, 270 000 seront destinés aux ventes quotidiennes du journal, 51 000 iront dans les écoles, cégeps, universités et 24 000 dans les centres commerciaux et des points de vente où des crieurs se chargeront de les offrir aux passants. Enfin, environ 15 000 exemplaires seront disponibles à \$1 pièce, pour tous ceux qui n'auront pu se le procurer la journée même.

(On pourra aussi acheter par la suite cinq exemplaires et plus de ce cahier du centenaire en s'adressant au Service à la clientèle de LA PRESSE. Il leur en coûtera \$1 l'exemplaire plus les frais d'expédition. Ou encore en se présentant en personne au comptoir de la comptabilité.)

D'ailleurs, c'est surtout pour offrir au public-lecteur une meilleure qualité, que LA PRESSE a décidé d'insérer à la main l'édition régulière de 80 pages dans le cahier du centenaire. Une centaine de person-

voir CAHIER en A 2

AUJOURD'HUI

• ÎLE-DES-SOEURS

Le projet de construction de tours d'habitation d'une valeur de \$15 millions dans une partie boisée de l'île-des-Sœurs se heurte à l'opposition de l'Association des résidents de l'île.

page A 2

• ÉDUCATION

Dans le cadre des compressions budgétaires réclamées au MEQ, le Conseil du Trésor envisage diverses mesures, allant d'une hausse de 10 p. cent des frais de scolarité à une augmentation de la charge des professeurs d'université.

page A 9

• SESSION

Pour le leader parlementaire du gouvernement, l'ajournement des travaux ne signifie pas pour au tant que d'ici au 15 novembre, les députés seront en vacances.

page A 9

• MÉTRO

En 1995, Montréal comptera 80 stations de métro qui auront coûté aux contribuables plus de \$2 milliards et dont ils devront de toute évidence supporter l'énorme déficit.

page B 1

• INFORMATIQUE

Le premier Salon international de l'informatique, de la bureautique, de l'électronique et des communications ouvre ses portes au Palais des congrès de Montréal.

page B 8

Challenger: production maintenue

Même si Canadair a enregistré un déficit de \$1,4 milliard en 1982 et s'achemine vers des pertes financières de \$400 millions pour l'exercice en cours, la production de l'avion Challenger sera poursuivie. Le sénateur Jack Austin a déclaré hier que le programme ne sera pas abandonné et a recommandé aux Communes et au gouvernement de confirmer le programme de ventes à long terme de ce réactif.

page C 1

À DOLLARD-DES-ORMEAUX

Le directeur touche une allocation de départ avant d'être réembauché

Le soir même où le directeur général de Dollard-des-Ormeaux, M. Robert Thériault, démissionnait «pour des

FLORIAN BERNARD

raisons personnelles», il était embauché à titre de consultant en matière de génie et «d'affaires municipales diverses» au moyen d'un contrat dont les détails ne sont pas divulgués. En

outre, il a reçu une allocation de départ équivalente à une année complète de salaire.

Le tout s'est déroulé le 4 octobre au conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux, présidé par le maire Gerald Weiner. Deux conseillers, MM. Keith Beardsley et Edward Janiszewski, ont proposé que la Ville accepte la démission «pour raisons personnelles» du directeur général et lui accorde en guise d'allocation

une somme équivalente à une année de traitement. La résolution est assortie du commentaire suivant: «Attendu qu'en raison des services rendus par M. Thériault pendant son emploi, il est juste et équitable de lui accorder une somme forfaitaire pour compenser la réduction de rente qu'il subira éventuellement en raison de cette retraite anticipée».

Quelques instants plus tard, les deux mêmes conseillers pro-

posaient que les services de M. Thériault soient retenus en qualité de consultant en génie et en affaires municipales. La résolution propose deux contrats distincts, le premier couvrant la période du 1er avril au 31 décembre 1984 et le deuxième du 1er janvier au 31 décembre 1985, «à des termes et conditions à intervenir entre M. Thériault et la Ville».

LA PRESSE a vainement tenté de parler à M. Thériault. voir DIRECTEUR en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées.....	C 2, D 12 à D 18
Arts et spectacles.....	E 1 à E 6
— Cinéma.....	A 19
Décès, naissances, etc.....	D 19
Économie.....	C 1 à C 9
Êtes-vous observateur?.....	D 14
FEUILLETON.....	D 13
Horoscope.....	D 14
Le monde.....	C 10 à C 12
Mots croisés.....	D 18
« Mot mystère ».....	D 18
Quoi faire aujourd'hui A 18, A 19	
Télévision.....	E 1
— Télé-câble.....	E 1
Tribune libre.....	A 7
Vivre aujourd'hui.....	D 1 à D 5
TABLOÏD SPORTS	
Bandes dessinées.....	18
Chasse et pêche.....	16
Mots croisés.....	18

Les employés de Provigo de Montréal déclenchent la grève

À partir d'aujourd'hui, 45 magasins Provigo sur 205, la majorité située dans la région de Montréal, sont paralysés par un débrayage. Il s'agit des anciens magasins Dominion dont les 2 200 employés ont pris un vote de grève à plus de 93 p. cent le 9 octobre.

JEAN-PAUL SOULIÉ

En annonçant hier la fermeture des 45 magasins ex-Dominion, le secrétaire trésorier de

l'Union des employés de commerce (FTQ), local 500, M. Jacques Toupin, qui est également le porte-parole syndical à la table des négociations de Provigo, a souligné que même si la chaîne Provigo n'était paralysée que très partiellement—160 magasins demeurant ouverts—, «partout à Montréal on entendrait parler du conflit».

M. Toupin a déclaré que le coût de l'arrêt de travail allait rapidement se chiffrer en terme de millions de dollars pour l'em-

ployeur. «Jusqu'à l'expiration du délai fixé par le syndicat—la conciliation s'est terminée à 16h hier—l'employeur nous a dit qu'il avait quelque chose à nous donner, a déclaré M. Toupin, mais il n'a rien déposé de nouveau depuis le vote de grève des employés».

Si seulement les anciens magasins Dominion de Provigo sont touchés par la grève, c'est qu'il s'agit pour leurs employés d'une unité syndicale à part. Chez

Steinberg, cependant, la conciliation continue.

Dans les anciens magasins Dominion de Provigo, la grève, dès hier en début d'après-midi semblait inévitable. Les magasins de Pointe-Claire, de LaSalle, de Saint-Léonard, de Valleyfield, ainsi que celui de Côte-des-Neiges à Montréal avaient été fermés. Les employés, dans la plupart des cas, avaient refusé de revêtir des uniformes, ou arbo-

voir PROVIGO en A 2

J'AJOUTE UNE VIRGULE EN VITESSE AVANT D'ALLER FÊTER LE CENTENAIRE DE LA PRESSE.



SONDAGE GALLUP

Les électeurs voient les conservateurs au pouvoir à Ottawa

Parmi les Canadiens qui veulent bien faire leurs prédictions sur les prochaines élections fédérales, quatre sur cinq (80 p. cent) disent que les conservateurs seront les vainqueurs. Il n'y en a que 18 p. cent à croire que ce sera le Parti Libéral qui remportera les élections. Seulement 2 p. cent disent que ce sera le Nouveau Parti Démocratique.

Il y a neuf mois, alors que M. Joe Clark était encore chef du Parti Conservateur, ce dernier faisait encore figure de gagnant mais d'une façon moins décisive: 55 p. cent des gens optaient pour les conservateurs et 38 p. cent pour les libéraux.

Les conservateurs prennent figure de vainqueurs dans chaque région dans des proportions variant de 88 p. cent dans les provinces de l'Atlantique à 64 p. cent au Québec. Les Ontariens voient le Parti Conservateur gagnant dans une proportion de 86 p. cent; les gens des Prairies, dans une proportion de 85 p. cent; ceux de la Colombie-Britannique, dans une proportion de 78 p. cent.

La question posée était la suivante:

« Sans tenir compte de la façon dont vous avez l'intention de voter, quel parti politique, selon vous, a la meilleure chance de remporter le plus de votes dans la prochaine élection fédérale? »

Dans le tableau ci-dessous, on a éliminé ceux qui ne voulaient pas se prononcer, soit 17 p. cent dans l'ensemble du pays. Les Québécois refusaient de se prononcer dans une proportion de 22 p. cent et les gens des Prairies, dans une proportion de 12 p. cent.

Dans l'ensemble du pays, actuellement	Le parti qui remportera le plus de votes			
	Conservateur	Libéral	NPD	Autres
En décembre 1982	55%	38%	5%	1%
Selon les régions actuellement				
Atlantique	88%	11%	-	1%
Québec	64%	35%	-	-
Ontario	86%	13%	1%	-
Prairies	85%	12%	3%	-
Colombie-Britannique	78%	13%	9%	-

A noter que le total des pourcentages peut ne pas atteindre 100 à cause de l'élimination des fractions.

Les résultats du dernier sondage sont fondés sur 1052

interviews, à domicile, de personnes de 18 ans et plus, au début du mois de septembre. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

MALGRÉ L'OPPOSITION DES RÉSIDENTS Un projet de \$15 millions dans la forêt de l'Île-des-Soeurs

Le conseil municipal de Verdun a décidé d'aller de l'avant en autorisant un projet de tours d'habitation d'une valeur de \$15 millions dans une partie boisée de l'Île des Soeurs. Cependant, ce projet est fortement décrié par l'Association des résidents, qui veut garder intact ce territoire vert.

FLORIAN BERNARD

Le maire de Verdun, Lucien Caron, s'est fait le principal promoteur de ce projet qui devrait, selon lui, rapporter environ \$400 000 par année en taxes foncières. Il a réfuté les arguments de l'Association des résidents, soulignant que la partie boisée de l'Île sera amputée de 2,3 p. cent seulement de son espace vert. La forêt de l'Île des Soeurs s'étend sur plus de 3 millions de pieds carrés. Le projet en nécessitera environ 250. « D'une part les gens exigent une diminution des taxes, a-t-il dit, mais chaque fois que nous présentons un projet destiné à atteindre un tel objectif, ils le contestent. Il est devenu quasi-impossible d'administrer dans de telles conditions ».

Le projet en question a été soumis par le principal propriétaire de l'Île des Soeurs, les Structures Métropolitaines. Il a été précédé par une étude d'impact réalisée par la firme Gendron & Lefebvre. Cette dernière a recommandé aux autorités municipales

de ne pas toucher à la partie boisée de l'Île. Malgré cet avis, le conseil municipal a décidé d'autoriser le projet parce que, selon le maire Caron, il concilie à la fois les objectifs de sauvegarde des espaces verts et d'amélioration des finances municipales.

Approbation de la CUM

Avant d'être réalisé, ce projet devra toutefois recevoir l'approbation de la Communauté urbaine de Montréal, qui a frappé d'un moratoire tout développement sur certains sites protégés, notamment celui de la forêt de l'Île des Soeurs. Pour sa part l'un des conseillers de l'opposition, M. Bill Mantel, s'est rangé dans le camp de ceux qui s'opposent au projet. Il fera également des représentations auprès de la CUM pour que cette dernière refuse de lever son moratoire sur le territoire boisé controversé.

Pour le maire Lucien Caron, ce projet ne constitue qu'une première étape vers d'autres projets puisqu'il a confirmé à LA PRESSE l'intention de la Ville d'exproprier éventuellement le golf de l'Île des Soeurs pour y réaliser des développements.

Soulignons enfin, pour compléter le dossier, que la Société de biologie de Montréal et l'Université de Montréal ont présenté un rapport en 1981 signalant la disparition de la forêt de l'Île des Soeurs entraînerait des effets écologiques négatifs.

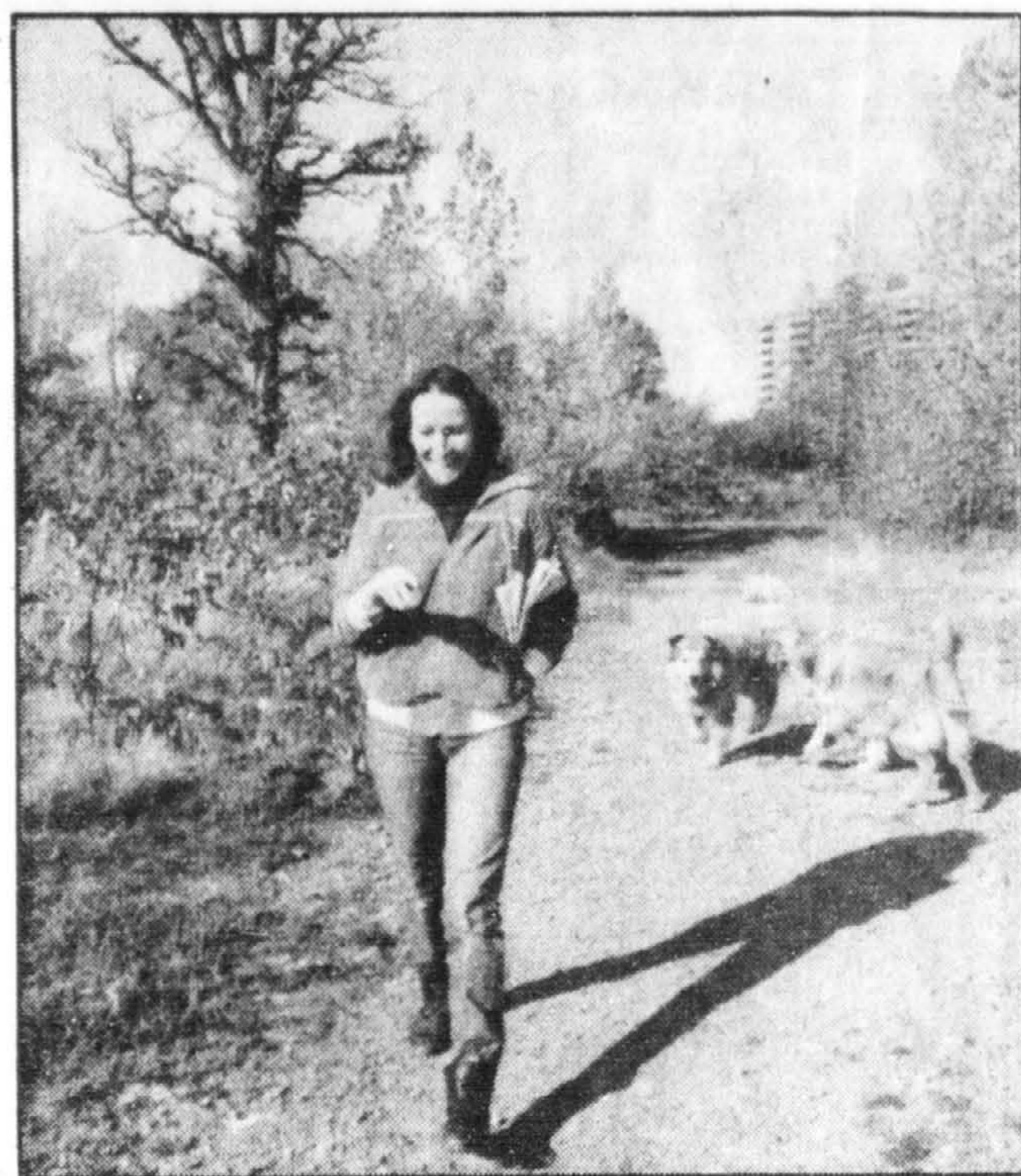


photo Paul-Henri TALBOT, LA PRESSE
La forêt de l'Île des Soeurs est menacée par la construction de nouveaux condominiums. Comme beaucoup de résidents de l'Île, Madame Maria de Rosario Sufategue le regrettera beaucoup. Elle et ses chiens avaient l'habitude d'aller se promener dans les taillis près du fleuve.

CANADIENS

SUITE DE LA PAGE A 1

estiment que les conservateurs formeront le prochain gouvernement.

Ce sondage contraste fortement avec celui de décembre 1982 sur le même sujet. 38 p. cent des Canadiens croyaient encore possible une victoire des libéraux, tandis que 55 p. cent prédisaient une victoire des conservateurs.

Les nouveaux chiffres de Gallup contribueront encore davantage à renforcer la confiance des troupes de M. Brian Mulroney, qui ont toujours imputé, dans le passé, à M. Joe Clark les mal-

heurs de leur parti. La popularité de M. Clark a toujours été plus faible que celle des conservateurs et que la cote de confiance accordée au premier ministre, M. Pierre Trudeau, dans les sondages.

Or le Gallup du mois d'août, effectué après l'élection de M. Mulroney dans Central Nova, a révélé que le chef conservateur est plus populaire que M. Trudeau. Avec cette avance personnelle et celle de son parti, M. Mulroney devra être bien maladroît pour échouer aux prochaines élections.

DIRECTEUR

SUITE DE LA PAGE A 1

ti hier d'obtenir des autorisations de cette ville de la banlieue ouest de Montréal le montant des contrats accordés au directeur général démissionnaire de même que le montant exact de l'allocation de départ. En aucun endroit les résolutions de la Ville ne stipulent ces montants. Ils sont pourtant inscrits dans les contrats qui ont été signés par le greffier et le maire, mais ces contrats sont demeurés secrets jusqu'à maintenant.

Le greffier de la Ville, Mme Hélène Plouffe, a déclaré à LA PRESSE hier que les membres du conseil qu'elle a consultés ont décidé de ne pas divulguer ces renseignements au journal. Visi-

blement mal à l'aise, Mme Plouffe a déclaré que ces documents sont publics mais que les autorités municipales ne l'ont pas autorisée à les divulguer.

Le directeur général par intérim de Dollard-des-Ormeaux, M. W.W. Lancaster, a pour sa part refusé tout simplement de discuter de la question, référant le reporter de LA PRESSE au greffier, avec les résultats que l'on sait. Quant au maire Gerald Weiner, il était absent de l'hôtel de ville hier.

L'administration de Dollard-des-Ormeaux devra maintenant embaucher un nouveau directeur général.

PROVIGO

SUITE DE LA PAGE A 1

raient des macarons syndicaux, ce qui a amené les directeurs à décider la fermeture.

À l'Île-des-Soeurs, hier après-midi, même si le magasin Provigo demeurait ouvert pour quelques rares clients, les stocks de

viande et de légumes qui devaient être mis sur les étals pour le lendemain, avaient été démenagés par camion. Les employés, devant les préparatifs patronaux concluaient déjà qu'ils ne travailleraient pas ce matin.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres
442

à quatre chiffres
4647

LA MÉTÉO

DATE: jeudi, 20 octobre 1983
AUJOURD'HUI: Min.: -2 Max.: 10
ENS. PASS. NUAGEUX
VENTS MODÉRÉS
DEMAIN: PAS DE CHANGEMENT

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-4	9	Ensoleillé
Outaouais	-2	10	Ensoleillé
Laurentides	-2	9	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-9	8	Ensoleillé
Mauricie	-2	6	Ensoleillé
Québec	-6	8	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-4	6	Ensoleillé
Rimouski	-2	6	Ensoleillé
Gaspésie	-2	6	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	-2	6	Ensoleillé
Sept-Îles	-5	6	Ensoleillé

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	10	20	N.-Orléans	19	27
Buffalo	2	13	Pittsburgh	4	10
Chicago	8	16	S. Francisco	10	22
Miami	23	28	Washington	14	22
New York	9	18	Dallas	21	29

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	8	14	Madrid	5	25
Athènes	13	22	Moscou	8	15
Acapulco	23	30	Mexico	12	24
Berlin	10	16	Oslo	4	11
Bruxelles	-1	16	Paris	13	16
Buenos Aires	14	22	Rome	10	19
Copenhague	10	12	Séoul	14	18
Genève	5	13	Stockholm	6	11
Hong Kong	24	31	Tokyo	13	16
Le Caire	15	28	Trinité	28	32
Lisbonne	12	25	Vienne	8	13
Londres	12	15			

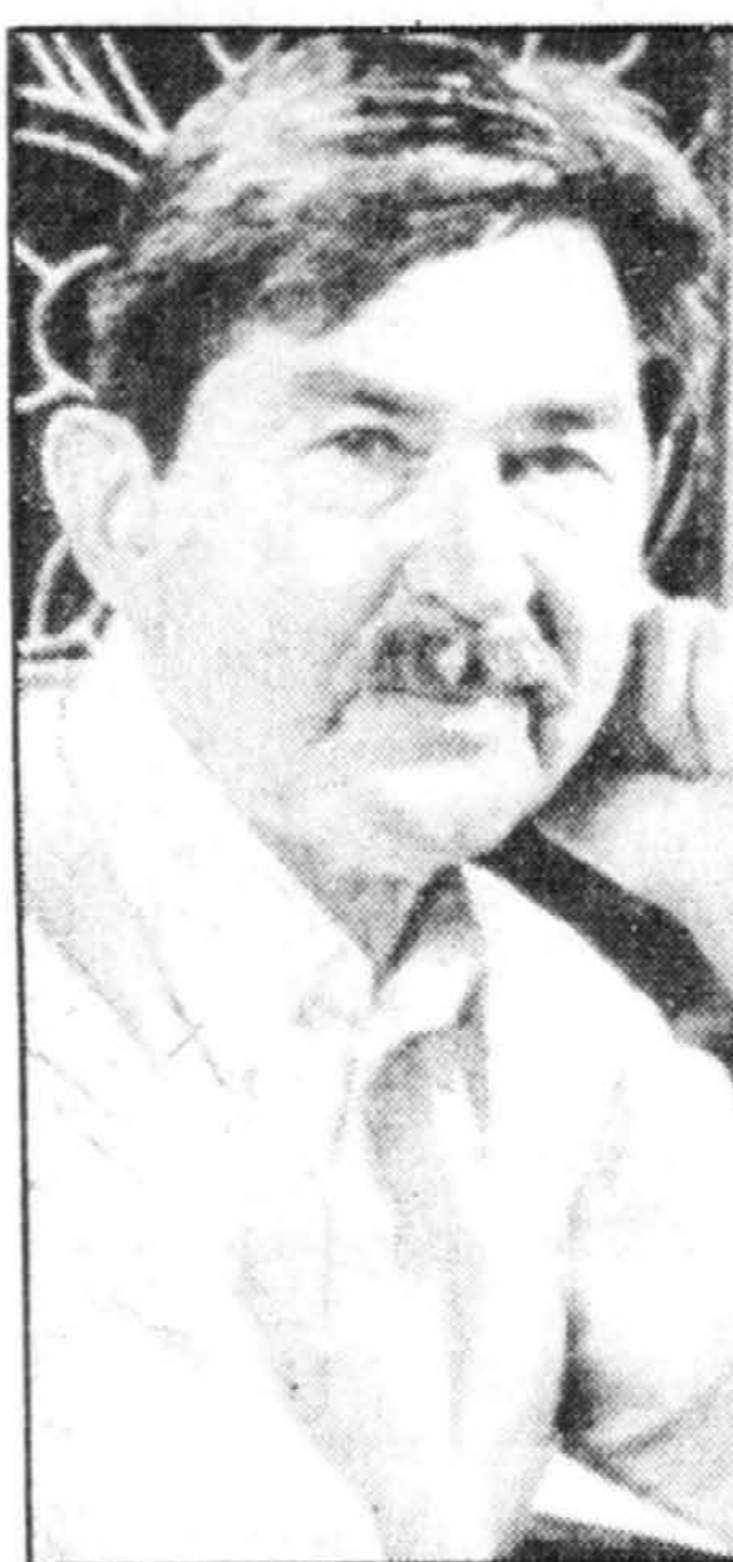
Le prix Nobel de chimie décerné à un Américain d'origine canadienne

STOCKHOLM (D'après AFP, Reuter et CP) — Le professeur américain d'origine canadienne Henry Taube, 68 ans, a reçu hier le prix Nobel de chimie pour ses travaux « sur les mécanismes de réaction de transfert d'électrons, notamment dans les complexes métalliques ».

Pour leur part, deux autres professeurs américains, Subramanyan Chandrasekhar et William A. Fowler, se sont partagés le prix Nobel de physique pour leurs travaux concernant l'évolution des étoiles et les éléments chimiques dans l'univers.

Né le 30 novembre 1915 à Saskatoon, en Saskatchewan, le professeur Henry Taube s'est fait naturaliser américain en 1942 et après avoir obtenu un diplôme de l'Université de Californie en 1940, il est entré à l'Université Stanford où il enseigne la chimie depuis 1962.

Le nouveau lauréat du prix Nobel s'est déclaré « heureux et extrêmement étonné » d'avoir reçu cet honneur. « Quand j'ai commencé mes recherches sur le fonctionnement des réactions inorganiques, a-t-il dit, personne n'y reconnaissait rien. Voici aujourd'hui que l'on reconnaît l'importance de ce domaine. Je ne suis pas la seule personne à travailler sur le sujet, mais j'ai été



Henry Taube.

photo UPI

peut-être plus actif que les autres ».

Le professeur Taube, qui recevra \$240 000, est le 26ème Américain à devenir lauréat du Nobel de chimie, et le 100ème savant à

recevoir cette distinction, qui a récompensé jusqu'ici des chercheurs de 19 pays.

On estime que ses travaux jettent les bases théoriques pour des applications éventuelles dans des domaines aussi variés que la biologie, la chimie et l'électronique. « Au cours des dix dernières années, déclare l'Académie des sciences de Stockholm, il est apparu de plus en plus manifeste que les découvertes de Taube ont une grande portée, notamment en biochimie. Toute respiration liée à une consommation d'oxygène est également liée en effet à un transfert d'électrons et un nombre croissant de chercheurs travaillent d'après les idées de Taube ».

Les lauréats de physique

Le prix Nobel de physique est arrivé juste à temps pour coïncider avec le 73ème anniversaire de naissance du professeur Subramanyan Chandrasekhar, un Américain d'origine indienne, qui partage le prix avec son concitoyen William Fowler.

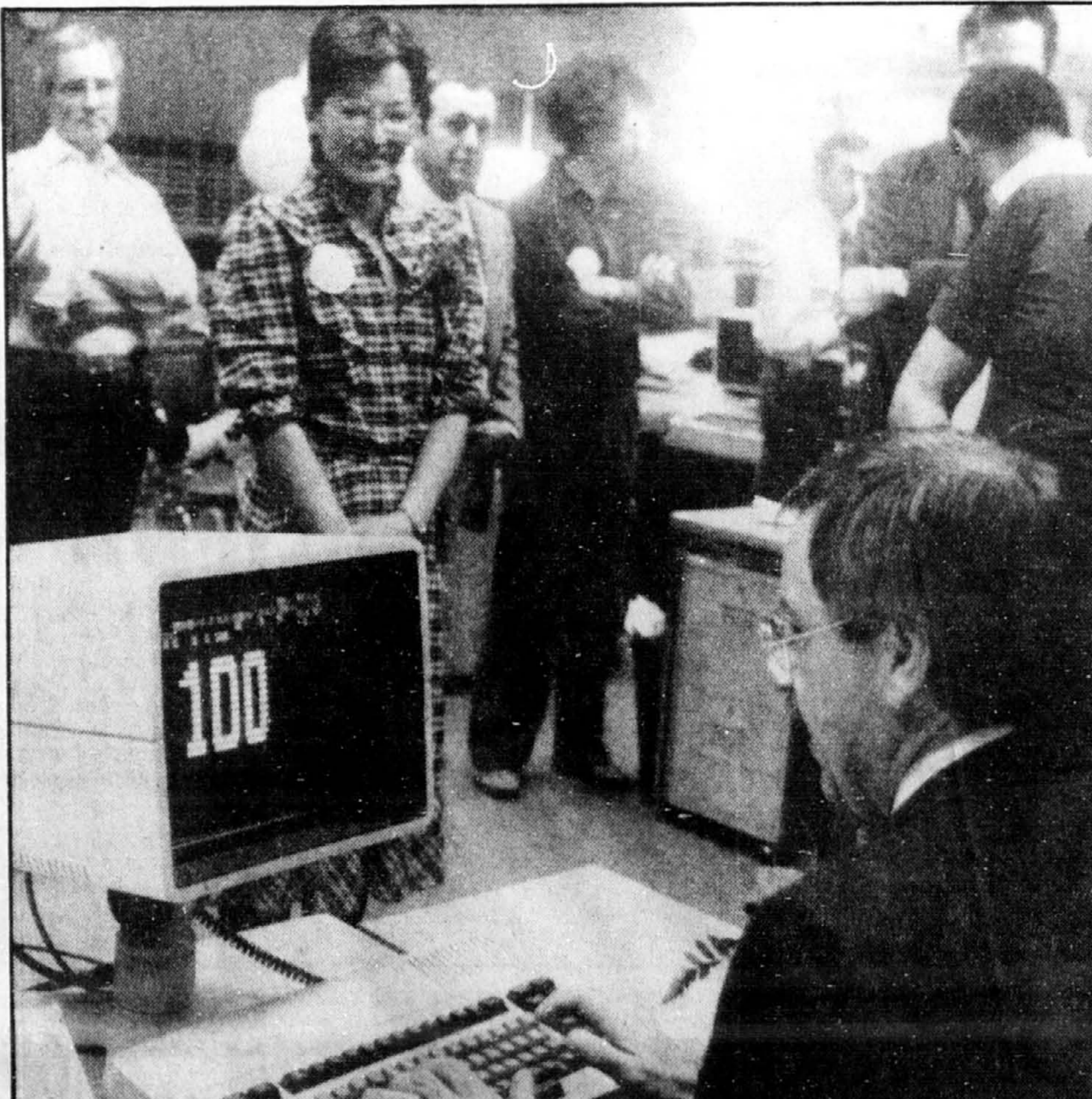
Le lauréat, qui enseigne à l'Université de Chicago, est considéré par ses confrères indiens comme un mathématicien doué, un physicien distingué et un brillant astronome. L'Académie suédoise des sciences lui a remis le

prix pour ses études théoriques sur les processus physiques influant sur la structure et l'évolution des étoiles.

Le professeur d'origine indienne a notamment étudié les effets relativistes, lesquels sont intéressants en raison des conditions extrêmes qui apparaissent aux derniers stades de l'évolution des étoiles.

Quant à William Fowler, 72 ans, de l'Institut de technologie de Pasadena, en Californie, il a reçu l'autre moitié du prix Nobel de physique pour ses recherches sur les réactions nucléaires dans les étoiles au cours de leur évolution. Ces réactions qui produisent une énergie irradiée, engendrent aussi les éléments chimiques à partir du matériel originel qui est essentiellement l'élément le plus léger, l'hydrogène.

On estime que le Pr Fowler a réalisé un travail de grande envergure en étudiant expérimentalement les réactions nucléaires intéressantes en astrophysique. La théorie de la formation des éléments chimiques dans l'univers, qu'il a élaborée au cours des années 50, est toujours à la base de notre connaissance dans ce domaine et a été confirmée par les derniers progrès réalisés en physique nucléaire et dans la recherche spatiale.



À l'occasion des 100 ans de LA PRESSE, le président éditeur Roger D. Landry tête du clavier d'un terminal à écran cathodique. photo Jean GOUPIL, LA PRESSE

CAHIER

SUITE DE LA PAGE A 1

nes surnuméraires ont du reste été requises pour effectuer ce travail. Cette édition spéciale de LA PRESSE sera livrée aux heures habituelles.

À la suite de cette longue opération, il a fallu avancer l'impression de l'édition d'aujourd'hui de plus de trois heures.

AUJOURD'HUI
\$7,020,000

Centraide
OBJECTIF
\$16 000 000

UN PROCUREUR DE LA RIO AU PROCÈS TAILLIBERT

Un architecte ne peut engager une ville dans des dépenses désastreuses

■ Puisant tout à tour ses arguments dans le code de déontologie des architectes et les règles qui déterminent leurs honoraires, avant d'invoquer le droit administratif, la doctrine qui prévaut ici comme à l'étranger, sur le sujet, et la jurisprudence qui s'est formée à l'étude de litiges semblables, le premier avocat de la RIO à s'adresser à la cour, depuis la fin du procès Taillibert, a carrément dénoncé le comportement de ce dernier, dans ses relations avec l'administration de Montréal, hier.

plaidier pour que Taillibert soit condamné à verser lui-même plusieurs millions pour maléfices, Me Zigby s'est pour sa part contentée de demander au juge Charles D. Gonthier de singifier à l'architecte parisien qu'il devra se contenter de ceux qui lui ont

déjà été versés, et qui constituent, selon elle, une rétribution équitable et même généreuse des services qu'il a rendus à Montréal, dans la conception des installations de la rue Pierre de Coubertin.

Elle ajoute d'ailleurs que, pour

notre ville, ce serait même illégal de verser plus, en raison du contrat qu'elle avait déjà qualifié d'illégal, après l'avoir tenu pour inexistant, tel qu'invoqué par le requérant. Pendant toute la journée d'hier, elle ne s'en était pas moins également appliquée à dénicher les raisons que pourrait avoir le tribunal pour sabrer dans la réclamation amendée de \$32 000 000 du demandeur. Et ce en soulignant avec emphase les contradictions multiples que l'on retrouve entre les sommes qu'il exige pour des travaux prétendument exécutés, dans ses factures, et la preuve faite en cour même, et par lui-même, dans la plupart des cas, à l'effet qu'il n'a définitivement pas touché à certains secteurs.

Elle va plus loin encore, et soutient qu'on semble vouloir nous faire payer en double, ici et là, et que le requérant, au chapitre initial de la programmation, a largement emprunté dans les travaux et recherches préliminaires de M. Claude Phaneuf, et ce en regrettant qu'on ait tenté de ridiculiser cet ancien directeur des Travaux publics de la métropole, lors de son passage dans le box. Elle souligne immédiatement que la preuve de ses projets, il ne l'a pas faite en paroles seulement, mais avec des documents rédigés ou des esquisses dessinées il y a maintenant dix ou douze ans.

Elle a également défendu les experts qui ont proposé une rémunération équitable pour Taillibert, il y a quelques années, et elle rappelle que pour être expert dans la tarification des services rendus, point n'est besoin d'avoir construit soi-même la Tour Eiffel ou une réplique nature des pyramides d'Égypte.

Accolades données, la Ville promet des coups de griffe

■ Représentée à l'audience par deux procureurs, Mes François Godbout et Neuville Lacroix, la Ville de Montréal a été pour le moins avare d'interventions, depuis le début du procès Taillibert. Ayant décidé de s'en remettre à la justice, selon une formule d'ailleurs prévue par le code, elle avait toutes les apparences de ne pas contester formellement la réclamation de l'architecte parisien, tout en restant partie au litige.

Le premier à s'adresser au juge Charles D. Gonthier, hier après-midi, Me Godbout, n'a pu qu'admettre que la situation de la Ville, dans ce débat, était rien moins qu'étrange. Coincée qu'elle se trouve, pourrait-on dire, entre un « architecte qui lui a rendu de merveilleux services » et « un organisme gouvernemental tout justement mis sur pied pour lui venir en aide à un moment où l'on craignait fort que les Jeux soient ratés ».

Et le procureur des autorités montréalaises d'ajouter que nous sommes redevables autant au premier qu'à la Régie créée d'urgence pour le succès que l'on a finalement eu, à l'été 1976.

Mais ces deux accolades données, Me Godbout a « annoncé » qu'il lui faudrait décocher quelques coups de griffe, et peut-être indifféremment des deux côtés, au cours de son propos. Il a alors entrepris de faire, en parallèle, une double historique des lois qui ont permis d'aider la métropole, qui avait déjà engagé plus de \$600 millions dans l'aventure olympique, alors qu'on tendait également un main encore plus secourable (selon ce qu'il semble vouloir dire), à la compagnie Zarolega, qui, elle, n'avait investi que \$4 millions dans la construction d'un Village olympique dont le coût devait grimper à \$74 millions, on le sait.

En raison de l'heure tardive, on a cependant dû interrompre son intervention. Il la reprendra ce matin, mais déjà, il semble certain que la présente semaine n'aura définitivement pas permis à tous les procureurs de décortiquer ce dossier géant auquel on ajoutera vraisemblablement autant de pages d'arguments qu'il n'y en a déjà eu de consacrées à la preuve elle-même, au cours des prochains jours.

LÉOPOLD LIZOTTE

Me Mireille Zigby a notamment rappelé qu'un architecte avait l'obligation implicite de s'informer de la somme des fonds disponibles pour réaliser le projet qu'on lui confie. Et qu'une fois ce chiffre connu, et les crédits votés, il se doit de respecter le budget établi. Il n'a tout simplement pas le droit d'engager un client, et surtout s'il s'agit d'une ville, dans des dépenses désastreuses.

Et le procureur de la Régie de souligner que Taillibert était d'autant moins justifié de l'avoir fait qu'il savait dès le départ que l'on voulait organiser ici des jeux... modestes, et qu'on escomptait limiter les déboursés à \$250 000 000.

Me Zigby soumet même que, dans certains États américains, on refuse de solder comme établie la facture d'un professionnel, si les coûts sont dépassés de façon substantielle, et on va même jusqu'à lui refuser tout honoraire si le budget est « défoncé ».

Même si son collègue, Me Alain Létourneau doit ultérieurement



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
Les agents de la SQ au moment de leur perquisition chez Amsel & Amsel, l'une de 10 plus importantes compagnies de fourrures au Canada.

LA CECO REFAIT SURFACE

70 perquisitions dans le domaine de la fourrure à Québec et Montréal

■ Après plusieurs mois de silence, la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) refait surface. Aux premières heures, hier matin, 200 policiers de la Sûreté du Québec de Montréal et de Québec, assistés des comptables des fraudes et faillites du ministère de la Justice, ont procédé à plus de 70 perquisitions chez des manufacturiers, entrepreneurs, travailleurs à domicile, certains particuliers et chez les associations patronales et syndicales qui oeuvrent dans le domaine de la fourrure.

MARTHA GAGNON

L'incident a fait beaucoup de bruit dans le monde des fourreurs, rue Saint-Alexandre. Une grande agitation régnait à l'intérieur de l'édifice Mayor où logent plusieurs manufacturiers. Certains commerçants ne comprennent absolument rien à ce qui se passait. Dans la rue, plusieurs véhicules de la Sûreté du Québec étaient stationnés en file. À différentes reprises, on pouvait voir des policiers sortir avec des valises ou des caisses contenant des documents. Aucune personne n'a été arrêtée au cours de l'opération-surprise qui a eu lieu simultanément à Montréal et à Québec.

Ces perquisitions permettront à la Sûreté du Québec de compléter l'enquête qu'elle menait discrètement depuis plusieurs mois dans le domaine de la fourrure. Les mandats ont été émis dans le cadre de l'enquête sur le crime organisé de la Commission de police du Québec.

Selon la relationniste, Mme Christiane Forcier, il s'agit du prolongement de l'enquête dans l'industrie du vêtement entreprise le 26 novembre 1980. Jusqu'à ce jour, on n'avait encore jamais dévoilé que le domaine de la fourrure serait lui aussi scruté à la loupe. Une fois que la Sûreté du Québec aura remis les documents aux commissaires, des témoins seront entendus à huis clos.

Au moment même où les policiers effectuaient leurs perquisitions, le procureur-chef de l'enquête sur le crime organisé, Me Fernand Côté, nommait Me

Suzanne Coupal responsable du dossier de la fourrure sur lequel on se penchera au cours de l'automne. Le ministre de la Justice a délégué l'avocate de ses fonctions de substitut du procureur général, à Montréal, pour lui permettre de s'atteler à cette nouvelle tâche.

Pour l'instant on ne sait rien. La commission entreprend la phase finale de son enquête dans l'industrie du vêtement. Il n'y a jamais eu d'audiences publiques et on ignore toujours s'il y en aura d'ici à la fin de son mandat. Il ne reste que très peu de temps à la commission pour compléter son dossier; le mandat se termine normalement le 31 décembre. Il peut toutefois y avoir une prolongation si le huis-clos est levé.

Plus de 300 personnes auraient été nommés dans le cadre de cette enquête qui a pour but de faire la lumière sur l'industrie du vêtement; de vérifier si certaines pratiques sont illégales et s'il existe des liens entre le crime organisé et ceux qui oeuvrent dans ce domaine. La commission doit remettre au procureur général un rapport écrit exposant les constatations qui auront été faites.

Montréal est toujours la capitale de la fourrure au Canada. En 1980, 3 000 personnes travaillaient dans cette industrie où l'on compte de 300 à 400 manufacturiers, dont 90 p. cent sont des immigrants. Il existe aussi une foule de sous-traitants qui font souvent ce qu'on appelle le travail au noir. Chez eux, dans leur domicile, ils fabriquent des manteaux ou des pièces de manteaux qu'ils vendent à des manufacturiers à l'insu du fisc.

La commission d'enquête et la Sûreté du Québec ont refusé de dévoiler les noms des manufacturiers et des entrepreneurs qui ont été visités. Les policiers se sont attardés longtemps chez Amsel & Amsel, l'une des dix plus importantes compagnies de fourrure au Canada qui produit une gamme variée de manteaux. Elle existe depuis 40 ans. À leur sortie des bureaux, les policiers ont déclaré qu'ils n'avaient pas à faire de commentaires. Il a été impossible de parler à des représentants de la compagnie.



L'épicerie Métro-Richelieu, anciennement P.P. Paillé, est une perte complète.

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

DEUXIÈME INCENDIE EN UN AN DANS UN MÉTRO-RICHELIEU

Faut pas se décourager, je me remets au travail

■ « Aussitôt que les pompiers auront rangé leur équipement, je me remets au travail pour reconstruire un autre Métro-Richelieu. C'est la deuxième fois en l'espace d'un an que nous sommes victimes d'un incendie. Il ne faut pas se décourager ».

MARTHA GAGNON

Impuissant, entouré de ses employés, M. Jean Debate, regarde brûler son épicerie. Quelques citoyens du quartier s'arrêtent pour lui donner une petite tape amicale sur l'épaule.

Le feu qui a nécessité cinq alertes et la présence de 150 pompiers, a complètement détruit l'épicerie Métro-Richelieu située au coeur d'Ahuhtsic, au 224 ouest, rue Fleury. L'édifice abritait aussi trois logements. Il aura fallu plus de trois heures pour maîtriser les flammes.

« Tout s'est passé très vite. On

a tout juste eu le temps de sortir en vitesse, la fumée était très dense. Nous étions une dizaine d'employés à l'intérieur », raconte le boucher Réal Richard. Il n'a pas perdu sa bonne humeur. « J'ai confiance de pouvoir retrouver mon emploi. C'est l'épicerie du coin! ».

Le propriétaire lui donne raison : « Quand ça va mal, je me retourne très vite : soixante-dix jours après l'incendie en janvier 1982, il y avait un nouveau magasin au même endroit. Ce sera la même chose cette fois-ci. Nous accueillons 5 000 clients par semaine ». L'épicerie avait un chiffre d'affaires d'environ \$3 millions par année et employait 22 personnes.

Selon M. Debate qui est propriétaire depuis 1966, l'incendie aurait éclaté au sous-sol. Lorsqu'il a voulu aller voir ce qui se passait, la fumée commençait à monter et à se répandre. On ignore encore la cause exacte de l'incendie.



Le propriétaire, M. Jean Debate, songe déjà à la reconstruction.

La prostitution des enfants et des adolescents: «Une réalité qui fait mal et qu'on a tendance à oublier»

■ « À chaque jour, nous recevons des signalements d'enfants et d'adolescents qui se prostituent à Montréal. Même si la réalité fait mal, on a souvent tendance à l'oublier. On manque toujours de ressources pour venir en aide à ces jeunes et à leurs familles ».

MARTHA GAGNON

Mme Thérèse Johnson, directrice adjointe à la Protection de la jeunesse, n'a pas été surprise d'apprendre que la police venait de démanteler un réseau de prostitution impliquant plus d'une dizaine de jeunes, âgés de

11 à 14 ans, qui se sont laissés entraîner par des adultes. Il y a quatre ans, deux réseaux semblables avaient été mis au jour à Verdun.

« L'incident est plus spectaculaire; il fait la manchette des journaux. Mais il n'y a pas lieu de s'étonner. En août 1982, une étude révélait que la prostitution des mineurs était devenue un problème important à Montréal. Nous savons que cela existe mais les moyens pour y mettre fin sont difficiles à trouver. La prostitution d'enfants c'est l'affaire de toute une société. Nous sommes tous concernés », explique Mme Johnson.

Durant la journée d'hier, la police de la CUM a référé dix de ces jeunes à la direction de la Protection de la jeunesse. Il est possible que d'autres cas soient soumis au cours des prochains jours. Il s'agit, selon Mme Johnson, d'enfants et d'adolescents provenant de Pointe Saint-Charles.

« Nous n'avons pas encore débuté notre enquête. Pour l'instant, ces jeunes peuvent demeurer dans leur milieu familial. Des responsables sociaux iront discuter avec les parents pour connaître l'ampleur du problème. Évidemment, il n'y a pas de remède-miracle. Lorsque la

famille est incapable d'aider l'enfant, il faut se mettre à la recherche de ressources adéquates. Elles sont très rares. Que fait-on avec une jeune qui se prostitue? À qui doit-on le confier? Est-il nécessaire de l'envoyer dans un centre d'accueil? », demande Mme Johnson.

La plupart du temps ces adolescents et enfants viennent de milieux défavorisés, s'ennuient, traînent dans les rues, éprouvent des problèmes à l'école et à la maison. Ils sont vulnérables. Mais il y en a d'autres aussi qui vivent dans de bonnes familles et qui, un beau jour, se lais-

sent entraîner à un « nouveau jeu ». Les parents ne savent rien. Une fois la classe terminée, l'écolier se rend dans un centre commercial, à la gare centrale ou au Complexe Desjardins, où il pourra se faire un peu d'argent.

« Il n'est pas facile d'intervenir. On ne peut tout de même pas assurer une surveillance dans tous les endroits publics. Montréal comme les grandes villes américaines ne se préoccupe peut-être pas suffisamment des jeunes. Le chômage, la crise économique, la drogue amènent souvent l'adolescent à se prostituer ».

Et, les adultes? Qu'arrive-t-il à ces gens qui sont à la tête de ces réseaux de prostitution? « Je l'ignore », répond franchement Mme Johnson. « Je sais cependant que les preuves sont difficiles à accumuler; que les jeunes et même les parents refusent la plupart du temps de témoigner et que les policiers ne sont pas toujours capables d'obtenir la preuve hors de tout doute raisonnable ». Dans le présent cas, l'escouade de la CUM a enquêté durant plusieurs semaines avant de démanteler le réseau de prostitution. Au moins trois adultes (mâles) seraient impliqués.

UN PROCUREUR DE LA RIO AU PROCÈS TAILLIBERT

Un architecte ne peut engager une ville dans des dépenses désastreuses

Puisant tout à tour ses arguments dans le code de déontologie des architectes et les règles qui déterminent leurs honoraires, avant d'invoquer le droit administratif, la doctrine qui prévaut ici comme à l'étranger, sur le sujet, et la jurisprudence qui s'est formée à l'étude de litiges semblables, le premier avocat de la RIO à s'adresser à la cour, depuis la fin du procès Taillibert, a carrément dénoncé le comportement de ce dernier, dans ses relations avec l'administration de Montréal, hier.

LÉOPOLD LIZOTTE

Me Mireille Zigby a notamment rappelé qu'un architecte avait l'obligation implicite de s'informer de la somme des fonds disponibles pour réaliser le projet qu'on lui confie. Et qu'une fois ce chiffre connu, et les crédits votés, il se doit de respecter le budget établi. Il n'a tout simplement pas le droit d'engager un client, et surtout s'il s'agit d'une ville, dans des dépenses désastreuses.

Et le procureur de la Régie de souligner que Taillibert était d'autant moins justifié de l'avoir fait qu'il savait dès le départ que l'on voulait organiser ici des jeux... modestes, et qu'on escomptait limiter les déboursés à \$250 000 000.

Me Zigby soumet même que, dans certains États américains, on refuse de solder comme établie la facture d'un professionnel, si les coûts sont dépassés de façon substantielle, et on va même jusqu'à lui refuser tout honoraire si le budget est « défoncé ».

Même si son collègue, Me Alain Létourneau doit ultérieurement

plaider pour que Taillibert soit condamné à verser lui-même plusieurs millions pour maléfices, Me Zigby s'est pour sa part contentée de demander au juge Charles D. Gonthier de singifier à l'architecte parisien qu'il devra se contenter de ceux qui lui ont

Accolades données, la Ville promet des coups de griffe

Représentée à l'audience par deux procureurs, Mes François Godbout et Neuville Lacroix, la Ville de Montréal a été pour le moins avare d'interventions, depuis le début du procès Taillibert. Ayant décidé de s'en remettre à la justice, selon une formule d'ailleurs prévue par le code, elle avait toutes les apparences de ne pas contester formellement la réclamation de l'architecte parisien, tout en restant partie au litige.

Le premier à s'adresser au juge Charles D. Gonthier, hier après-midi, Me Godbout, n'a pu qu'admettre que la situation de la Ville, dans ce débat, était rien moins qu'étrange. Coincée qu'elle se trouve, pourrait-on dire, entre un « architecte qui lui a rendu de merveilleux services » et « un organisme gouvernemental tout justement mis sur pied pour lui venir en aide à un moment où l'on craignait fort que les Jeux soient ratés ».

Et le procureur des autorités montréalaises d'ajouter que nous sommes redevables autant au premier qu'à la Régie créée d'urgence pour le succès que l'on a finalement eu, à l'été 1976.

déjà été versés, et qui constituent, selon elle, une rétribution équitable et même généreuse des services qu'il a rendus à Montréal, dans la conception des installations de la rue Pierre de Coubertin.

Elle ajoute d'ailleurs que, pour

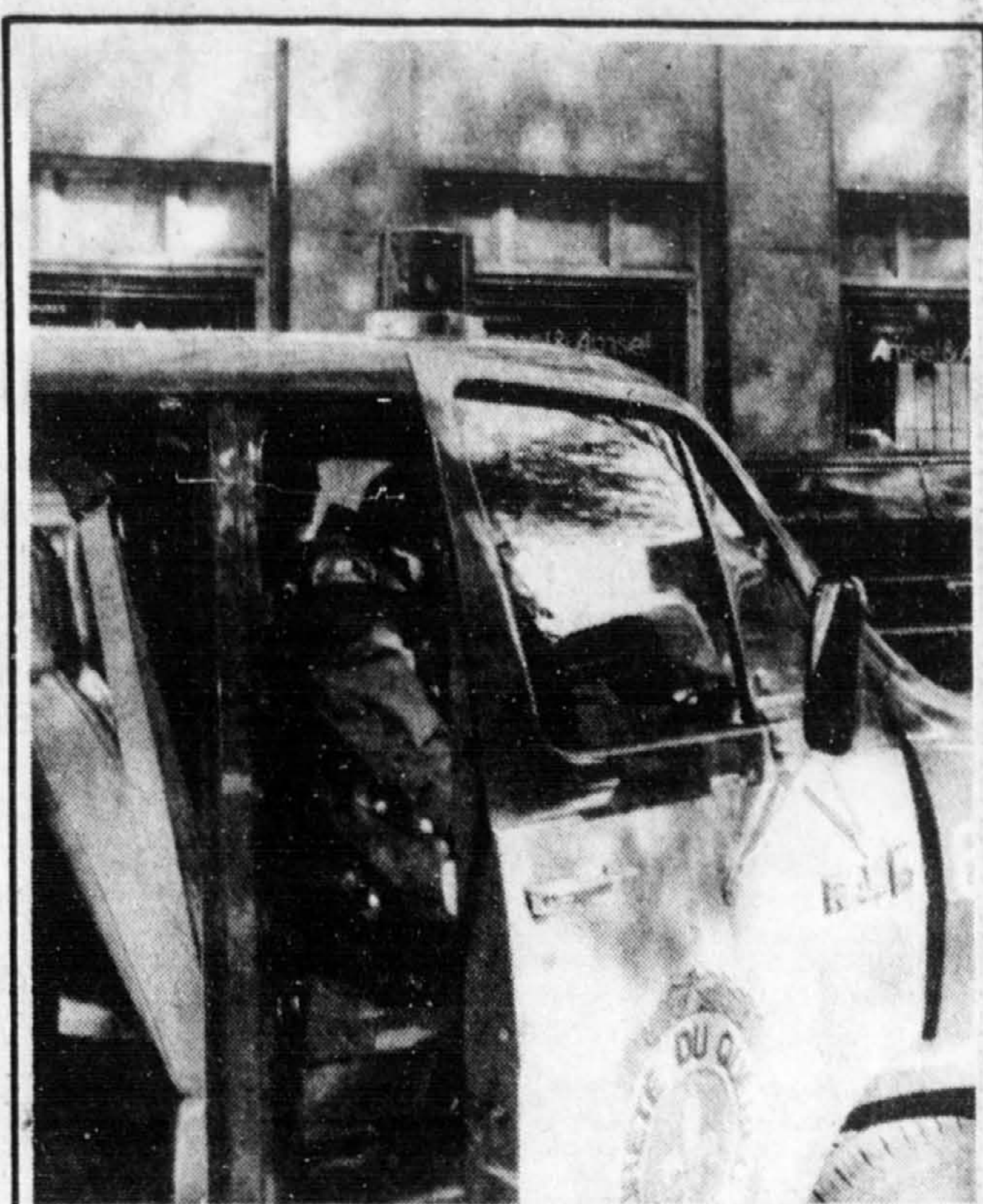
Mais ces deux accolades données, Me Godbout a « annoncé » qu'il lui faudrait décocher quelques coups de griffe, et peut-être indifféremment des deux côtés, au cours de son propos. Il a alors entrepris de faire, en parallèle, une double historique des lois qui ont permis d'aider la métropole, qui avait déjà engagé plus de \$600 millions dans l'aventure olympique, alors qu'on tendait également un main encore plus secourable (selon ce qu'il semble vouloir dire), à la compagnie Zarolega, qui, elle, n'avait investi que \$4 millions dans la construction d'un Village olympique dont le coût devait grimper à \$74 millions, on le sait.

En raison de l'heure tardive, on a cependant dû interrompre son intervention. Il la reprendra ce matin, mais déjà, il semble certain que la présente semaine n'aura définitivement pas permis à tous les procureurs de décortiquer ce dossier géant auquel on ajoutera vraisemblablement autant de pages d'arguments qu'il n'y en a déjà eu de consacrées à la preuve elle-même, au cours des prochains jours.

notre ville, ce serait même illégal de verser plus, en raison du contrat qu'elle avait déjà qualifié d'illégal, après l'avoir tenu pour inexistant, tel qu'invoqué par le requérant. Pendant toute la journée d'hier, elle ne s'en était pas moins également appliquée à dénicher les raisons que pourrait avoir le tribunal pour sabrer dans la réclamation amendée de \$32 000 000 du demandeur. Et ce en soulignant avec emphase les contradictions multiples que l'on retrouve entre les sommes qu'il exige pour des travaux prétendument exécutés, dans ses factures, et la preuve faite en cour même, et par lui-même, dans la plupart des cas, à l'effet qu'il n'a définitivement pas touché à certains secteurs.

Elle va plus loin encore, et soutient qu'on semble vouloir nous faire payer en double, ici et là, et que le requérant, au chapitre initial de la programmation, a largement emprunté dans les travaux et recherches préliminaires de M. Claude Phaneuf, et ce en regrettant qu'on ait tenté de ridiculiser cet ancien directeur des Travaux publics de la métropole, lors de son passage dans le box. Elle souligne immédiatement que la preuve de ses projets, il ne l'a pas faite en paroles seulement, mais avec des documents rédigés ou des esquisses dessinées il y a maintenant dix ou douze ans.

Elle a également défendu les experts qui ont proposé une rémunération équitable pour Taillibert, il y a quelques années, et elle rappelle que pour être expert dans la tarification des services rendus, point n'est besoin d'avoir construit soi-même la Tour Eiffel ou une réplique nature des pyramides d'Égypte.



Les agents de la SQ au moment de leur perquisition chez Amsel & Amsel, l'une de 10 plus importantes compagnies de fourrures au Canada.

LA CECO REFAIT SURFACE 70 perquisitions dans le domaine de la fourrure à Québec et Montréal

Après plusieurs mois de silence, la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) refait surface. Aux premières heures, hier matin, 200 policiers de la Sûreté du Québec de Montréal et de Québec, assistés des comptables des fraudes et faillites du ministère de la Justice, ont procédé à plus de 70 perquisitions chez des manufacturiers, entrepreneurs, travailleurs à domicile, certains particuliers et chez les associations patronales et syndicales qui oeuvrent dans le domaine de la fourrure.

MARTHA GAGNON

L'incident a fait beaucoup de bruit dans le monde des fourrures, rue Saint-Alexandre. Une grande agitation régnait à l'intérieur de l'édifice Mayor où logent plusieurs manufacturiers. Certains commerçants ne connaissent absolument rien à ce qui se passait. Dans la rue, plusieurs véhicules de la Sûreté du Québec étaient stationnés en file. À différentes reprises, on pouvait voir des policiers sortir avec des valises ou des caisses contenant des documents. Aucune personne n'a été arrêtée au cours de l'opération-surprise qui a eu lieu simultanément à Montréal et à Québec.

Ces perquisitions permettront à la Sûreté du Québec de compléter l'enquête qu'elle menait discrètement depuis plusieurs mois dans le domaine de la fourrure. Les mandats ont été émis dans le cadre de l'enquête sur le crime organisé de la Commission de police du Québec.

Selon la relationniste, Mme Christiane Forcier, il s'agit du prolongement de l'enquête dans l'industrie du vêtement entreprise le 26 novembre 1980. Jusqu'à ce jour, on n'avait encore jamais dévoilé que le domaine de la fourrure serait lui aussi scruté à la loupe. Une fois que la Sûreté du Québec aura remis les documents aux commissaires, des témoins seront entendus à huis clos.

Au moment même où les policiers effectuaient leurs perquisitions, le procureur-chef de l'enquête sur le crime organisé, Me Fernand Côté, nommait Me

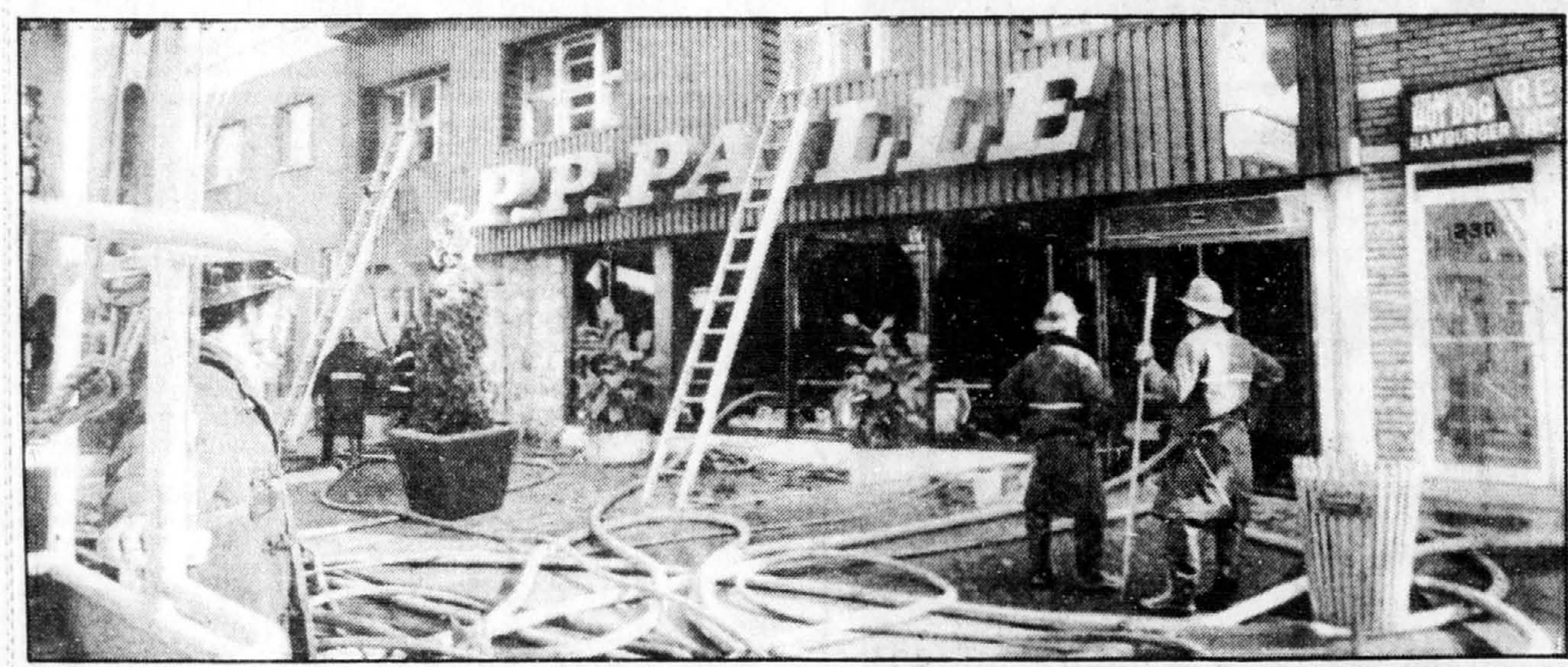
Suzanne Coupal responsable du dossier de la fourrure sur lequel on se penchera au cours de l'automne. Le ministre de la Justice a délégué l'avocate de ses fonctions de substitut du procureur général, à Montréal, pour lui permettre de s'atteler à cette nouvelle tâche.

Pour l'instant on ne sait rien. La commission entreprend la phase finale de son enquête dans l'industrie du vêtement. Il n'y a jamais eu d'audiences publiques et on ignore toujours s'il y en aura d'ici à la fin de son mandat. Il ne reste que très peu de temps à la commission pour compléter son dossier; le mandat se termine normalement le 31 décembre. Il peut toutefois y avoir une prolongation si le huis-clos est levé.

Plus de 300 personnes auraient témoigné dans le cadre de cette enquête qui a pour but de faire la lumière sur l'industrie du vêtement; de vérifier si certaines pratiques sont illégales et s'il existe des liens entre le crime organisé et ceux qui oeuvrent dans ce domaine. La commission doit remettre au procureur général un rapport écrit exposant les constatations qui auront été faites.

Montréal est toujours la capitale de la fourrure au Canada. En 1980, 3 000 personnes travaillaient dans cette industrie où l'on compte de 300 à 400 manufacturiers, dont 90 p. cent sont des immigrants. Il existe aussi une foule de sous-traitants qui font souvent ce qu'on appelle le travail au noir. Chez-eux, dans leur domicile, ils fabriquent des manteaux ou des pièces de manteaux qu'ils vendent à des manufacturiers à l'insu du fisc.

La commission d'enquête et la Sûreté du Québec ont refusé de dévoiler les noms des manufacturiers et des entrepreneurs qui ont été visités. Les policiers se sont attardés longtemps chez Amsel & Amsel, l'une des dix plus importantes compagnies de fourrure au Canada qui produit une gamme variée de manteaux. Elle existe depuis 40 ans. À leur sortie des bureaux, les policiers ont déclaré qu'ils n'avaient pas à faire de commentaires. Il a été impossible de parler à des représentants de la compagnie.



L'épicerie Métro-Richelieu, anciennement P.P. Paillé, est une perte complète.

DEUXIÈME INCENDIE EN UN AN DANS UN MÉTRO-RICHELIEU

Faut pas se décourager, je me remets au travail

« Aussitôt que les pompiers auront rangé leur équipement, je me remets au travail pour reconstruire un autre Métro-Richelieu. C'est la deuxième fois en l'espace d'un an que nous sommes victimes d'un incendie. Il ne faut pas se décourager ».

MARTHA GAGNON

Impuissant, entouré de ses employés, M. Jean Debate, regarde brûler son épicerie. Quelques citoyens du quartier s'arrêtent pour lui donner une petite tape amicale sur l'épaule.

Le feu qui a nécessité cinq alertes et la présence de 150 pompiers, a complètement détruit l'épicerie Métro-Richelieu située au cœur d'Achamps, au 224 ouest, rue Fleury. L'édifice abritait aussi trois logements. Il aura fallu plus de trois heures pour maîtriser les flammes.

« Tout s'est passé très vite. On

a tout juste eu le temps de sortir en vitesse, la fumée était très dense. Nous étions une dizaine d'employés à l'intérieur », raconte le boucher Réal Richard. Il n'a pas perdu sa bonne humeur. « J'ai confiance de pouvoir retrouver mon emploi. C'est l'épicerie du coin! ».

Le propriétaire lui donne raison: « Quand ça va mal, je me retourne très vite: soixante-dix jours après l'incendie en janvier 1982, il y avait un nouveau magasin au même endroit. Ce sera la même chose cette fois-ci. Nous accueillons 5 000 clients par semaine ». L'épicerie avait un chiffre d'affaires d'environ \$3 millions par année et employait 22 personnes.

Selon M. Debate qui est propriétaire depuis 1966, l'incendie aurait éclaté au sous-sol. Lorsqu'il a voulu aller voir ce qui se passait, la fumée commençait à monter et à se répandre. On ignore encore la cause exacte de l'incendie.



Le propriétaire, M. Jean Debate, songe déjà à la reconstruction.

La prostitution des enfants et des adolescents: «Une réalité qui fait mal et qu'on a tendance à oublier»

« À chaque jour, nous recevons des signalements d'enfants et d'adolescents qui se prostituent à Montréal. Même si la réalité fait mal, on a souvent tendance à l'oublier. On manque toujours de ressources pour venir en aide à ces jeunes et à leurs familles ».

MARTHA GAGNON

Mme Thérèse Johnson, directrice adjointe à la Protection de la jeunesse, n'a pas été surprise d'apprendre que la police venait de démanteler un réseau de prostitution impliquant plus d'une dizaine de jeunes, âgés de

11 à 14 ans, qui se sont laissés entraîner par des adultes. Il y a quatre ans, deux réseaux semblables avaient été mis au jour à Verdun.

« L'incident est plus spectaculaire; il fait la manchette des journaux. Mais il n'y a pas lieu de s'étonner. En août 1982, une étude révélait que la prostitution des mineurs était devenue un problème important à Montréal. Nous savons que cela existe mais les moyens pour y mettre fin sont difficiles à trouver. La prostitution d'enfants c'est l'affaire de toute une société. Nous sommes tous concernés », explique Mme Johnson.

Durant la journée d'hier, la police de la CUM a referé dix de ces jeunes à la direction de la Protection de la jeunesse. Il est possible que d'autres cas soient soumis au cours des prochains jours. Il s'agit, selon Mme Johnson, d'enfants et d'adolescents provenant de Pointe Saint-Charles.

« Nous n'avons pas encore débuté notre enquête. Pour l'instant, ces jeunes peuvent demeurer dans leur milieu familial. Des responsables sociaux iront discuter avec les parents pour connaître l'ampleur du problème. Évidemment, il n'y a pas de remède-miracle. Lorsque la

famille est incapable d'aider l'enfant, il faut se mettre à la recherche de ressources adéquates. Elles sont très rares. Que fait-on avec une jeune qui se prostitue? À qui doit-on le confier? Est-il nécessaire de l'envoyer dans un centre d'accueil? », demande Mme Johnson.

La plupart du temps ces adolescents et enfants viennent de milieux défavorisés, s'ennuient, trainent dans les rues, éprouvent des problèmes à l'école et à la maison. Ils sont vulnérables. Mais il y en a d'autres aussi qui vivent dans de bonnes familles et qui, un beau jour, se lais-

sent entraîner à un « nouveau jeu ». Les parents ne savent rien. Une fois la classe terminée, l'écolier se rend dans un centre commercial, à la gare centrale ou au Complexe Desjardins, où il pourra se faire un peu d'argent.

« Il n'est pas facile d'intervenir. On ne peut tout de même pas assurer une surveillance dans tous les endroits publics. Montréal comme les grandes villes américaines ne se préoccupe peut-être pas suffisamment des jeunes. Le chômage, la crise économique, la drogue amènent souvent l'adolescent à se prostituer ».

Et, les adultes? Qu'arrive-t-il à ces gens qui sont à la tête de ces réseaux de prostitution? « Je l'ignore », répond franchement Mme Johnson. « Je sais cependant que les preuves sont difficiles à accumuler; que les jeunes et même les parents refusent la plupart du temps de témoigner et que les policiers ne sont pas toujours capables d'obtenir la preuve hors de tout doute raisonnable ». Dans le présent cas, l'escouade de la moralité de la police de la CUM a enquêté durant plusieurs semaines avant de démanteler le réseau de prostitution. Au moins trois adultes (mâles) seraient impliqués.

Morgentaler sera accusé formellement le 7 novembre

■ WINNIPEG (PC) — Le Dr Henry Morgentaler et sept membres du personnel de sa clinique d'avortement de Winnipeg sont « probablement coupables » de conspiration pour procurer un avortement, a soutenu hier un juge de Winnipeg, en ordonnant que les huit prévenus subissent leur procès devant un tribunal supérieur.

« Un jury convenablement instruit pourrait probablement condamner les huit accusés », de commenter le juge Kris Stephanson, de la Cour provinciale du Manitoba, qui a présidé l'enquête préliminaire d'une durée de six jours des huit prévenus.

Le juge Stephanson a ordonné au chirurgien montréalais ainsi qu'au Dr Hught Scott, de Ste-Anne de Prescott, en Ontario, et à six autres employées de la clinique d'avortement de Winnipeg, de comparaître en Cour du banc de la reine de Winnipeg, le 7 novembre, pour y être formellement accusés.

Le procureur du Dr Morgentaler, Me Greg Brodsky, a dit que puisque son client doit comparaître en Cour, à Toronto, également en novembre, sous des chefs d'accusation identiques, il ne s'attend pas à ce que le procès de Winnipeg puisse se dérouler avant le mois de février 1984.

Pas surpris
Ni Me Brodsky ni le procureur de la Couronne, Wayne Mysh-howsky, n'ont été surpris de la décision du juge d'ordonner un procès.

Le juge Stephanson a insisté sur le fait que ce n'était pas à lui de décider de la culpabilité ou de l'innocence des accusés à l'étape de l'enquête préliminaire, mais de décider, en se basant sur la preuve qui lui a été soumise, s'il y a des possibilités qu'un jury puisse condamner les prévenus.

« Dans mon optique, ils ont conspiré pour procurer des avortements, ce qui est contraire au Code criminel », a-t-il tranché.

Il a ajouté qu'il n'est pas sans réaliser que les prévenus ont agi par convictions personnelles et



Le Dr Henry Morgentaler semble songeur à la suite de la décision d'un juge de Winnipeg ordonnant que le médecin et sept membres du personnel de sa clinique d'avortement de Winnipeg, soient traduits en justice devant la Cour du banc de la reine le 7 novembre prochain.

photo PC

que le Dr Morgentaler a vainement tenté d'obtenir un statut d'hôpital de façon à pouvoir travailler en toute légalité.

Contraire à la loi

Néanmoins, a-t-il poursuivi, le chirurgien montréalais n'est pas parvenu à obtenir l'accréditation réclamée et, par conséquent, il agissait en contravention de la loi fédérale qui stipule que les avortements sont illégaux à moins qu'ils soient pratiqués dans une institution approuvée ou accréditée après approbation par un comité thérapeutique.

« Ce n'est pas parce qu'on désapprouve une loi qu'on est justifié de ne pas la respecter », de dire le juge.

« Ce n'est pas au tribunal de décider s'il approuve la loi ou bien s'il est d'accord avec une loi. »

Au cours de l'enquête prélimi-

naire, sept femmes ont confessé avoir subi un avortement à la clinique Morgentaler qui a ouvert ses portes le 6 mai dernier et qui a fait l'objet de deux descentes de la police au cours du seul mois de juin.

Les sept femmes ont identifié le Dr Scott comme étant le chirurgien qui a pratiqué les avortements.

Le procureur du Dr Morgentaler a soutenu que les avortements avaient été pratiqués pour des besoins médicaux et que la santé mentale ou physique de la majorité des femmes avortées à la clinique était menacée.

En plus des docteurs Morgentaler et Scott, les autres accusés sont: Lynn Crocker, Lynn Hilliard, Barbara Burr et Valérie Turnbull, tous infirmières, et Marilyn Weizner et Patricia Turczak, conseillères.



Pierre Foglia

LA PRESSE, mes amours

■ Je n'ai pas la mémoire des anniversaires. Pour vous dire, un jour, il n'y a pas si longtemps, je reçois un téléphone d'un ex-chum de ma blonde qui me demande si elle est là. Elle n'y était pas et je n'ai pu l'avertir que plus tard, dans la soirée:

— Au fait ton ex a appelé.

— Je sais. Il m'a jointe au bureau.

— Ah bon. Qu'est-ce qu'il te voulait?

— Il voulait me souhaiter bon anniversaire.

— Hon, c'est vrai... s'cuse moi. C'est bientôt je crois, aujourd'hui?

— C'était hier.

Je me suis souvenu de ça cette semaine, au bureau, quand un de mes boss m'a dit: «Oublie pas, pour jeudi, tu fais ta chronique sur le centenaire de LA PRESSE». Pour être sûr de ne pas oublier, j'ai consigné ça dans le carnet où je note tout ce que j'ai à faire. Sous, acheter des chaussettes — payer mon compte de gaz — graisser mon vélo pour l'hiver, j'ai écrit anniversaire-LA PRESSE. Et ma blonde qui a accès au carnet est tombée dessus:

— Tiens, c'est l'anniversaire de qui à LA PRESSE?

— Mais de LA PRESSE elle-même ma chère. Elle a cent ans.

— Ah ben ça c'est le bouquet, tu fêles l'anniversaire de ta vieille vache à lait, mais le mien tu l'oublies!

— T'as pas cent ans...

— Non. 112. Grâce à toi.

Mes blondes ont toutes été, plus ou moins jalouses de LA PRESSE qu'elles traitent comme une rivale. Il y en a même

une, par ailleurs charmante, mais un peu vulgaire, qui, lorsqu'elle voulait me demander si j'allais au bureau, me disait toujours: «Tu t'en vas encore chez ta vieille putain?... Jalousie sans élégance certes, mais quelque part justifiée. C'était l'époque où je passais mes nuits à LA PRESSE. De là à dire que je couchais avec, c'est question d'interprétation. Mais il est exact que lorsque je sortais de là, à l'aube souvent, j'étais aussi cerné et frippé qu'après une nuit de débauche. Et combien de fois, en me glissant dans le draps, sommé de répondre à la fatidique question: «D'où tu sors?», combien de fois me suis-je senti inexplicablement coupable en répondant: «Je sors du bureau»... Pas si inexplicable que ça en fait, si je me sentais coupable c'est qu'au fond je mentais. LA PRESSE n'a jamais été un bureau. Surtout en ce temps là, c'était mon domicile. C'est quand je rentrais chez nous que j'avais l'impression de décrocher.

J'ai passé à LA PRESSE quelques-unes des plus belles heures des onze dernières années de ma vie. J'y ai accessoirement écrit, mais j'y ai aussi lu, mangé, bu, fumé, écouté de la musique, regardé la TV, joué aux cartes, fait de la bicyclette dans les allées, joué au football avec les pots de colle et bien d'autres choses. J'y ai ri. Pleuré? Pleuré aussi oui, une fois ou deux. Je me souviens, une fois, ma fille m'avait appelé, il fallait qu'elle me parle, absolument urgent, une niaiserie de gamine j'imagine, je n'ai jamais su parce que je l'ai envoyée revoler: «J'ai pas l'temps là, rappelle-moi». Elle m'a rappelé, cinq secondes après: «Tu m'écoeurs. LA PRESSE m'écoeur. La prochaine fois qu'on me demande si c'est bien mon père qui écrit dans le journal, je dirai oui, mais c'est pu mon père.»

Quelques-unes des plus belles heures disais-je. Mais ce dont je

suis le plus reconnaissant à cette vieille dame straight, c'est d'avoir non seulement supporté ma folie douce, mais de l'avoir aussi encouragée. Il lui a fallu souvent plus de culot pour publier mes chroniques que je n'avais eu de plaisir à les écrire. Je me souviens d'un soir de grand vent, (quand il y a du vent la fumée vous revient dans la face) dans un compte-rendu de match de baseball, j'avais réussi à cacher le cœur du frère André sous le coussin du troisième but... de l'avoir retrouvé dans LA PRESSE le lendemain m'avait empli de gratitude pour la vieille dame, pas si straight après tout, et bien prête à rire quand on sait comment la chatouiller...

Quelques-unes des plus belles heures, quelques-unes de plus plates aussi. Après la lune de miel il y a eu la rupture, la grève. Et l'après-grève. Ce que j'appelle l'époque bungalow. Ecrire avec le sentiment qu'on est en train de tondre le gazon. LA PRESSE devenue mégère, toujours à ronchonner, à compter ses cents. En même temps s'opéraient les changements technologiques, le super confort ménager qui nous est tombé dessus au plus mauvais moment: on avait si peu le goût de mettre la main à la pâte qu'on a pris nos ordinateurs pour des fours micro-ondes, on faisait dans le réchauffé... LA PRESSE a cent ans, c'est bien. Mais d'après quelques fossyeurs de métier que je connais, elle a bien failli ne jamais les avoir.

Mais on ne sait pas trop pour quoi, ni trop comment, revoilà la vieille sur ses pattes. Elle a pris beaucoup de mieux depuis un an. Elle recommence à swingner. Comme si ça avait du bon sens, à son âge!...

Centenaire? Venez-y voir!... elle est à veiller d'avoir à nouveau vingt ans. En somme tout le contraire de mes autres blondes qui ont vingt ans quand je commence à tripper avec, et 112 six mois après...

LA GLC. UNE PURE MAZDA.

La Mazda GLC 1984 à traction avant possède les mêmes caractéristiques d'ingénierie et de design que les Mazda 626 et RX-7. Et pourtant, cette voiture construite selon des normes aussi élevées est offerte à prix remarquablement bas. En fait, la Mazda GLC représente un achat tellement avantageux qu'elle est aujourd'hui l'une des voitures les plus vendues dans le monde entier.

De toutes les GLC, la hatchback Sport (ci-dessous) est la plus populaire. Une vraie sportive, non seulement par son allure mais aussi par sa

conduite, elle offre une foule d'avantages: volant matelassé ajustable, toit ouvrant escamotable, dossiers séparément rabaisables à l'arrière, essuie-glace/lave-glace de lunette arrière et bien d'autres caractéristiques qui rendent les voitures de luxe tellement désirables.

La GLC vous est aussi offerte cette année dans une toute nouvelle version, la berline LX à quatre portes (ci-contre). Un mariage parfait du confort raffiné et du pur plaisir de conduire.

La GLC 1984 se présente en six versions, dont

la hatchback à trois portes, la populaire hatchback Sport à trois portes et la toute nouvelle berline LX à quatre portes. Ce sont toutes de pures Mazda à prix très abordables.



MAZDA DÉFINIT LES NORMES.



ALBI AUTOMOBILES LTÉE
3300 boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

AUTONOR INC.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

BLONDIN AUTOMOBILES LTÉE
3722 boul. Gouin est
324-9100

LE DOMAINE DE L'AUTO
P.A.T. LTÉE
12210 Sherbrooke est
Pointe aux Trembles,
645-1694

ARMAND QUERIN
AUTOMOBILES LTÉE
4219 boul. Levesque, Laval
688-4787

AMI AUTO INC.
36 boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mont Laurier
AUTOMOBILES JEAN & CLAUDE INC.
1465 boul. Paquette
623-4455

AUTOMOBILES
LOUIS DAoust INC.
2905 rue Notre Dame, Lachine
637-1153

GAREAU MOTOR SALES INC.
10175 rue Papineau
381-3987

DELISLE AUTO (1970) LTÉE
2815 est. rue Sherbrooke
523-1122

FORT CHAMBLY
AUTOMOBILES (1979) INC.
830 boul. Perigny, Chambly
658-6623

JACAUTO LTÉE
3612 boul. St-Jean
Dollard des Ormeaux
626-8120

FABREVILLE AUTO INC.
4010 boul. Dagenais, Laval
622-3434

St-Hyacinthe
BOULEVARD LAURIER
AUTOMOBILE LTÉE
5255 boul. Laurier
774-1345

JACAUTO LAVALTRIE
651 rue Notre Dame, Lavaltrie
588-4141

AVO AUTO INC.
3900 Jean-Talon ouest
342-3772

QUINTIN AUTOMOBILE INC.
490 sud, rue Jacques Cardier
St-Jean
346-9445
658-9042

GARAGE BLANCHETTE INC.
900 ouest, rue St-Laurent
Longueuil
677-6347

ST-CONSTANT AUTO LTÉE
48 rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

LES AUTOMOBILES
DANIEL BLANCHETTE INC.
2305 rte. Marie-Victorin
Tracy, 743-1211

Val-David
LACROIX AUTOMOBILE LTÉE
990 Route #17
322-3937

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL, directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC, éditorialiste en chef

Il faut des prix stables et libres

Les Canadiens ont toutes les raisons de se réjouir que l'inflation en septembre soit tombée à cinq pour cent. Cela fait onze ans qu'elle n'avait été aussi faible, le Canada rejoint de ce fait le groupe sélect des pays à inflation modérée.

Avant de trop se féliciter de cette bonne nouvelle, il serait bon de se rappeler trois choses: une hausse des prix à la consommation de cinq pour cent était considérée excessive il y a vingt ans; l'économie ne s'est pas encore remise des efforts faits pour ramener l'inflation à ce niveau; et il n'y a aucune garantie qu'elle ne remontera pas à des niveaux inacceptables.

Pendant les années soixante et jusqu'en 1972, l'inflation était inférieure à cinq pour cent. La croissance économique était forte et l'on craignait une surchauffe de l'économie quand la hausse des prix dépassait trois ou quatre pour cent. Le Canada a encore un long chemin à parcourir s'il veut retrouver un climat économique aussi sain.

En effet, une croissance économique soutenue est impossible sans une certaine stabilité des prix. Un peu d'inflation peut parfois aider à stimuler la croissance, mais à la longue, les investissements productifs et la création d'emplois souffrent d'une hausse trop rapide des prix. On s'en est rendu compte pendant les années soixante-dix, alors qu'il était de plus en plus difficile d'atteindre un rythme de croissance élevée et que l'inflation devenait incontrôlable.

Cette dégradation a atteint son point le plus bas il y a un an: l'inflation était encore de plus de 10 pour cent alors que l'économie traversait la récession la plus forte et la plus longue depuis les années trente. L'inflation n'était pas étrangère à la sévérité de cette récession, car Ottawa avait décidé qu'il fallait agir avec tous les moyens nécessaires pour ramener la stabilité des prix.

En gros, cet objectif a été atteint, mais le Canada n'a pas fini d'en payer le prix. À cause de la récession, des centaines de milliers de personnes sont maintenant au chômage. Cela représente un manque à gagner économique certain et des souffrances humaines incalculables. Par ailleurs, les perspectives de créer assez d'emplois dans un avenir rapproché sont franchement mauvaises. On estime que le taux de chômage chez les jeunes restera proche de 35 pour cent pendant encore deux ans.

L'erreur qu'il ne faut pas commettre, c'est de prendre cette stabilité toute relative des prix pour acquise et de trop stimuler l'économie pour résorber le chômage. Les mauvaises habitudes se perdent lentement. Un danger demeure: que des politiques fiscales et monétaires, visant à stimuler l'économie, soient interprétées comme une licence à l'augmentation des prix et des salaires.

Pour contourner ce danger, le Conseil économique du Canada propose que les gouvernements surveillent l'évolution des prix et des salaires. Sans compter qu'il est difficile de déterminer les critères qui présideraient à cette surveillance, la contrainte n'est qu'un mauvais succédané à une attitude plus responsable de la part des gouvernements, des chefs d'entreprise et des employés.

Une inflation de cinq pour cent est capable de redonner confiance aux investisseurs et ainsi créer de nouveaux emplois, mais il faut qu'elle reflète la liberté des marchés. Toute contrainte officielle sur les marchés ne peut que mettre en doute leur stabilité fondamentale et décourager les investissements.

Frédéric WAGNIÈRE

L'hommage à Raymond Aron

Raymond Aron, qui vient de disparaître subitement à l'âge de 78 ans, a été à la fois un grand professeur, un grand écrivain et le prince des éditorialistes. L'hommage à sa mémoire, qui coule à pleines pages, non seulement dans la presse de sa patrie, la France, mais dans les journaux américains et anglais, donne une idée du vide créé par sa disparition.

Ce qu'on peut dire ici de Raymond Aron n'ajoutera pas grand-chose à sa stature. Mais la gratitude commande que soit au moins rappelé le souvenir d'un homme qui, pendant toute sa vie a pris résolument la défense de l'intelligence contre les entreprises corrosives de la déraison et de l'absurde.

Quelques-uns des nôtres, qui ont été ses élèves au Collège de France, auront sans doute l'occasion de dire tout ce que la pensée contemporaine doit au philosophe et à l'historien. Du grand public lecteur il était surtout connu comme journaliste et éditorialiste. Il avait été rédacteur en chef de la *France libre* à Londres (de 1940 à 1944), fondateur des *Temps modernes* avec Jean-Paul Sartre, dont il devait se séparer plus tard avec un certain éclat, il fut longtemps éditorialiste au *Figaro*.

Un éditorialiste se juge aux souvenirs qu'il laisse. Si, d'une oeuvre forcément éphémère, parce qu'elle est asservie à l'actualité quotidienne, il ne reste, après des années, pas une seule page, voire pas un seul jugement à citer, la cause est entendue. Or, certains articles de Raymond Aron, donnés à l'*Express* en 1982, au *Figaro* en 1967, restent en 1983 incroyablement vivants.

En 1967, il avait écrit pour le *Figaro* trois articles sous le titre «Le Québec, le Canada et la France». Il était venu ici «pour faire le point de la question».

Il avait tout de suite perçu que le Canada contemporain, qu'avait étudié 30 ans auparavant André Siegfried (dans «Le Canada, puissance internationale»), avait changé par l'apport de l'immigration d'après-guerre. La partie ne se jouait plus entre deux nations, mais entre trois nations. «L'immigration d'après-guerre a créé une troisième nation, en dehors des deux nations que les Québécois appellent fondatrices: les Néo-Canadiens, aussi nombreux que les Britanniques et les Français.»

Sur l'indépendance du Québec: «L'indépendance est-elle possible? Parmi les États membres des Nations unies, beaucoup n'ont ni la population, ni les ressources, ni la compétence administrative du Québec: environ six millions d'habitants, un revenu par habitant supérieur à celui de la France, un régime démocratique solidement établi, combien, parmi les États nouveaux, possèdent autant de titres à la reconnaissance internationale?»

L'auteur ajoutait: «Pourtant, la décision appartient aux seuls Canadiens français, désormais nord-américains et non européens. Les Français n'ont pas de conseil à leur donner, quelle que soit l'aide qu'ils peuvent et doivent leur apporter» (le *Figaro* du 13 octobre 1967).

Sur Israël, on pourrait citer un article prophétique de l'*Express* du 2 juillet 1982, pendant que se déroulait au Liban la folle entreprise des Begin et Sharon: «Les Israéliens devraient méditer le mot de Hegel commentant l'épopée napoléonienne: l'impuissance de la victoire.»

Dans un monde, le nôtre, qui sait tout mais ne comprend rien, qui est asservi aux slogans et soumis au harcèlement des propagandes les plus insidieuses, la disparition d'une grande intelligence libre comme celle de Raymond Aron est une tragédie.

Guy CORMIER



(Tous droits réservés)



Jean-Guy Dubuc

100 ans de faits et 100,000 idées

Cent ans d'information... c'est une montagne de connaissance et de savoir. Des générations ont connu et découvert l'histoire du monde, des peuples, des sciences et des arts dans les pages de LA PRESSE. Les Montréalais ont suivi l'histoire de leur monde dans LA PRESSE. Pour cela, il faut avoir confiance en celui qui apprend et qui montre. La confiance n'a pas manqué. Rappelez-vous: combien de fois n'avez-vous pas entendu quelqu'un fonder sa preuve en affirmant: «C'est vrai, c'était écrit dans LA PRESSE...»

Car avant d'affirmer, avant d'analyser, avant de commenter, il faut s'informer. Un bon journal est d'abord celui qui véhicule une bonne information. La plus récente, la plus complète, la plus honnête, bref, la meilleure. Et cela, LA PRESSE l'a fait, pendant 100 ans.

Elle est même allée plus loin: elle a offert depuis longtemps à une clientèle préoccupée de se former une opinion, des prises de position nombreuses, variées, fondées et ayant eu, somme toute, une influence.

Bien sûr, pas au tout début. Il faut relire nos premières pages et revoir notre histoire pour se rappeler qu'un journal d'information ne pouvait se permettre, il y a 75 ou 100 ans, d'afficher des positions précises.

On laissait cette tâche aux «journaux de combat», à ceux qui servaient les idéaux d'un parti politique ou d'une école de pensée. LA PRESSE n'a jamais voulu être un journal de combat: elle a défendu des idées mais elle a toujours refusé le parti pris.

Lentement, elle a commencé à publier des éditoriaux, des commentaires, des analyses et des prises de positions venant de ses journalistes ou de ses collaborateurs. Aujourd'hui, sa page éditoriale, sa page de lecteurs, ses chroniques et ses «pleins feux» servent à orienter la pensée de milliers de personnes, pour les aider à prendre des décisions ou simplement à se former une opinion personnelle qui les satisfasse. LA PRESSE reçoit, chaque jour, des dizaines de lettres de lecteurs qui réagissent à ce qu'ils lisent et qui veulent participer au débat.

Bravo: on s'en réjouit. Si LA PRESSE peut aider une partie de la population non seulement à entendre mais aussi à s'exprimer, non seulement à savoir mais aussi à juger; si elle peut susciter l'échange et le partage d'idées, elle aura accompli ce que bien peu osent et savent faire aujourd'hui.

Où sont-ils, aujourd'hui, nos leaders de pensée? nos maîtres à penser?

Il fut un temps, encore récent et bien vivant pour plusieurs d'entre nous, où le monde francophone profitait d'un ensemble de penseurs, exceptionnels. De France ou d'ailleurs, mais principalement de Paris, on pouvait s'associer à leur pensée et à leur influence. Pour les uns, c'était Emmanuel Mounier, pour d'autres, Jean-Paul Sartre. On repensait sa vie à la suite d'une pièce de Claudel ou de Montherlant, on avait besoin de critiquer Mauriac ou Gide. On savait réfléchir, penser et choisir.

Au Québec, les intellectuels avaient aussi leurs maîtres. Ils n'avaient pas nécessairement la taille de ceux d'outre-mer; et très souvent, ils n'étaient que les interprètes des grands de là-bas. Mais ils parlaient, ils écrivaient, ils réfléchissaient à haute voix et invitaient à la réflexion personnelle. Ils se cachaient parfois dans des collèges, dans les universités ou dans les villages; on connaissait vaguement leur nom dans le peuple, mais on profitait de ce qu'ils étaient. Ils existaient par ce qu'ils transmettaient; maintenant, on les connaît sans avoir besoin de les nommer. Pourtant, ils furent nombreux et variés.

Mais aujourd'hui... nommez-moi des leaders de pensée de cette envergure. Dites-moi le nom de celui qui vous aide à réfléchir, qui vous suggère des

pistes intéressantes, qui vous propose des avenues qui vous conviennent? Qui nous influence par la force et la qualité de sa pensée? Qui nous impressionne?

On peut toujours dire qu'on n'en a plus besoin; ce serait bêtement signifier quel point d'inconscience et de fatuité un ignorant peut atteindre. Il n'y a que les aveugles qui peuvent prétendre ne plus avoir besoin de lumière.

Raymond Aron vient de mourir (Guy Cormier lui rend hommage aujourd'hui dans cette page). Parmi ses titres, il avait ceux d'écrivain, de philosophe et de sociologue; et aussi celui d'éditorialiste. Et sa fonction d'éditorialiste, il l'a exercée jusqu'à ses derniers jours. Il devait croire à la nécessité d'exprimer une pensée personnelle à une foule, ne serait-ce que pour susciter un débat, pour inviter à la réflexion ou à la prise de position.

Ceux qui écrivent dans les pages six et sept de LA PRESSE ne prétendent pas remplacer Raymond Aron; mais ils croient aux idées qui s'expriment et qui s'échangent. Qu'on soit lecteur ou éditorialiste, on peut s'éclairer les uns les autres.

Plusieurs de nos maîtres à penser d'hier ont écrit dans LA PRESSE; on ne peut qu'espérer en lire bien d'autres encore.

REVUE DE PRESSE

L'action des pacifistes

La semaine d'action des pacifistes a retenu l'attention de la presse parisienne. Ainsi, *Les Echos* (quotidien économique) fait remarquer que l'URSS n'hésite pas, de l'autre côté du rideau de fer, à mettre en prison les pacifistes, en rappelant la récente condamnation de leur porte-flambeau, M. Oleg Ratzinski. «Quarante mille personnes ont manifesté samedi dernier en Allemagne de l'Ouest pour s'opposer au déploiement d'un dispositif nucléaire défensif. Aucun d'entre eux ne paiera d'un séjour en Sibérie sa criminalité légère politique. Vérité en deçà du Rideau de fer, mensonge au-delà. C'est une leçon que devraient méditer ceux qui s'apprennent à descendre dans la rue le 22 octobre à l'appel du Mouvement de la paix... L'Humanité (communiste) qualifie les manifestations en Allemagne fédérale de «grande offensive de la paix».

«Par commodité, on les appelle souvent les pacifistes. Et il est vrai que les pacifistes, au sens étroit du

terme, jouent un grand rôle dans cet immense mouvement. Mais combien d'autres, par millions, s'y retrouvent aussi. Pour ceux-ci, et nous en sommes, la volonté de paix ne contredit point les exigences de la sécurité, mais en est le complément, le corollaire indispensable».

Pour *Libération* (extrême gauche), les manifestations en RFA contre «la quincaillerie nucléaire futuriste» s'adosent à une pétition «pour une affirmation positive du rôle de l'Allemagne comme interface européenne». Le pacifisme remplit en Allemagne «un rôle climatique analogue à celui du gaullisme en France: «Tournons la page» — coup d'État et force de frappe en moins. Car la paix est une idée neuve et forte en Allemagne depuis que la guerre (la dernière) s'y résume à deux souvenirs: crimes et châtiement».

(Agence France-Presse)

L'évolution technique

L'industrie, le gouvernement et

la population en général devraient tenir compte, et ne pas rejeter du revers de la main comme l'expression d'une simple rhétorique, de l'opinion que le président du Congrès du Travail du Canada a exprimée, lors d'un colloque à Toronto, sur l'avenir de la technologie dans notre pays.

Il serait tout aussi ridicule pour Dennis McDermott de se convaincre du bien-fondé de son argumentation au point d'imposer au mouvement ouvrier canadien une résistance implacable à l'innovation technologique.

McDermott affirme que les nouvelles technologies ne peuvent améliorer la productivité qu'au détriment des emplois, phénomène qui, en retour, réduirait les dépenses à la consommation. Or, si les consommateurs ne dépensent pas, il n'y aura pas de production et de profits.

La raison en est simple. Il faut être résolument pessimiste pour croire que l'introduction de nouvelles technologies, tout en faisant disparaître des emplois, ne peut en créer d'autres, aussi bien rémunérés, dans d'autres secteurs de l'économie. Par ailleurs, si la technologie n'est pas mise à contribution pour améliorer la productivité, au Canada, elle sera utilisée par d'autres pays. Nos emplois seront donc perdus au profit de ces pays.

Le progrès technologique est inévitable et personne ne peut y mettre un frein. Il pourrait même se révéler très utile. Il provoquera sans nul doute de profonds bouleversements dans le monde ouvrier et dans l'industrie. Dans ce cas, il nous appartient de minimiser autant que possible les effets négatifs de l'évolution technique.

Le monde syndical servirait mieux ses propres intérêts et ceux de la nation s'il unissait ses forces à celles des ouvriers et des gouvernements afin que les nouvelles technologies soient adoptées de façon positive, qu'on les aborde de façon courageuse et non pas avec une crainte aveugle qui ne peut qu'être destructrice.

The Calgary Herald

L'accès des femmes aux cours de métiers

Mesdames Solange Vincent et Carole Wallace
Action Travail des Femmes
du Québec,
Montréal
Mesdames,
J'ai tenu à vous écrire personnellement, malgré un retard dont je vous prie de m'excuser, à propos d'une lettre que vous avez adressée à mon prédécesseur et que plusieurs journaux ont publiée au début d'août dernier. Vous y faisiez allusion à des changements apportés le mois précédent par M. Axworthy aux programmes de formation de la main-d'œuvre dans le but de faciliter l'accès des femmes aux cours de métiers.

but qu'Emploi et Immigration Canada est heureux d'endosser et votre intervention voulait sûrement contribuer à améliorer le lot de la femme dans les secteurs de la formation et de l'emploi. Toutefois, il s'est glissé dans votre missive des inexactitudes que je voudrais vous signaler et qui mériteraient d'être portées à l'attention du public auquel vous vous êtes adressées, dans l'intérêt, surtout, des femmes qui songeraient à se prévaloir des avantages du Programme national de formation mais que vos propos pourraient décourager.

Ainsi, votre lettre faisait allusion à l'allocation pour les femmes mariées «basée sur le préjugé que les femmes mariées doivent rester

dépendantes de leur mari économiquement».

En fait, les allocations de base sont les mêmes pour les hommes et les femmes, et l'état matrimonial n'entre pas en ligne de compte. L'allocation de base est celle que reçoit tout stagiaire qui habite avec un parent ou un conjoint dont le salaire hebdomadaire imposable est au-dessus des normes du programme.

Il est sans doute exact de dire que 78,6% des femmes qui suivent des cours n'auront pas d'augmentation. Mais environ la moitié de ce nombre ne reçoit pas une allocation, mais bien des prestations d'assurance-chômage, prestations qui sont plus élevées que l'allocation à laquelle elles auraient droit.

L'augmentation pour personne à charge est de \$10 par personne mais il n'y a plus de limite au nombre de personnes à charge alors qu'auparavant il y avait une limite de quatre personnes.

Quant aux frais de garde, ils affichent une augmentation substantielle, passant de \$20 à \$50 pour le premier enfant, de \$35 à \$80 pour deux enfants, de \$50 à \$100 pour trois enfants, de \$65 à \$120 pour quatre enfants, et augmentation de \$10 pour chaque autre enfant.

Ces frais de garde s'appliquaient auparavant pour les enfants de moins de sept ans alors qu'ils s'appliquent maintenant aux enfants de moins de onze ans.

En ce qui a trait à la proportion des femmes dans les cours de métiers, Action Travail des Femmes semble choisir avec grande sélectivité ses statistiques. On aurait pu ajouter que dans 1,724 cours de métiers au Québec en 1981-1982, 35% des stagiaires étaient des femmes.

Enfin, Action Travail des Femmes prétend que les femmes ne peuvent s'intéresser à entreprendre un recyclage parce que les allocations sont inadéquates et les cours sont dispensés au mauvais endroit. J'aimerais signaler qu'en 1982-1983, avant les augmentations des allocations, 175,000 personnes, dont 45,000 femmes, se sont inscrites à des programmes de formation au Canada. Au Québec, la même année, il y avait 29,000 inscriptions, dont 10,500 femmes, ce qui dépasse la proportion des femmes dans la population active.

Je souhaite donc que ces précisions vous soient utiles ainsi qu'à toutes celles qui songent à s'inscrire dans des programmes de formation; je les encourage à s'adresser au Centre d'Emploi du Canada le plus rapproché de leur domicile pour obtenir plus de renseignements sur les conditions d'accès à ces cours, à la faveur de nos programmes.

John ROBERTS
ministre
Emploi et Immigration
Ottawa



Lysiane Gagnon

Les enfants de La Presse

Je n'ai jamais rencontré de centenaire. La Presse est la seule que je connaisse. Je la connais si bien, de si près et depuis si longtemps, qu'au moment d'écrire à son propos, j'ai le trac, un trac fou. C'est trop proche de moi, trop intime en quelque sorte, et rien n'est plus difficile que d'écrire sur ce qu'on aime.

C'est dans les murs de La Presse que j'ai passé plus de la moitié de ma vie. J'ai souvent changé de domicile, mais j'ai toujours habité le même journal. Je m'y retrouverais les yeux fermés. C'est plus qu'une habitude, et bien plus qu'un gagne-pain. C'est — comment dire — comme une maison. À certains moments, ce fut plus encore qu'une maison: un havre.

Il y a beaucoup de gens comme moi dans la boîte, qui sont entrés ici au sortir de l'adolescence et parfois même encore enfants: chez les typographes, les pressiers, les clichiers, les photographeurs, ils sont nombreux ceux qui ont été embauchés à 15 ans comme apprentis, à la suite du père, d'un oncle, d'un frère aîné, et qui, à 40 ans à peine, fêtaient leur quart de siècle au service du journal...

Aurore Trudeau-Thibeault est secrétaire au service des immeubles (à la « maintenance » comme on dit). Elle a été à La Patrie, puis à La Presse: 42 ans d'ancienneté. Son mari, Lionel, est menuisier au journal depuis 22 ans.

Même dans la salle de rédaction, où l'ancienneté est moins élevée, il y en a plusieurs qui sont des enfants de La Presse. Réal Beauchamp, Gérard Monnette (centre de documentation) avaient 15 ans quand ils ont été embauchés. André Sarrazin (faits divers), André Boucher (économie), Gabriel Gariépy et Normand Farly (sports), autour de 18 ans. Les photographes Jean-Yves Létourneau, Jean Goupil, Pierre McCann, Robert Nadon, tout comme Roland Forget, un de nos cadres syndiqués, sont entrés à 17 ans...

Jean-Yves est arrivé ici en 1948. Sa première job, c'était d'écrire à la main les manchettes du jour sur les grandes feuilles de papier-journal qu'on collait sur des cadres de bois apposés sur la façade de la rue Saint-Jacques.

Jean Goupil est entré comme messenger en février 61. Il est devenu commis l'année suivante, documentaliste en 64, technicien de chambre noire en 67, photographe en 69, et il vient d'être nommé chef de la section photographie... « En plein dans la semaine de la fête du centenaire! », dit-il avec un grand sourire. On dirait que c'est cela qui lui fait le plus plaisir: que sa promotion coïncide avec le centenaire.

Bien des journalistes ont eu des parents au journal: Robert Nadon, Jean-Paul Charbonneau, sont tous deux fils de typographes, le père de Nicole Beauchamp était photographe, celui de Gilles Daoust a longtemps travaillé au pupitre, Madeleine Dubuc est la mère d'Alain...

Nous avons eu notre part de chicanes. Un conflit de travail à tous les six ou sept ans: en 58, en 64, en 71, en 77... Il y en a plusieurs qui les ont tous traversés, moi je n'en ai vécu que trois. En 64, c'était un conflit très compliqué et je ne connaissais pas grand-chose. Dans les assemblées, je regardais comment voletaient les aînés que j'estimais le plus et je votais comme eux.

En 71, ce fut plus clair: c'était un lock-out. À la compo, aux presses, à la clicherie, à la photogravure, des gens qui travaillaient ici depuis 20 ans, 30 ans, 40 ans, avaient été arrachés manu militari à leurs ateliers. Aux portes de l'édifice, les agents de sécurité qui nous connaissaient de vue avaient été remplacés par des taupins qui ne nous connaissaient pas. Il fallait montrer une carte d'identité pour entrer dans notre journal. Ils nous empêchaient d'entrer chez nous. C'était intolérable. Le pire n'avait pas tellement à voir avec les enjeux de la négociation: c'était le rejet, le mépris. Car nous le savions, nous, que le journal c'était à nous, même si, juridiquement, nous n'en étions pas propriétaires. Nous seuls avions avec le journal ce rapport intime et presque amoureux qui lie l'homme ou la femme à son métier, à ses camarades, à son cadre de vie quotidien. Nous seuls y passions le plus clair de nos journées, nous seuls en connaissions les inépuisables ressources en même temps que les innombrables défauts, et même si parfois nous l'aimions mal, personne ne l'aimait plus que nous.

Je revois encore ce militant — aujourd'hui à sa retraite — du syndicat des typographes, à l'époque où nous étions tous « dehors », en exil... Monté sur une chaise dans un restaurant du quartier transformé en local de « résistants »: « La Presse, s'écria-t-il à la fin d'un discours improvisé, nous y rentrerons tous ensemble ou nous la détruirons pierre par pierre! ». (Quoi d'autre qu'un attachement viscéral aurait pu inspirer de tels propos? Bien sûr, il n'y en a pas un seul, parmi nous, qui aurait jamais touché à l'édifice. Mais on était tous sur la même longueur d'ondes, rêvant au crime passionnel...)

Nous y sommes rentrés quatre mois plus tard, tous ensemble, en même temps, après avoir fait un feu de joie avec nos cartes d'identité qui n'étaient plus nécessaires. Nous avons retrouvé nos pupitres, nos machines. C'était un peu poussiéreux mais il n'y avait rien de brisé. Il y avait eu beaucoup, beaucoup de colère et même, entre les hommes, quelques coups de poing. Mais le journal était intact, je pense qu'il n'y avait même pas une vitre de cassée. Il n'y avait pas eu de vandalisme ni de sabotage à l'intérieur, et pourtant c'aurait été possible, compte tenu de la connaissance intime que nous avions des lieux. Dans les journaux, il y a encore une mentalité d'artisan: même dans les pires crises, les travailleurs respectent leurs outils de travail.

Depuis, le climat a bien changé. En 72, déjà, des changements s'étaient produits qui allaient ramener la paix. Une paix parfois précaire. Comme je vous disais, on a eu notre part de chicanes. Il y a même eu des fois où nous nous sommes déchirés entre nous. Cela, ce fut le plus douloureux, mais avec le temps ces choses-là s'estompent...

Notre nouveau (seulement trois ans d'ancienneté!) président-éditeur a tout de suite « senti » le journal. Peut-être parce qu'il vient de Saint-Henri, et qu'il sait ce que c'est qu'une grosse famille.

M. Landry a sillonné le journal en tout sens, il n'y a pas un employé qui n'ait eu l'occasion de le rencontrer face à face. Pour nous expliquer les problèmes et les défis du journal, et pour recueillir les avis, les suggestions, il a rencontré tout le monde par groupes de 20, tous services mélangés, et le soir s'il le fallait, pour que la rencontre coïncide avec les heures de travail des équipes de nuit.

Henri-Paul Lemaire est typographe à La Presse depuis 21 ans. Il a été élu, par des délégués de tous les services, président des festivités du centenaire à l'intérieur de la boîte. Il était arrivé à la réunion avec 31 idées pour associer les employés aux célébrations. Henri-Paul a de l'expérience: il y a deux ans, il a organisé le congrès de l'Union internationale des typographes au Sheraton-Mont-Royal. Avec Nicole Courtemanche, secrétaire au service de la distribution, il nous prépare, à nous les enfants de La Presse (sans oub' or les petits derniers de la famille), toutes sortes d'événements. Ça commence le samedi 29 octobre, par une soirée dansante au Palais du Commerce. « J'aurais pu louer une discoballe, dit-il, mais pour un centenaire, il faut de la classe. On aura deux orchestres. »

Henri-Paul connaît le journal sur le bout de ses doigts et il sait que dans un gros journal comme celui-ci, les gens n'ont pas tellement l'occasion de se côtoyer, d'un service à l'autre. « Tu t'en souviens, dit-il, on s'est serré les coudes en 71. C'est le temps maintenant de se serrer les coudes pour mettre de l'amour dans La Presse. C'est pas normal qu'on se rencontre seulement en temps de conflit! »

J'aurais pu être heureuse ailleurs. Je me sens bien, je me sens chez moi, dans n'importe quelle salle de rédaction. Du moment qu'il y a des machines à écrire et d'autres journalistes. Mais La Presse n'est pas n'importe quel journal. L'un de mes anciens collègues, qui nous avait quittés pour un autre journal, faisait encore, six mois après, le même lapsus: « Chez nous, à La Presse... ». Une de mes consœurs a reçu une offre d'emploi avantageuse. Elle a hésité. En dernière analyse, c'est la raison la moins rationnelle qui l'attache au journal: « Parce que c'est La Presse », dit-elle. Allez donc expliquer ça.

ENFIN A MONTRÉAL

L'INSTITUT DES JAMBES DE PARIS

LA CELLULITE EST-ELLE VOTRE PROBLÈME?

MAINTENANT DES SOLUTIONS EXISTENT...!

DES TRAITEMENTS EFFICACES ET ÉPROUVÉS DANS PLUS DE 350 INSTITUTS EN EUROPE ET DANS LE MONDE SONT ENFIN À VOTRE DISPOSITION POUR LES PROBLÈMES D'ESTHÉTIQUE FÉMININE TELS QUE:

**CELLULITE — VARICOSITÉS
VERGETURES — LOURDEURS
OBÉSITÉ — EMPÂTEMENTS**

L'INSTITUT DES JAMBES, AVEC SES MÉTHODES, SES APPAREILS ET SES PRODUITS, VOUS OFFRE UN ÉVENTAIL DE SOINS QUI VOUS PERMETTENT D'ÊTRE TRAITÉE SELON VOTRE CAS, VOS HORAIRES ET VOTRE BUDGET.

SUPERVISION MÉDICALE

POUR UN EXAMEN GRATUIT TÉLÉPHONER À
L'INSTITUT DES JAMBES
1195, University Tél.: 875-1422



JUSQU'AU 22 OCTOBRE

995\$

Edition Spéciale

Avant étaient les canapés-lits. Ni vraiment canapés, ni vraiment lits. Un beau jour, pourtant, en enveloppant une banquette d'une couette mousseuse, Roche-Bobois invente un nouveau concept qui bouscule tous les a priori sur les canapés transformables. La bancouette-lit. C'est toute la journée un canapé sympathique et décontracté et toute la nuit un vrai lit confortable et chaud avec sa couette qui sert de couverture.

ROCHE-BOBOIS

Autres temps, autres meubles.

Demandez le catalogue Roche-Bobois en 2 tomes (118 pages en couleurs).
Ci-joint mon chèque de 6\$.

Nom.....
Adresse.....

MONTRÉAL
1425 ouest,
boul. Dorchester
H3G 1T7
Tél.: (514)
871-9070

* Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 heures.

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

ACHÈTE PIANOS ORGUES

722-8741
725-6338

LES VOYAGES
Treasure Tours INC.
Défenseur d'un permis du Québec

LES SPÉCIALISTES DE LA FLORIDE VOUS OFFRENT
UN PRIX UNIQUE
POUR TOUTES SES DESTINATIONS,
TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE.
FT. LAUDERDALE, WEST PALM BEACH,
CLEARWATER, ORLANDO, DAYTONA

BULLETIN SPÉCIAL

ADULTE
199\$
ALLER-RETOUR
ENFANT **189\$**
ALLER-RETOUR

Consultez le cahier «Voyages» du samedi 22 octobre à la page 2 pour de plus amples renseignements.



Détenteur d'un permis du Québec

BULLETIN SPÉCIAL

BULLETIN SPÉCIAL

PLUS D'INFORMATIONS
Une équipe dynamique de journalistes, de correspondants vous rapportent chaque jour plus de nouvelles



ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
ÉPARGNEZ jusqu'à 50%
PEAU DE MOUTON — CUIR — SUÈDE DE PORC
SUPER SUÈDE — MANTEAUX DE FOURRURES

Exemples **FEMMES**

- MANTEAUX PEAU DE MOUTON PLEINE LONGUEUR
Rég. \$599 **POUR \$299**
- PEAU DE MOUTON DE PLUS HAUTE QUALITÉ
Rég. \$899 **\$499**
- MANTEAUX LONGS EN PEAU DE PORC DOUBLURE AMOVIBLE
Rég. \$375 **Seulement \$175**

HOMMES et FEMMES

- «CAR COAT» PEAU DE MOUTON
Rég. \$395 **\$195**
- JACKET EN SUÈDE
Seulement **\$69**

TANT QU'IL Y EN AURA!!!

MONTREAL PEAU DE MOUTON
3575 BOUL. ST-LAURENT **843-7190**
suite 302 3e étage
OUVERT: Lun. au ven. 9h30 à 18h sam. dim. 9h30 à 17h

EN BRIEF

Les anesthésistes européens ne sont pas arrivés

Le président de l'Association des anesthésistes-réanimateurs du Québec, M. Laurent Marceau, nie l'information voulant qu'une vingtaine d'anesthésistes européens soient déjà arrivés au Québec. Cependant, M. Marceau et le ministre Pierre-Marc Johnson ont tous deux confirmé hier que des démarches de recrutement ont cours en France et en Belgique. On cherche ainsi à pallier la pénurie de ces spécialistes qui a conduit récemment à une crise majeure à l'hôpital de Rimouski. A son entrée à la réunion du conseil des ministres, le ministre Johnson a indiqué que la venue des spécialistes européens visait à combler les besoins, dans l'immédiat.

Travaux reportés

Les travaux de la commission parlementaire des Communautés culturelles et de l'Immigration chargée d'examiner les résultats de la loi 101 qui devaient commencer hier matin ont été remis à aujourd'hui. Hier matin, l'opposition a rappelé en Chambre que le gouvernement s'était engagé à télédiffuser les travaux de cette commission comme cela avait été le cas avec ceux de la commission de l'Energie et des Ressources chargée d'examiner les circonstances entourant le règlement hors cour du saccage de la baie James, le printemps dernier. Or, aucune disposition à cette fin n'avait été prise par le président de la Chambre, Richard Guay.

Services essentiels

Le gouvernement québécois a assujéti, hier, une première compagnie de téléphone à la Loi sur les services essentiels. C'est la compagnie Québec-Téléphone, un des rares concurrents de Bell Canada, de même que deux de ses syndicats, qui seront dorénavant liés par l'obligation de fournir des services essentiels en cas de grève ou lock-out. Il s'agit de la première compagnie de téléphone au Québec à être soumise à la Loi sur les services essentiels. L'entreprise devient ainsi une entreprise de services publics, au sens de la loi. La compagnie Québec-Téléphone dessert les régions périphériques.

Frais des députés

Les allocations et frais de dépenses des membres de l'Assemblée nationale en mission officielle hors du Québec ont été augmentés au cours de l'été. Le Bureau de l'Assemblée nationale vient d'annoncer que les députés en mission pourront désormais toucher jusqu'à \$125 par jour lorsqu'ils sont en mission au Canada et jusqu'à \$175 par jour lorsqu'ils sont en mission à l'étranger. La limite maximale de ces dépenses était jusqu'à maintenant de \$100. Cette allocation couvre les frais d'hébergement et de repas et peut être dépassée « sur présentation de pièces justificatives dûment approuvées ».

Valeurs I R R É S I S T I B L E S

✓119. ✓229. ✓369.

Des Valeurs... dans le style H.R. irrésistible. Une qualité insurpassable. Une mode dernier-cri. Des classiques de toujours. Offerts à prix très spéciaux et seulement chez H.R.

Découvrez un H.R. tout nouveau au Centre Rockland.

Manteau 7/8 en laine, croisé, avec poches sur le côté et revers plongeants classiques, que vous pouvez porter élégamment relevés. Rouge ou noir. Non illustré: manteau 7/8, croisé, en chevrons noir/blanc. 5-13. 119\$ ch. Miss Renfrew, 4".

L'indispensable caban agrémenté de touches dernier-cri. Épaules volumineuses et col droit. Portez-le partout et avec tout. En pure laine luxueuse. Noir ou marine. Tailles 6-14. 229\$. Collection 1300, 4".

Son style droit et élégant le fait ressortir parmi tous les autres! Et de plus, vous économiserez 25% sur le prix régulier de 495\$. En laine, avec détails-mode d'apparence suède. Noir/fauve. Taupe/taupe et marine/brun. Tailles 4-14. 369\$. Manteaux et tailleurs, 3".

Utilisez votre carte H.R.

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne • Fairview • Rockland • Place Ville Marie • rue Sherbrooke ouvert, les jaudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

Les libéraux fédéraux vivent dans la hantise d'un renversement en Chambre

■ IL Y A 21 ANS, LA PRESSE INNOVAIT AVEC LA CHRONIQUE CLIFT-DAIGNEAULT



UN SUCCÈS INCOMPARABLE! QUELLE RÉUSSITE SPECTACULAIRE!

Les 126 résidences du Sanctuaire du Mont-Royal ont déjà été acquises par des acheteurs enthousiastes. Aussi, compte tenu d'une demande croissante de demeures de qualité de la part d'investisseurs avisés, nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture officielle des ventes de la deuxième pyramide.



le sanctuaire du mont-royal

- 106 nouvelles résidences de prestige offrant la même qualité incomparable.
- Environnement toujours aussi spectaculaire: superbe boisé à dix minutes du centre-ville.
- 1 ch. à c. : **TOUS VENDUS** — 97 500\$ et plus.
- 2 ch. à c. : à compter de 1 315 pi ca — 126 500\$ et plus.
- 3 ch. à c. : à compter de 1 700 pi ca — 165 500\$ et plus.
- Penthouses : à compter de 2 360 pi ca — 360 000\$ et plus.
- Occupation : été 1984.

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000. (De préférence sur rendez-vous)

Le service en atelier SITÔT APPORTÉ... SITÔT RÉPARÉ



Le réseau national Servicentre de Digital est la solution de rechange par excellence au service en clientèle. Il vous permet d'économiser du temps et de l'argent pour l'entretien de petits systèmes ou de terminaux et même d'ordinateurs personnels construits par Digital. Vous n'avez qu'à nous confier le matériel défectueux. Nous le réparons à nos ateliers et ce, rapidement... habituellement en moins de 24 heures. Si vous ne pouvez attendre, nous échangeons immédiatement votre module défectueux. Quel que soit votre choix, vous reprenez vos activités sans perte inutile de temps et d'argent.



Le Servicentre de Digital vous laisse même décider du mode de paiement, soit par contrat ou à chaque visite. Et toutes les pièces sont couvertes par notre garantie. Rassurant, n'est-ce pas? Aussi, ce service vous est offert d'un océan à l'autre. Voilà un autre exemple de service Digital qui vous permet d'aller de l'avant. Pour de plus amples renseignements, appelez ou écrivez au Servicentre le plus près de chez vous.

Les Servicentres Digital — une solution unique de rechange au service en clientèle. Vous apportez votre matériel à l'un de nos ateliers. Le fait est réparé rapidement et reprenez vos activités sans perte inutile de temps et d'argent.

- VANCOUVER: 10711 Cambie Road, Suite 130, Richmond (C.-B.), V6X 3C9, (604) 278-3466
- EDMONTON: 9805, 51st Avenue, Edmonton (Alberta), T6N 1C5, (403) 463-7608
- CALGARY: Suite 200, 6815 8 Street N.E., Calgary (Alberta), T2E 7H7, (403) 275-7400
- RÉGINA: 418 McDonald Street, Regina (Saskatchewan), S4N 6E1, (306) 949-8355
- WINNIPEG: Ouvrira bientôt
- TORONTO: 48 Galaxy Blvd., Unité n° 404, Rexdale (Ontario), M9W 1C8, (416) 675-5909
- OTTAWA: 785 Carling Avenue, Ottawa (Ontario), K1S 5H4, (613) 563-8335
- MONTRÉAL: 394, rue Isabey, Saint-Laurent (Québec), H4T 1V3, (514) 342-5321
- ARVIDA: Ouvrira bientôt
- QUÉBEC: Ouvrira bientôt
- ATLANTIC: 45 Alderney Drive, Dartmouth (N.-É.), B2Y 2N6, (902) 463-3891

digital servicentre

Plusieurs lecteurs de LA PRESSE ont été surpris, en 1979, de voir la direction confier à deux journalistes le soin de rédiger conjointement une chronique politique comme celle-ci. Les exemples d'une chronique signée par un duo permanent sont en effet rarissimes dans la presse écrite et beaucoup ont pensé qu'il s'agissait là d'un précédent.

C'était ignorer que LA PRESSE centenaire a déjà innové dans maints domaines dont celui de la chronique politique. Entre janvier 1962 et mars 1965, en effet, deux journalistes chevronnés, **Dominique Clift** et **Richard Daignault** ont signé ensemble une chronique quotidienne qui présentait aux lecteurs une interprétation personnelle et des informations inédites sur les acteurs les plus connus de ce qu'on a appelé par la suite la Révolution tranquille.



Les responsables de la chronique d'aujourd'hui, que de nombreux politiciens ont surnommé « les deux Dupont de la politique » ont tenu à rappeler ce souvenir aux lecteurs et saluer ainsi leurs prédécesseurs dans ce genre de même que tous ceux qui, depuis cent ans, ont tenu avant eux la rubrique politique.

Les libéraux fédéraux craignent le pire

Les libéraux fédéraux vivent dans la crainte de se faire renverser à la Chambre des Communes par les conservateurs et le Nouveau parti démocratique (NPD). Toute la stratégie du parti ministériel de **Pierre Trudeau** vise à s'assurer de la présence de tous les députés à Ottawa.

Selon une source près du parti et proche du bureau du premier ministre, cette stratégie peut s'avérer néfaste dans un premier temps. L'absence sur le terrain des ministres et des députés pour vendre la politique du parti ne peut que jouer finalement en faveur des adversaires. Or, pas un seul ministre n'est autorisé à quitter la capitale fédérale à moins d'être assuré de pouvoir revenir au Parlement à l'intérieur d'une période de deux heures.

Les libéraux craignent au plus haut point leur nouvel adversaire, le chef conservateur **Brian Mulroney**. On garde aussi à la mémoire que les conservateurs alors dirigé par **Joe Clark** ont été défaits en chambre en décembre 1979, sur un budget alors jugé irréaliste avec une augmentation de 18 cents le gallon d'essence.

Marge de manoeuvre

Les libéraux ont présentement 147 députés à la Chambre des communes. Les conservateurs détiennent 103 sièges, le NPD 31 et il y a un indépendant, pour un total de 135 représentants de l'opposition. La majorité ministérielle qui n'est que de douze ne tient donc que par un fil. Les libéraux craignent une conspiration des forces de l'opposition dans le but de précipiter une élection générale qui ne devrait avoir lieu normalement que dans environ un an, soit après la visite du pape **Jean-Paul II** au Canada prévue pour septembre 1984.

L'attitude des conservateurs inquiète au plus haut point. Lors de la reprise des travaux parlementaires, le quorum de cette assemblée est de 26 députés. Les conservateurs attendent bien sagement derrière les rideaux afin que le parti au pouvoir assume lui-même cette technicalité. Lorsque le nombre requis est sur les lieux, les députés conservateurs gagnent alors leur siège.

Comme la Chambre des communes siège cinq jours par semaine, contrairement aux trois jours de travaux de l'Assemblée nationale du Québec, députés et ministres sont pour ainsi dire conscris à Ottawa afin de s'assurer que le gouvernement ne soit pas renversé en Chambre au moment d'un vote demandé par l'opposition.

Stratégie déplorable

Cette stratégie des libéraux, bien qu'elle peut s'expliquer, est extrêmement déplorable pour le parti, estime un membre influent de cette formation politique. « Au moment où les sondages de l'opinion publique indiquent que le PLC est au plus bas, nos députés et ministres sont obligés de rester à Ottawa, a-t-il expliqué à LA PRESSE, alors qu'on pourrait profiter de la situation pour marquer des points ».

A titre d'exemple, il a souligné que le PLC avait trois points importants qu'il pourrait vendre dans l'Ouest, cette région du pays qui boude les libéraux depuis un certain nombre d'élections.

Il y a d'abord la politique de certains gouvernements provinciaux qui imposent des tickets modérateurs pour les soins médicaux. On sait que le gouvernement canadien et la ministre de la Santé nationale, **Monique Bégin** sont contre cette formule restrictive alors que tous les citoyens du pays devraient avoir droit de se faire soigner gratuitement, comme c'est notamment le cas au Québec.

Il y a aussi le changement de la politique du Nid de Corbeau, concernant les subventions du gouvernement fédéral pour les fermiers de l'Ouest pour le transport des céréales que le gouvernement libéral oublie aussi d'exploiter sur le terrain et qui pourrait être extrêmement rentable à l'occasion d'une prochaine élection générale.

Le gouvernement n'a pas non plus profité de la motion approuvée à la Chambre des communes pour appuyer les francophones du Manitoba, cette politique du bilinguisme qui pourrait aussi favoriser notre réélection », a souligné à LA PRESSE cette source près du bureau du premier ministre Trudeau.

Situation au Québec

« Au Québec qui a donné une représentation de 74 députés sur 75 aux libéraux, on est aussi en perte de vitesse, estime-t-il. Le PLC est maintenant aux prises avec deux inconnues. Il y a d'abord la popularité du nouveau chef conservateur, **Brian Mulroney**, qui c'est inévitable, donnera sans aucun doute des résultats à ce parti lors de la prochaine élection ».

D'un autre côté, l'arrivée sur la scène fédérale du nouveau Parti nationaliste, dirigé par **Marcel Léger**, demeure une menace dont il est difficile de mesurer l'ampleur à l'heure actuelle. Mais ces deux éléments réunis inquiètent au plus haut point les libéraux fédéraux. Le nouveau président de l'Association provinciale, **Marcel Lessard**, a reconnu lui-même qu'il serait normal que le PLC au Québec, lors de la prochaine élection, ne fasse élire qu'entre 50 et 60 députés.

Comme le PLC n'a pas d'assise dans l'Ouest, qu'il est en sérieuses difficultés en Ontario avec les conservateurs du premier ministre **William Davis**, et qu'il a une représentation fragile dans les provinces Maritimes, on peut en conclure que les libéraux devront revoir le plus rapidement possible toute leur stratégie électorale avant d'en appeler au peuple.

AEROFLOT À TERRE-NEUVE Axworthy déplore l'attitude de l'ambassadeur des USA

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports **Lloyd Axworthy** a déploré, hier, la façon « plutôt inhabituelle » avec laquelle l'ambassadeur des États-Unis à Ottawa a demandé qu'une interdiction d'atterrissage frappe tous les vols de la société aérienne Aeroflot à Terre-Neuve. M. Axworthy a signalé que M. Paul Robinson ne l'a pas consulté avant de faire sa déclaration publique, pas plus d'ailleurs qu'il n'a consulté des « personnes compétentes ».

de Gander, à Terre-Neuve, sert aux avions d'Aeroflot pour le transport de matériel militaire à Cuba et en Amérique centrale, où les États-Unis sont impliqués.

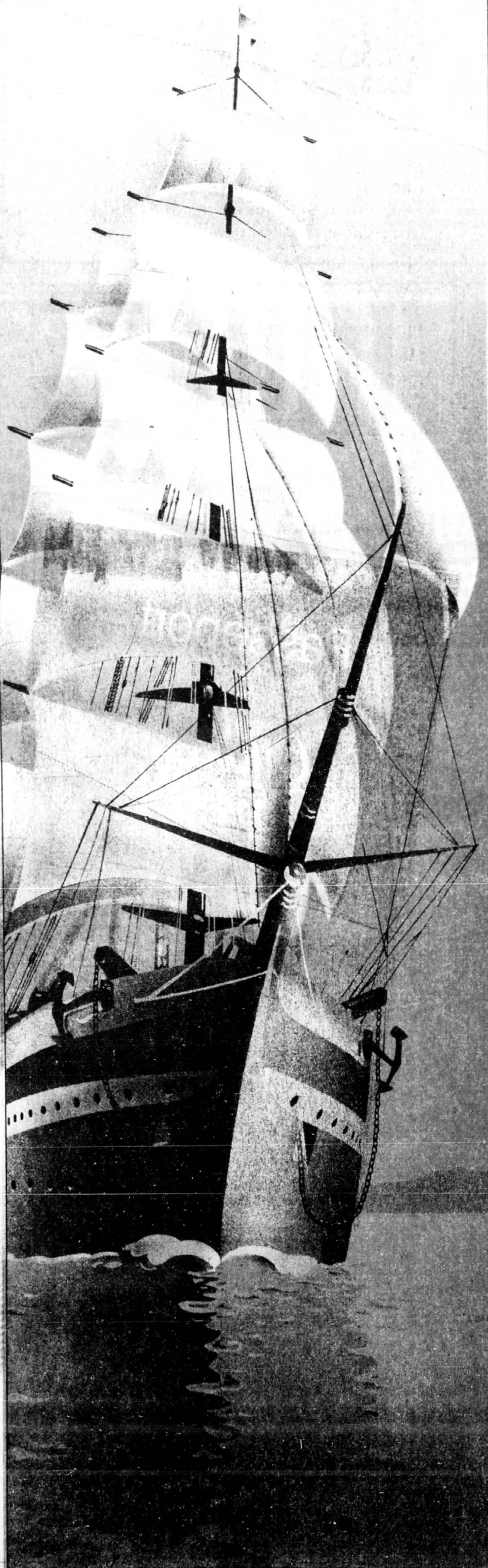
M. Axworthy a répondu qu'il n'existait aucune preuve à l'effet que Gander serve au transport d'armes par des avions de pays du bloc soviétique, que ce soit l'URSS, l'Allemagne de l'Ouest, la Pologne ou la Tchécoslovaquie.

De plus, a-t-il noté, il n'y a eu que trois atterrissages d'avions soviétiques à Gander cette année.

C'est le même M. Robinson, a-t-on rappelé, qui s'est déjà permis de critiquer de la même façon la politique énergétique du Canada et le rôle de l'Agence de surveillance des investissements étrangers (FIRA). Selon M. Robinson, l'aéroport

Enfin, depuis qu'un avion civil sud-coréen a été abattu au-dessus de l'Union soviétique, causant la mort de 289 personnes, le 1er septembre dernier, les atterrissages d'Aeroflot sont interdits à Mirabel jusqu'au 6 novembre.

C'est le retour des Grands Voiliers



UNE PERTE POUR DORVAL

L'entretien des moteurs des F-18 se fera à Toronto

■ OTTAWA — L'octroi du contrat d'entretien des moteurs des F-18 du ministère de la Défense à la Orinda de Toronto empêchera Air Canada de rappeler au travail une partie des employés licenciés à ses installations de Dorval.

Un porte parole d'Air Canada a indiqué hier que le rejet de la soumission du transporteur par le ministère des Approvisionnement et Services n'entraînerait pas nécessairement de nouvelles mise à pied à Dorval. « Nous ne pourrions cependant ramener certaines des personnes renvoyées plus tôt cette année », a-t-il dit.

GILLES PAQUIN

de notre bureau d'Ottawa

La Orinda, une filiale de Hawker-Siddeley de Toronto, l'a emporté sur Air Canada et Rolls-Royce en décrochant le 3 octobre dernier ce contrat d'une valeur de \$12 millions sur cinq ans.

Orinda se trouvera ainsi en position de force lorsque le ministère des Approvisionnement et Services accordera de nouveaux contrats d'entretien au cours des 3 prochaines années au fur et à mesure que

McDonnell-Douglas effectuera la livraison des F-18 de la Défense.

Plusieurs députés de la région de Montréal comptaient sur l'octroi de ces contrats à Air Canada pour apporter un peu plus des retombées des F-18 au Québec.

« Air Canada a présenté une soumission deux fois plus élevée que

Orinda, a dit hier le député de Verchères, Bernard Loiseleur; c'est dommage mais nous n'y pouvons rien ».

Son collègue Jacques Olivier a souligné que l'entretien des moteurs ne faisait pas partie des retombées des contrats liés à l'achat des F-18 mais qu'il espérait voir cela au moins apporter du travail à Dorval.

Appuis à Chrétien

■ OTTAWA (PC) — Quarante-sept députés fédéraux appuient la candidature du ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, à la direction du Parti libéral du Canada, soutient un de ses partisans de l'Ontario.

D'autres membres du caucus libéral fédéral croient toutefois que l'ex-ministre John Turner aurait de bonnes chances de se retrouver nez à nez avec le ministre québécois.

M. Ron Irwin, député de Sault Ste-Marie, a déclaré que M. Chrétien avait d'abord établi à 25 le nombre minimal de députés en sa faveur avant d'annoncer sa candidature dans la future course à la direction. « Mais quand nous avons atteint 30,

il nous a dit 'Pourquoi pas 35?', et quand nous avons été rendus à 40, il a poussé ça à 45 », a ajouté M. Irwin, un ex-secrétaire parlementaire du ministre.

De son côté, le député de Montmorency-Orléans, M. Louis Ducloux, a souligné que M. Turner dispose d'autant d'appuis que M. Chrétien au sein du caucus libéral.

Selon M. Ducloux, les députés québécois sont partagés entre MM. Chrétien et Turner.

M. Irwin, qui a refusé de préciser la répartition géographique des appuis du ministre de l'Énergie, a toutefois admis que M. Turner était très fort lui aussi.

VOILA L'AUTOMNE EST PRÊT!

Prix en vigueur jusqu'au 22 octobre 1983.

TOUT pour RÉNOVER

Les prix annoncés s'appliquent à des achats payés comptant et emportés par le client. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Panneaux Ceramalite signés Barker

Ideals pour salles de bain et cuisines
Feuilles de 4 x 8"
Voyez le choix de motifs à la mode chez M. Dismat

30⁸⁸ la feuille

A base d'alkyde
• Intérieur semi-lustré, 4 litres

14⁸⁸ Le 4 litres

Évier double
31" x 20 1/2" x 7"
3 trous
554-1541

96⁸⁸

Robinet de cuisine de marque Waltec
Economique bec pivotant
655-5110

25⁶⁸

Hotte Nutone V-80
pour cuisinière 30"
avec moteur à turbine VP.300

Hotte au fini moderne de grand chic. Avec contrôle de vitesse variable transistorisé et système d'éclairage

228⁰⁰

Torche à souder
avec réservoir de gaz propane
386-024

8⁸⁸ ch.

Tuyaux rigides en cuivre 1/2"
Pour conduits d'eau chaude et froide à l'intérieur. De type "M" facile à travailler. Dia 1/2" en longueurs de 12'
642-010

5⁸⁸ la longueur

Coiffeuse et lavabo Mirolin
Dessus imitation de marbre facile d'entretien. Modèle pré-assemblé. Facile à monter. Dimensions 20 x 16"
Robinet non-inclus.
659-196

64⁸⁸

Perceuse Black & Decker 3/8" UTILITAIRE
A vitesse réglable et inverseur de marche. 0 à 1200 tr/min
400-171

32⁸⁸

<p>BELOEIL Cyr & Nepveu inc. 215 Brébeuf 467-3351</p> <p>BEAUHARNOIS Léonard Veilleux Itée 245 Chemin de la Beauce 429-4691</p> <p>CHERTSEY Jean Riopel inc. 8225 route 125 882-2222/861-1036</p> <p>LACHUTE Cyr & Nepveu inc. 225 rue Principale 562-5285</p> <p>LAVAL Millwork Itée 3838 boul. St-Martin 688-3082</p> <p>LAVAL Archambault de Ste-Rose Itée 134 boul. Ste-Rose 625-1917</p> <p>LONGUEUIL Piroco Itée 1325 boul. Curé Poirier O. 677-2897/5284</p> <p>MONTRÉAL Dagenais & Desjardins Itée 9200 est boul. Gouin 648-3888-9</p> <p>MONTRÉAL Guy Bell Itée 2875 Hochelaga 521-3211</p>	<p>MORIN HEIGHTS Centre const. Morin Heights Itée 568 Chemin du Village 226-2411</p> <p>OKA Le carrefour du bricoleur d'Oka 265, rue St-Michel 479-8441/6342</p> <p>ORMSTOWN R.S. D'Amour & Fils inc. 30 rue Church 829-2767/2851</p> <p>RICHELIEU Ostiguy & Frères inc. 1200 Chemin-des-Patriotes 658-4371</p> <p>RIGAUD G. Chicoine Itée 30 Ste-Madeleine 451-5316</p> <p>ST-ANDRÉ EST Cyr & Nepveu inc. 54 rue Principale 537-3737/3333</p> <p>ST-ADOLPHE D'HOWARD Gratton & Frères inc. 1643 Chemin du Village 327-2424</p> <p>ST-JOVITE Claude Forget inc. (1979) St-Jovite 425-2784</p> <p>ST-RÉMI R. Marcil & Frères inc. 44 St-André 454-3944</p>	<p>STE-AGATHE DES MONTS Jules Labelle inc. 451 rue Léonard (819) 326-3304</p> <p>STE-ANNE-DES-PLAINES Cyr & Nepveu inc. 323 Montée Gagnon 478-0907</p> <p>STE-CLOTHILDE R. Marcil & Frères inc. 454-4608 335, route 209 692-2331/826-3135</p> <p>STE-MARGUERITE Cantin & Riopel inc. 310 Chemin Ste-Marguerite 228/2526</p> <p>STE-THERÈSE Matériaux Paré inc. 227 boul. René-A-Robert 430/6220</p> <p>VARENNES Bois L.M.G. inc. 1527 Pays-Brûlé 652-3997/652-6138</p> <p>VILLE ST-ANTOINE Les Contreplaqués St-Antoine inc. 16,683 route 117 432-6555</p> <p>VILLE STE-CATHERINE Centre de rénovation Trudeau inc. 4320 route 132 632-9760</p>
---	--	---

Les prix annoncés s'appliquent à des achats payés comptant et emportés par le client.

Les USA refusent un visa au « miraculé d'Hiroshima »

Les États-Unis ont refusé, lundi, un visa d'entrée à M. Tadahiko Murata, celui qu'on appelle « le miraculé d'Hiroshima » — âgé de 5 ans à l'époque, il était à 1,8 kilomètre de l'explosion — et reconnu comme un ardent partisan du désarmement.

GEORGES LAMON

M. Murata, qui avait du reste été invité comme orateur à Boston et ensuite par deux congressistes américains, n'est d'ailleurs pas le seul. Déjà, un général italien à la retraite, aujourd'hui sénateur et militant contre le désarmement, M. Mino Pasti s'est vu également refusé le droit d'entrée aux États-Unis. Les Américains estimaient que M. Pasti représentait « une menace contre la sécurité nationale ».

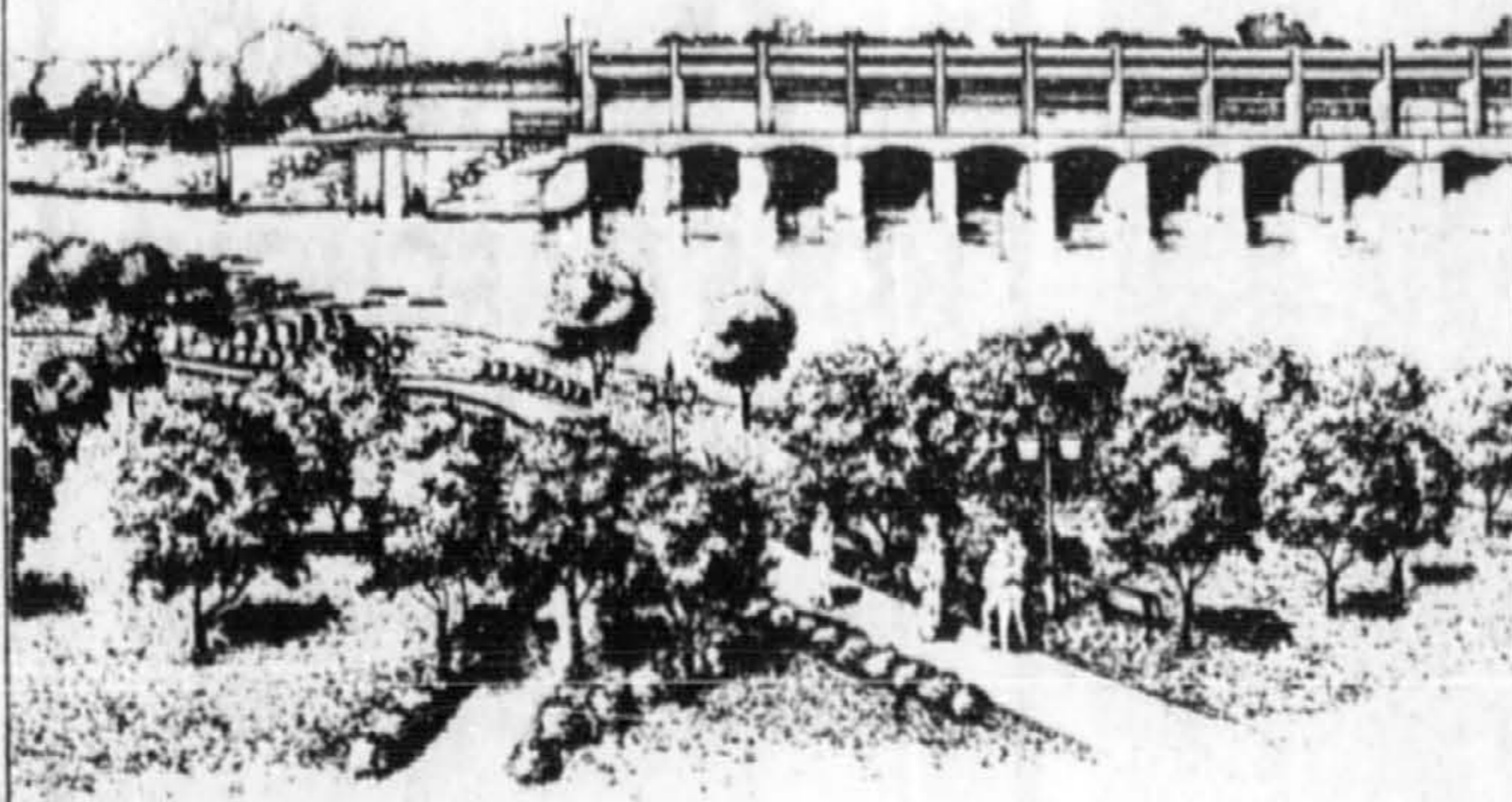
Tournée canadienne

À partir d'aujourd'hui, M. Murata effectue une tournée canadienne en faveur du désarmement sous l'égide du Zen Sonta le Syndicat national des employeurs des compagnies d'assurance japonaises, engagé dans le désarmement au Japon. M. Murata, par l'entremise du mouvement Symposium pour la paix, profite de cette occasion pour participer au lancement du film de l'Office national du film du Canada *Plus jamais d'Hibakusha*. Ce film de Martin Duckworth et de Audrey Schrimmer, qui vient d'ailleurs de remporter le prix spécial du jury pour les films sur le Japon, raconte l'histoire de quelques survivants d'Hiroshima, dont M. Murata en est le personnage principal.

Il sera présenté aujourd'hui, à 20 heures, en version anglaise, à l'Université McGill et, en version française, après-demain, à 19 et 21 heures à l'UQAM (salle Gérin-Lajoie).

Le « miraculé d'Hiroshima », qui demeurera au Canada jusqu'au 3 novembre, participera demain à une rencontre avec les syndicalistes et les militants pour la paix et après-demain à un rallye pour la paix, qui partira du square Philipps. Le 31 octobre, il sera l'invité de six parlementaires canadiens. Le 1er novembre il se rendra à Sudbury et à Vancouver le 3, pour finalement retourner à Hiroshima le 5 novembre.

Un chantier à voir...



Hydro-Québec offre à toute la population la possibilité de visiter le site des travaux de remplacement de l'évacuateur de crue à la centrale de la rivière des Prairies.

Situé en pleine ville, le chantier sera ouvert au public le samedi 22 octobre de 9 h à 17 h ; en cas de pluie, les visites seront remises au samedi 29 octobre.

C'est donc un rendez-vous au centre d'information, où l'on pourra également voir une bande vidéo et examiner la maquette du nouvel évacuateur. Le centre est situé au 11101, rue Touchette à Montréal-Nord, à proximité de l'intersection Saint-Michel et Gouin.

L'ÉNERGIE D'ICI L'ÉLECTRICITÉ



Toutes les visites sont gratuites. Pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 12 ans ne sont pas admis.

Les visiteurs sont priés d'utiliser le stationnement des employés d'Hydro-Québec, dont l'entrée se trouve sur le boulevard Gouin près de la rue J.-J.-Gagnier.

En tout autre temps, on peut prendre rendez-vous pour des visites organisées du chantier en téléphonant au (514) 321-0825, du lundi au vendredi, entre 10 h et 16 h.

... ne manquez pas le bateau!

Procurez-vous immédiatement vos passeports Québec 84 à la Banque Royale et épargnez.



L'été prochain, vivez la plus grande aventure de votre vie: le retour des grands voiliers. Soyez témoin de cette épopée en vous procurant dès maintenant votre passeport Québec 84.

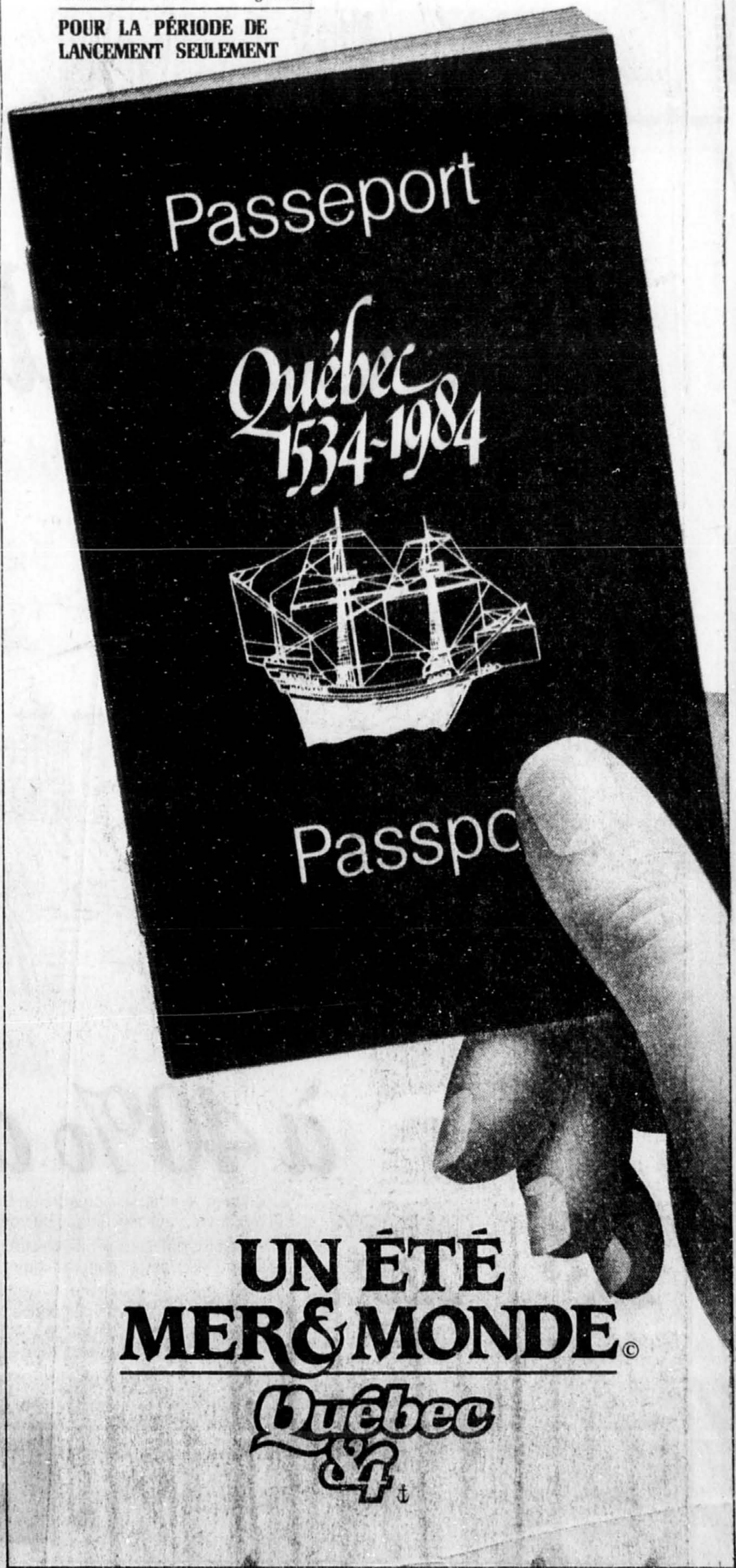
Ce passeport vous donnera accès au site où une ambiance exceptionnelle vous emportera dans un monde de fêtes, de spectacles et de compétitions nautiques d'envergure internationale.

Présentement, le passeport Québec 84 vous est offert à 20% de rabais jusqu'au 31 décembre. Profitez de cette offre de lancement qui se tient dans toutes les succursales de la Banque Royale.

Un été mer et monde vous attend à Québec.

Adulte	24 \$
Moins de 15 ans handicapés 65 ans et plus	19 \$
Moins de 4 ans	gratuit

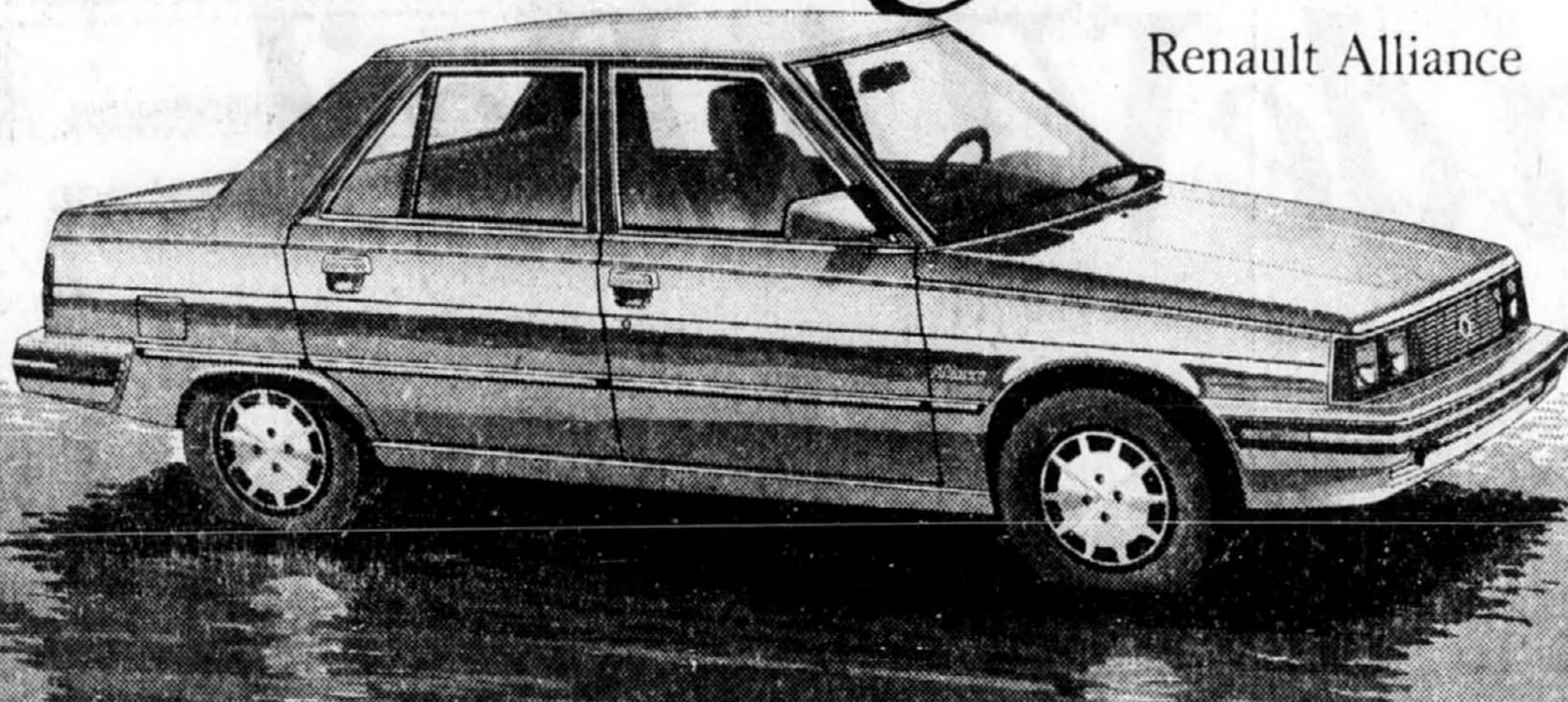
POUR LA PÉRIODE DE LANCEMENT SEULEMENT



UN ÉTÉ
MER & MONDE®
Québec
& J

La technologie européenne abordable émerge!

Renault Alliance



Renault Alliance. À partir de 7170\$*.

Désirées depuis toujours, les prestigieuses voitures européennes demeureraient inaccessibles à cause de leur prix.

Renault a mis un frein à cette situation avec la Renault Alliance.

Pour un prix incroyablement bas, vous pouvez rouler dans une formidable voiture au design européen.

La Renault Alliance vous offre la grande classe à un prix abordable parce qu'elle est fabriquée en Amérique du Nord.

Étonnant? Continuez votre lecture, vous n'êtes pas au bout de vos surprises.

Nommée «Voiture de l'année 1983» par Motor Trend.

«La Renault Alliance est la meilleure fusion d'innovation, d'économie et de plaisir de conduire que nous ayons vue depuis près de 10 ans. De plus, l'Alliance représente une réussite sans précédent du mariage de l'ingénierie européenne au savoir-faire des manufacturiers nord-américains.»

Nous n'avons pas écrit cela. C'est de la plume de Tony Swan, rédacteur en chef du magazine Motor Trend, qui déclarait la Renault Alliance «Voiture de l'année 1983».

Partout, la réaction des critiques a été unanimement élogieuse. Il suffit de l'admirer pour comprendre...

Confort supérieur.

L'Alliance vous offre un espace arrière intérieur qui a sept (7) pouces de plus que celui de l'Escort au niveau des hanches.

Et parce que les sièges avant sont monotraces, les passagers arrière bénéficient d'espace supplémentaire pour leurs pieds.

Performance inspirante.

- Une tenue de route exceptionnelle grâce à la traction avant Renault et à la suspension indépendante aux quatre roues.
- Freinage des plus efficaces grâce aux freins à disque assistés à l'avant.
- Direction à pignon et crémaillère pour une conduite de précision.

Tout cela en équipement standard!

Et des performances qui vous feront plaisir:

Combiné	5.6 L/100 km	50 MPG**
Route	4.6 L/100 km	61 MPG**
Ville	7.1 L/100 km	39 MPG**

Tout s'explique: la Renault Alliance cache un moteur 4 cylindres de 1,4 litre à injection électronique pour une meilleure économie d'essence et un meilleur démarrage en hiver.

Construite en Amérique du Nord.

À partir de 7170\$*.

La Renault Alliance est protégée par le Programme de Protection de l'Acheteur d'American Motors pour les véhicules Renault.

La Renault Alliance.

La technologie européenne abordable émerge!

Les concessionnaires AMC/Jeep/Renault du Montréal Métropolitain.

Le Carlier AMC/Jeep Ltee.
10, 300 Boul. Pie IX
Montréal 323-4330

Automobiles Newman Ltee.
7200 Boul. Newman
Ville LaSalle 363-7210

Micor Auto Inc.
12, 305 Rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles 645-1611

A Ma Baie Automobile Inc.
9750 Boul. Gouin Ouest
Pierrefonds 684-4400

Concordia Auto Ltee.
8065 Rue Lajeunesse
Montréal 273-2373

Garage Special Service Inc.
10 Auto Plaza
Pointe Claire 694-4841

Automobile Montréal Dauphine Ltee.
12, 050 Boul. Laurentien
Montréal 331-6130

Garage H. Fortin Ltee.
148 Boul. Labelle
Laval, Ste-Rose 625-2491

Garage Eddy Doyle Inc.
2280 Boul. St-Joseph
Lachine 637-7511

Auto Montréal Sud Inc.
2066 Chemin Chambly
Longueuil 670-8410

Automobiles Ville-Marie Inc.
2995 Rue Hochelaga
Montréal 527-8525

Laval Auto Inc.
4650 Boul. Dagenais
Laval Ouest 627-4731

Automobile de St-Lambert Inc.
860 Boul. Taschereau
Greenfield Park 676-7901

Rendez-Vous Auto Ltee.
9000 Boul. Taschereau
Brossard 659-7603

Auto Voisin Inc.
1215 Boul. des Laurentides
Laval 668-9272

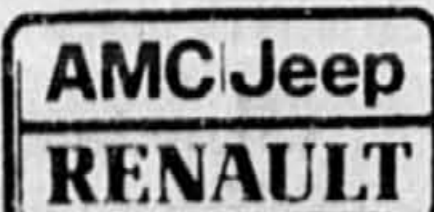
Automobile L'Aiglon Ltee.
401 Boul. Des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Automobiles Segal Inc.
665 Ouest Boul. Clairevue
St-Bruno 653-3333

Auto Gibraltar (1981) Inc.
2032 Boul. Labelle
Chomedey, Laval 687-3123

Lareau Automobiles Inc.
1824 Rue Ste-Catherine Ouest
Montréal 937-7185

2085 Ouest Ste-Catherine
Montréal 937-9551



*Prix de détail suggéré par le fabricant. Les concessionnaires peuvent vendre pour un prix moindre.

**Chiffres établis selon des méthodes approuvées par Transports Canada pour les modèles équipés de boîte manuelle à 4 vitesses, sans système d'air conditionné. Ces cotés sont fournis seulement pour fins de comparaison. La consommation réelle dépend des habitudes de conduite, de l'état de la route et de l'état du véhicule. Certains équipements ou options mentionnés sont offerts en option contre supplément. Alliance et Programme de protection de l'acheteur sont des marques de commerce d'American Motors Corporation. Au Canada, American Motors (Canada) Inc. est un usager sous licence. © et Renault sont des marques de commerce de la Régie Nationale des Usines Renault.

Hausse envisagée de 10% des frais de scolarité des étudiants universitaires

■ QUÉBEC (PC) — Poursuivant sa revue des programmes du ministère de l'Éducation, le Conseil du Trésor examine actuellement différentes mesures allant d'une hausse de 10 p. cent des frais de scolarité des étudiants universitaires à l'augmentation de la charge d'enseignement des professeurs d'université.

C'est ce qui ressort de documents du Conseil dont la Presse canadienne a obtenu copie. On y résume les compressions budgétaires demandées au MEQ en vue de l'année financière 1984-1985 en y adjoignant plusieurs suggestions permettant de les réaliser.

québécois et une hausse générale de 10 p. cent de ces frais pour tous les étudiants.

Les compressions prévues au plan de rangement 84-85 du MEQ ont été fixées à \$5,5 millions dans le cas de l'enseignement universitaire. L'ensemble des mesures étudiées par le Conseil du Trésor à ce chapitre représentent des coupures de \$56,6 millions.

Le Conseil devra donc faire un choix parmi ces mesures.

Il en va de même pour celles dont la Presse canadienne faisait état il y a quelque temps à propos, entre autres, de l'imposition de frais de scolarité dans les cé-

l'abolition de la part de financement du ministère de la sécurité d'emploi de ces mêmes employés. On sauverait ainsi \$8,4 millions.

Entre les deuxième et troisième hypothèses, c'est la dernière qu'on privilégie, la trouvant beaucoup plus réaliste.

Ces mesures, qu'elles touchent au secteur universitaire ou aux secteurs primaire et secondaire, ont toutes été élaborées par le Secrétariat du Conseil du Trésor puisque le MEQ s'est refusé à procéder lui-même à cet exercice.

■ Primaire et secondaire

Pour ce qui est, par ailleurs, du quantum des compressions des secteurs primaire et secondaire pour la prochaine année financière, il est de \$18,2 millions.

Pour atteindre cet objectif, le Conseil du Trésor examine trois mesures qui au total, représentent des coupures de \$29,2 millions.

La première, une réduction générale des allocations supplémentaires aux commissions scolaires, éviterait au gouvernement des déboursés de \$10,3 millions.

La deuxième, une compression générale de 2 p. cent à certains employés identifiés comme « autres personnels », permettraient des économies de \$10,5 millions.

On désigne habituellement par « autres personnels », les employés de soutien, le personnel non syndiqué et les cadres.

La dernière, enfin, consiste en

Laurin

De son côté, le ministre Laurin a soutenu hier soir qu'il n'est aucunement question que le ministère de l'Éducation augmente les frais de scolarité dans les universités.

« On ne peut pas empêcher les analystes du Conseil du Trésor d'ébaucher toutes sortes d'hypothèses, mais ces hypothèses n'ont jamais atteint mon bureau et si elles le faisaient, je les rejetterais d'emblée », a dit le ministre Laurin.

Selon le ministre, le gouvernement a comme politique de ne pas augmenter les frais de scolarité. Plusieurs raisons justifient ce choix, selon M. Laurin.

Il faut maintenir une plus grande accessibilité possible dans le système scolaire, il faut tenir compte de la capacité de payer des étudiants et il ne faut pas pénaliser les étudiants qui proviennent de familles à plus faibles revenus, a-t-il dit.

Les élus ne seront pas en vacances...

- JEAN-FRANÇOIS BERTRAND

■ QUÉBEC — Tout en proposant sa motion d'ajournement des travaux parlementaires, qui a mis fin, hier matin, à cette « fausse » reprise de session, Jean-François Bertrand s'est refusé de croire que, d'ici au 15 novembre, les élus seront en vacances.



Jean-François Bertrand

réitéré, hier, que cette « fermeture » du Parlement constitue un « acte odieux à l'endroit de l'institution sacrée de notre démocratie » et un « acte de mépris à l'endroit de la population ».

Dans sa réplique finale, après avoir rappelé certains commentaires alarmistes des ténors des clans Johnson et Paradis sur le vacuum d'idées au PLQ, pendant la récente campagne au leadership, Jean-François Bertrand a ensuite invité les libéraux à profiter de cette période pour aller faire le plein d'idées sur la relance économique, sur la création d'emplois, ainsi que sur tous les autres grands enjeux auxquels la société québécoise est confrontée.

La motion d'ajournement au 15 novembre a été adoptée, peu avant midi, par 61 voix contre 35, l'un des deux seuls députés indépendants de l'Assemblée nationale, Guy Bisailon, votant avec les libéraux.

D'ici à la mi-novembre, outre les réunions que tiendront hors du Salon bleu les membres des deux comités d'urgence du gouvernement (sur la relance économique et sur la question nationale), environ une vingtaine des 120 députés participeront, à compter d'aujourd'hui, à l'importante commission parlementaire sur la Charte de la langue française.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Le leader parlementaire du gouvernement a, au contraire, soutenu que ces quelques semaines supplémentaires hors du Parlement permettront au gouvernement de mieux préparer son plan d'action global sur la relance économique. « Que M. Bourassa parte en Floride pendant dix jours, c'est son droit. Mais, pendant ce temps-là, le gouvernement va travailler et s'acquitter de ses responsabilités. Et si les députés de l'Opposition considèrent qu'entre le 19 octobre et le 15 novembre ils sont en vacances, tant pis pour eux! », a lancé Jean-François Bertrand.

Quelques minutes plus tôt, son vis-à-vis libéral, Fernand Lalonde, avait une fois de plus vivement dénoncé cette décision du gouvernement de reporter d'un mois la reprise de la session, « après quatre mois de vacances ».

Accusant Jean-François Ber-

trand d'être responsable de séances mal préparées, le traitant de « porte-parole pantin d'un pouvoir hargneux, arrogant et usé » et le qualifiant de « figurant servile d'une comédie triste comme la pluie d'un gouvernement décadent », le leader parlementaire de l'Opposition a

PIERRE TOURANGEAU

On envisage ainsi de moduler les conditions de travail des professeurs d'université en fonction du travail de recherche qu'ils effectuent vraiment. Leur charge d'enseignement passerait de six à neuf heures et ils n'auraient plus droit au congé sabbatique s'ils ne font pas de recherche. Ces mesures entraîneraient des économies de \$25 millions en 84-85.

Une autre suggestion ferait passer les groupes-cours de 29 à 32 étudiants dans les universités, pour une économie de \$10 millions.

Différentes hypothèses de hausses des frais de scolarité dans les universités sont aussi à l'étude parmi lesquelles une augmentation à \$1 000 des frais payés par les étudiants canadiens non

Des élections partielles le 5 décembre

Le bureau du premier ministre Lévesque a annoncé hier que les élections partielles dans les comtés de Jonquière et de Mégantic-Compton se tiendront lundi le 5 décembre prochain.

C'est à la suite d'une séance du conseil des ministres que le premier ministre Lévesque a émis une directive au directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, lui demandant de tenir des élections dans les deux comtés vacants.

La circonscription de Jonquière n'est plus représentée depuis le 29 juin dernier alors que l'ex-député péquiste Claude Vaillancourt a démissionné afin d'occuper un poste de juge à la Cour provinciale de Roberval.

Quant à la circonscription de Mégantic-Compton, le siège est devenu vacant par le décès le 2 octobre dernier du député libéral Fabien Bélanger.

Dans le comté de Jonquière, le Parti Québécois a déjà choisi son candidat, Mme Céline Gagnon, cadre à la Commission scolaire régionale. Chez les libéraux, l'assemblée pour le choix d'un candidat doit se tenir dimanche prochain. Quatre candidats sont sur les rangs: Edouard Brassard, enseignant; Lionel Girard, retraité; Daniel Giguère, journaliste-animateur, et Aline Saint-Amand, correctrice d'épreuves.

Selon certaines sources, l'aspirant Giguère serait le favori de l'actuel chef Robert Bourassa puisqu'il jouit de l'appui enthousiaste de Mme Yolande Fortin, une des principales organisatrices locales du camp Bourassa lors de la campagne au leadership.

Quant au comté de Mégantic-Compton, les deux principaux partis n'ont pas encore choisi de candidat pour les représenter. On croit cependant que l'ex-député unioniste Fernand Grenier serait tenté de se porter candidat sous la bannière libérale puisqu'il aurait fait des démarches en ce sens auprès des députés libéraux lors des obsèques du député le 5 octobre dernier.

Les biens de l'avocat de Grégoire saisis?

L'on ne sait pas si une malédiction entoure tous ceux qui gravitent dans l'entourage du député Gilles Grégoire, mais son propre avocat, Me Pierre Gaudreau, a lui-même des démêlés avec la justice puisque ses biens personnels sont en instance d'être saisis.

En effet, dans un avis de la Cour supérieure publié dans un quotidien de Québec samedi dernier, il est fait mention que ses biens et effets personnels de sa résidence sise au 169, rue Mistral à Beauport, seront mis en vente le 25 octobre prochain.

Parmi les biens saisis qui font l'objet du bref d'exécution, on mentionne une voiture Oldsmobile 1982, un ensemble de salon 3 pièces, un télécouleur Zenith, un appareil stéréo, une laveuse et une sècheuse Westinghouse et une tondeuse.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

ATLANTIQUE

113 MAGASINS partout près de chez vous

COMPOSEZ 253-8880 pour la succursale près de chez vous

GARANTIE*

Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

REMBOURSEMENT*

La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins chers aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE*

Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

FISHER

HITACHI VT-11

- 1 programme, 10 jours
- Effets spéciaux
- Touches sensibles
- Recherche accélérée avant/arrière
- Télécommande

\$649⁹⁹

GARANTIE 2 ANS OPTIONNELLE

FVH-730

- magnéscope format VHS
- 14 jours, 9 programmes
- télécommande sans fil
- 105 canaux
- ralenti
- recherche accélérée
- arrêt sur image
- son stéréo, haute fidélité
- touches x-sensibles

\$1199⁹⁹

LE VCR 4000 DE SANYO

- Télécommande
- Arrêt sur image
- Programmation 3 jours
- Touches à effleurlement
- Recherche accélérée avant/arrière

\$499⁹⁹

GARANTIE 2 ANS OPTIONNELLE

LE COMMODORE VIC-20

CELUI QUI PROGRESSE AVEC VOUS.

VIC-20 COMMODORE OFFRE INCROYABLE!

VIC-20 + DATASETTE \$199⁹⁹

SANYO MG-31

\$79⁹⁹

SANYO RDS-30

- Métal
- Chromé
- Dolby
- Touches sensibles

\$199⁹⁹

SONY WM-10

\$159⁹⁹

SONY KV-1931

- Télécouleur écran 20"
- Système Trinitron
- Boutons - poussoir
- 100% transistorisé
- UHF/VHF
- Ajustement automatique

\$499⁹⁹

GARANTIE 5 ANS OPTIONNELLE

SONY 31C435

- Mt. couleur 14 pouces
- contrôle à distance
- 100% transistor
- style moniteur
- extra moderne
- définition d'image supérieure

\$699⁹⁹

FISHER

CA-56

- amplificateur 100 watts RMS
- table distortion
- indicateur LED
- égalisateur incorporé

FM-55

- amplificateur
- AM-FM stéréo, FM mono
- indicateur LED

CR-54

- magnétocassette
- normale, métal et CrO2
- Dolby
- indicateur LED

MT-125

- cartouche magnétique lecture
- retour automatique
- entraînement par courroie

ST-545

- haut-parleurs
- haute fidélité
- 40 watts RMS chacun

\$799⁹⁹

MAGASIN D'ENTREPÔT DE L'EST
6060 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN (sortie Lacordaire) **253-8880**

MAGASIN D'ENTREPÔT DE L'OUEST
MAIL - WEST ISLAND. (sortie boul. des Sources) **683-1943**

113 MAGASINS COMPOSEZ 253-8880

POUR MIEUX VOUS SERVIR POUR LA SUCCURSALE PRÈS DE CHEZ VOUS

EMERSON • PIONEER • YAMAHA • LUXMAN • HARMAN KARDON • DUAL • TECHNICS • TEAC • TELECOM

ACUSTIC RESEARCH • HOCERWIN VEGA • KEF • JANIS • MELOTONE • DISWASHER • DECCA • PHILIPS • MALLORY • MATTEL • IMAGICO • COMMODORE

AUDIO TECHNICA • SHURE • PICKERING • ORTOFONO • SEINHEISER • KOSS • MAXELL • BASF • TOK • STANTON • DURACELL • DYNACHARGE • ADC



photo LA PRESSE

\$550 000 pour Centraide

Dans le cadre de la contribution de plus de \$550 000 que la Banque Royale et ses employés se sont engagés à verser à Centraide-Montréal, MM. François Paradis, premier vice-président et directeur général de la Banque Royale pour le Québec, et Guy Dumas, président du Fonds de charité, ont remis hier à M. Frank Roberts, président de la campagne Centraide, la formule de souscription de la banque et de ses employés. Un groupe d'employés de la succursale principale de Montréal, Place Ville-Marie, assistaient à la cérémonie. Ce don de la Banque Royale représente 3,4 pour cent de l'objectif de \$16 millions de la campagne 1983 de Centraide-Montréal.

SOLITUDE ?

Club de rencontre
Les amis des arts
526-4966
526-2826

Problèmes avec l'alcool ?

Ecrivez à:
LA MAISON JEAN LAPOINTE
111, rue Normand
Montréal QC
H2Y 2K6

FORT LAUDERDALE

VENTE

199\$

à partir de

Vols ABC

Vacances par Wardair

voyez votre agent de voyage

DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

JEUDI VENDREDI SAMEDI
SEULEMENT

SPÉCIAL MINOLTA

CHEZ PHOTO LAPLANTE

PLAN DE MISE DE CÔTÉ



MINOLTA
X 700

Entièrement programmé à exposition automatique. Le «Minolta Program System» permet d'utiliser un ensemble de nouveaux accessoires.

Régulier \$349.95

OFFRE SPÉCIALE:

\$319.95



MINOLTA X G1

Contrôles automatique et manuel de l'exposition le XG1 vous offre à la fois le contrôle automatique de l'exposition avec priorité à l'ouverture et le contrôle manuel complet.

OFFRE SPÉCIALE:

\$194.95

Rég. \$249.95

LES OBJECTIFS MINOLTA à haute performance

- Minolta 28mm F2.8 Bonne valeur à: **\$129.95**
- Minolta 28-85mm 300n Bonne valeur à: **\$329.95**
- Minolta 35-105mm 200n Bonne valeur à: **\$319.95**
- Minolta 70-210mm 200n Bonne valeur à: **\$329.95**

5 ans de garantie sur les objectifs Minolta



- Photo passeport en 5 minutes
- Accessoires de chambre noire
- Magnéscope et caméra vidéo
- Club vidéo

CLUB VIDÉO
SUPER SPÉCIAL
carte de membre pour une année
\$1000

MINOLTA AF-S

Le Minolta AF-S entièrement automatique pour une photographie sans souci et sans erreur.



Des grandes caractéristiques du AF-S: Mise au point automatique. Exposition automatique. Flash électronique. Chargement et déroulement de la pellicule assurés automatiquement. Avance automatique de la pellicule. Avance à la pellicule et rebobinage automatiques. Arrêt automatique du rebobinage de la pellicule. Possibilité de pellicule «ISO» 1000. Exceptionnellement compact et léger. 100 modèles de pellicules de 24-exposition par ensemble de piles.

OFFRE SPÉCIALE
\$174.95

Rég. \$189.95



MINOLTA AF-SV

La Minolta Talker EN ANGLAIS SEULEMENT

OFFRE SPÉCIALE
\$194.95

Rég. \$219.95

À L'ACHAT DU MODÈLE
X 700 — X 570

vous obtiendrez de Minolta un sac de loisir Minolta. BONI



Photos passeport en cinq minutes

photo
A. Laplante INC.

242, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
669-0595

Les membres du groupe
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.,

le nouvelliste

la tribune

La Voix de l'Est+

Le Nouvelliste de Trois-Rivières, La Tribune de Sherbrooke et La Voix de l'Est de Granby adressent leurs meilleurs vœux de succès et de prospérité à

la presse
100 ans

à l'occasion de son centenaire.

LA PRESSE et Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc., sont membres du groupe GESCA LTÉE de même que PROBEC 5, LTÉE, entreprise qui les représente pour la vente d'espace publicitaire à caractère national.

Nous sommes fiers d'être associés au plus grand quotidien français d'Amérique.

CRÉER DES EMPLOIS

productifs et permanents... comment?

GRÂCE À UN CLIMAT FAVORABLE:

- Créer un climat favorable à l'investissement;
- Réduire le fardeau fiscal des particuliers;
- Réduire les dépenses gouvernementales;
- Laisser respirer les entreprises;
- Réduire le rôle de l'Etat;
- Refuser la négociation sectorielle;
- Assurer plus de réalisme dans les lois du travail;
- Arrêter de parler de l'indépendance.



CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

La Banque de Montréal à votre service.

Le taux d'intérêt sur prêts hypothécaires

d'une durée de 5 ans*

est diminué à

13%*

De plus vous pouvez maintenant rembourser par anticipation jusqu'à 10% du montant initial du prêt chaque année sans pénalité!!



Banque de Montréal

*Le taux est calculé sur une base semestrielle et non à l'avance - pour premières hypothèques propriétaire-occupant. Le taux minimum est sujet à changement sans préavis. Un prêt hypothécaire d'une durée de cinq ans prend fin cinq ans après le premier jour du mois où le prêt a été approuvé. Pour plus de détails sur les prêts hypothécaires de la Banque de Montréal, communiquez avec la succursale la plus près de chez vous. L'évaluation, l'arpentage, l'examen des titres, les frais juridiques et le cas échéant, les frais et les primes d'assurance sur le prêt hypothécaire sont à la charge de l'emprunteur. Les versements anticipés sont autorisés sous réserve d'un maximum et d'une pénalité. Les mensualités comprennent un versement sur taxes.

Audiences publiques sur l'avenir du Canada

C'EST AUX CANADIENS QU'IL APPARTIENDRA DE DÉFINIR L'AVENIR DE LEUR PAYS. PARTICIPEZ AUX AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'UNION ÉCONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA.

- COMMENT AMÉLIORER NOTRE ÉCONOMIE
- COMMENT CONCILIER NOS IMPÉRATIFS ÉCONOMIQUES ET NOS OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT
- COMMENT AMENER EMPLOYEURS ET SALARIÉS À TRAVAILLER PLUS EFFICACEMENT ENSEMBLE
- COMMENT AMÉLIORER LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES
- COMMENT AMENER LE GOUVERNEMENT À ÊTRE PLUS ATTENTIF AUX BESOINS DES CANADIENS DE TOUTES LES RÉGIONS

LA COMMISSION TIENDRA DES AUDIENCES PUBLIQUES À MONTRÉAL LE 31 OCTOBRE, 1983 - LE 3 NOVEMBRE, 1983 9H30 À 16H30. HÔTEL LE QUATRE SAISONS 1050 SHERBROOKE OUEST SALON L'ÉTÉ.

Bienvenue à tous.

Soyez partie prenante.

Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada



Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada

L'épiscopat canadien pour l'absolution collective

Parlant au nom de l'épiscopat canadien devant le synode des évêques catholiques réuni à Rome, Mgr Bertrand Blanchet, évêque de Gaspé, a demandé que l'Eglise se montre plus favorable à la confession et à l'absolution collectives.

JULES BÉLIVEAU

Au sujet de l'aveu des fautes fait privément à un prêtre, par ailleurs, Mgr Blanchet a signalé qu'il constitue une forme « irremplaçable » de la confession.

La nouvelle approche pastorale du sacrement de la réconciliation, a-t-il insisté, fournit l'occasion au prêtre et au fidèle « de s'accueillir mutuellement, d'écouter ensemble la Parole de Dieu, de confesser l'amour de Dieu en même temps que le péché, de prier ensemble afin d'accueillir le pardon de Dieu et en être témoins ». Cette forme privée du ministère pénitentiel, a-t-il ajouté, permet l'expression plus détaillée de la réponse humaine à l'initiative de Dieu de même qu'une explication plus complète du mouvement de conversion du pénitent. De plus, elle aide à manifester que le pardon de Dieu rejoint chacun en ce qu'il a de plus personnel, avec une Parole de Dieu pour lui aujourd'hui.

L'évêque de Gaspé a par ailleurs déclaré que la forme collective de la réconciliation « a l'avantage de favoriser une prise de conscience collective du péché et de ses dimensions sociales et politiques. Elle permet de s'accepter ensemble comme un peuple de pécheurs pardonnés, de renouer les liens distendus ou rompus, de vivre avec d'autres le mystère de la réconciliation, bref de faire l'expérience de ce qu'est l'Eglise... »

Mgr Blanchet a souligné que

les documents officiels de l'Eglise se sont jusqu'ici montrés réticents envers la confession et l'absolution collectives. Selon lui, il faut pourtant que la grande institution ecclésiastique romaine accepte d'aller de l'avant et poursuive une étude plus approfondie du sacrement de la réconciliation dans le sens d'un élargissement éventuel de la discipline concernée.

L'évêque de Gaspé a signalé que les Eglises orientales, qui se réclament des traditions apostoliques, exercent le ministère de la réconciliation tant dans sa forme individuelle que communautaire, ce qui n'empêche pas l'Eglise latine de ne pas mettre en doute la validité des sacrements dispensés par ces communautés ecclésiastiques.

Les difficultés de l'Eglise latine face à la confession et l'absolution collectives, a enfin indiqué Mgr Blanchet, « paraissent souvent liées aux déclarations du Concile de Trente, qui affirme comme une exigence du droit divin la nécessité de la confession détaillée de tous les péchés graves ». Or il faudrait interpréter les prescriptions canoniques du 16e siècle dans le contexte de la Réforme protestante, qui contestait la forme privée du sacrement. On ne pourrait donc citer le Concile de Trente comme une autorité devant empêcher au 20e siècle la réalisation d'une forme pénitentielle avec confession et absolution collectives.

Mgr Blanchet est un des cinq évêques canadiens participant au synode romain. Les quatre autres sont Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec; Mgr Adam Exner, archevêque de Winnipeg; Mgr Marcel Gervais, évêque auxiliaire à London; et Mgr Maxim Hermaniuk, de Winnipeg, archevêque des catholiques ukrainiens du Canada.

DÉCOUPEZ — DÉCOUPEZ — DÉCOUPEZ — DÉCOUPEZ

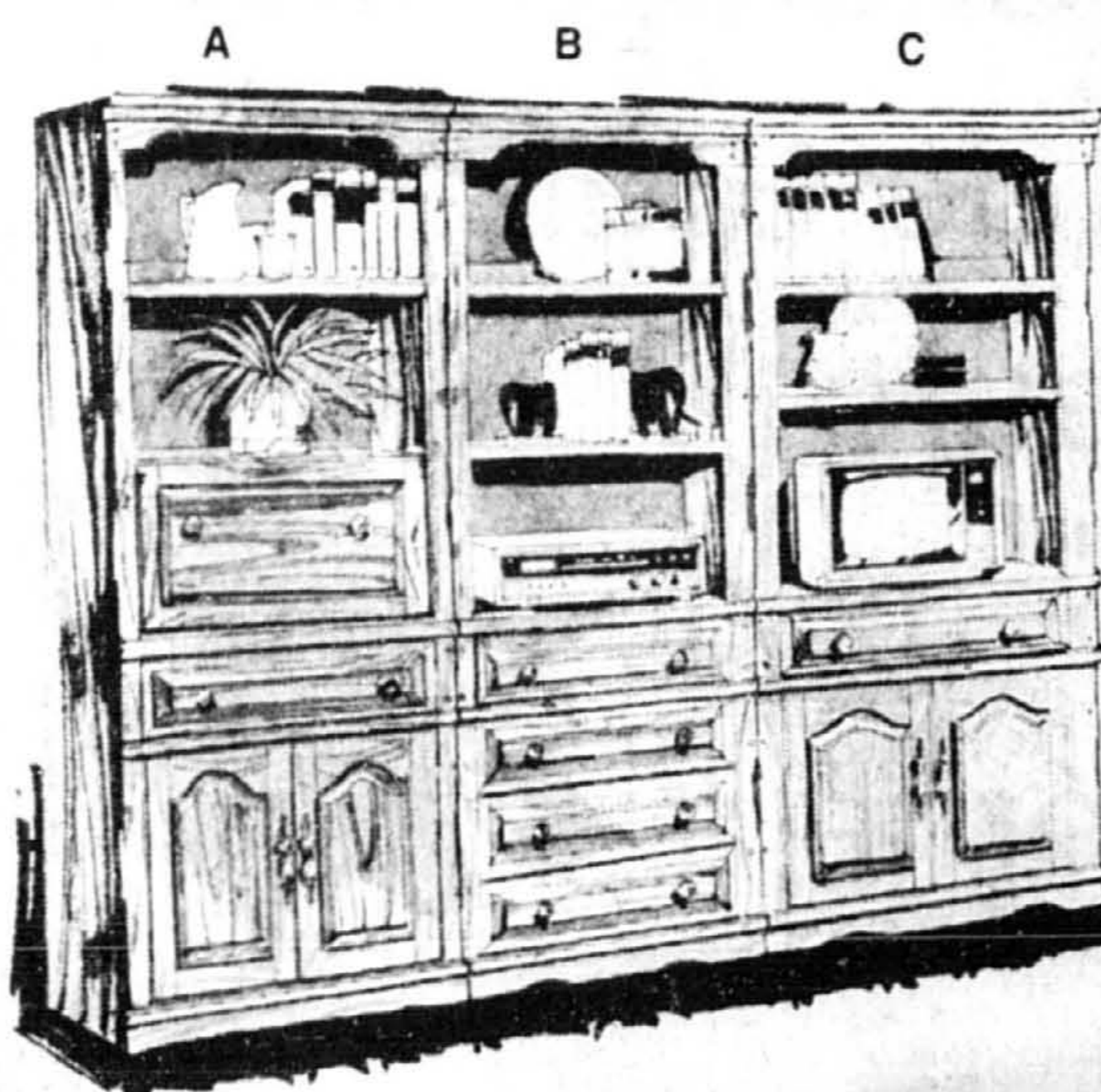
INFORMATION ET ACTUALITÉ SOVIÉTIQUES

EST OFFERT GRATUITEMENT À TOUTES PERSONNES DEMEURANT AU CANADA QUI DESIRE OBTENIR LE POINT DE VUE SOVIÉTIQUE SUR L'ACTUALITÉ, L'INFORMATION GÉNÉRALE ET LES NOUVELLES ÉMANANT DU PLUS GROS PAYS AU MONDE.

JE DESIRE UN ABONNEMENT GRATUIT À: INFORMATION ET ACTUALITÉ SOVIÉTIQUES: 400 STEWART ST. APT. 1108 OTTAWA, ONTARIO, K1N 6L2

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 VILLE: _____
 PROVINCE: _____ CODE POSTAL: _____

VALEURS \$ D'AUTOMNE



Unités murales avec tables d'appoint assorties

Idéal pour y ranger, y mettre en valeur vos bibelots, livres, téléviseur, et chaîne stéréo. Fabrication solide en bois de bouleau de ton miel avec ferrures plaqué laiton et pour compléter le tout de jolies tables de même fabrication à prix abordable.

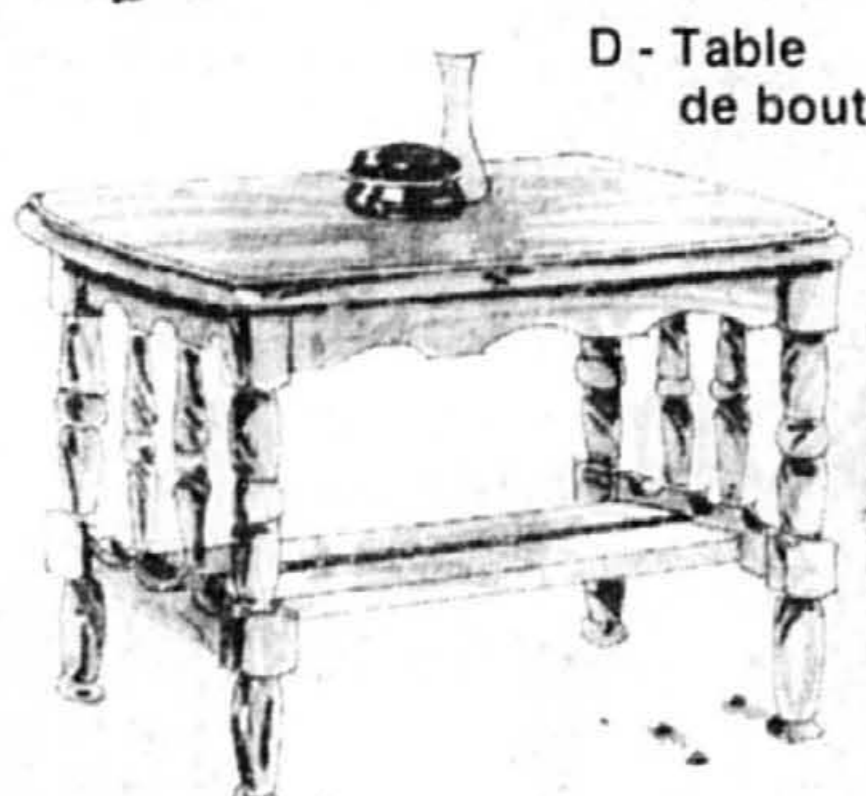
A - Élément mural avec bar abattant, un tiroir, 2 portes **349\$**

B - Élément mural avec 4 tiroirs et emplacement pour chaîne stéréo **299\$**

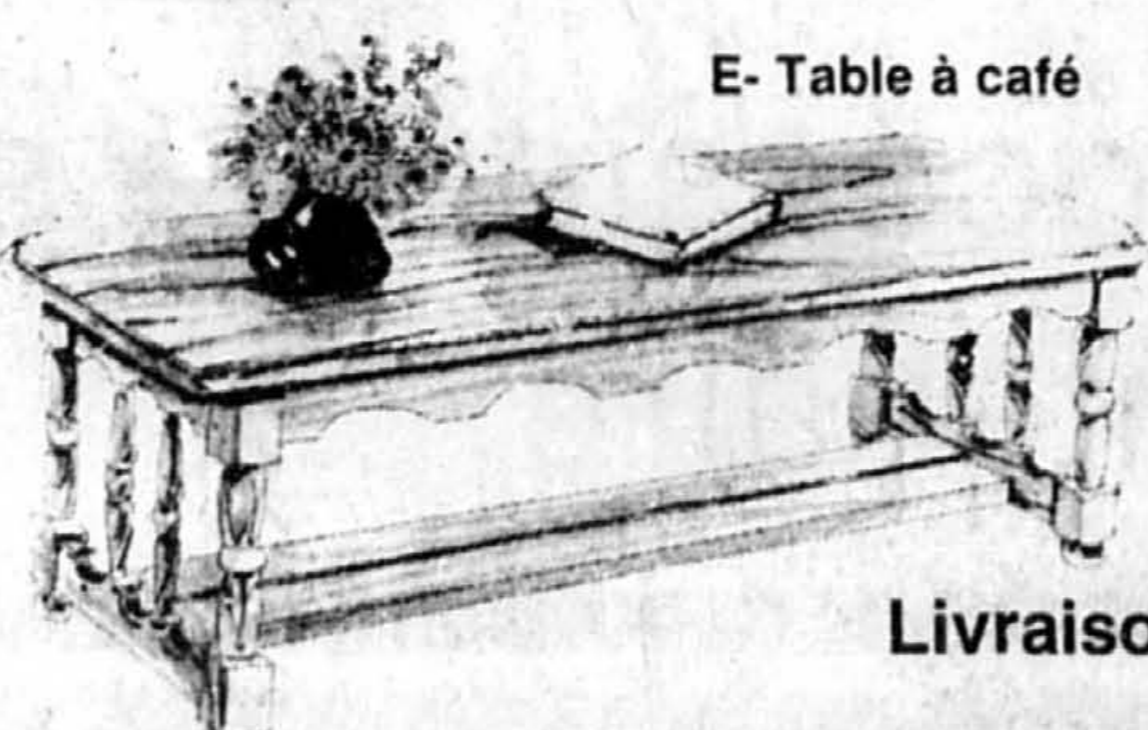
C - Élément mural avec 1 tiroir, emplacement pour un téléviseur et 2 portes **269\$**

UNITÉ MURALE TEL QU'ILLUSTRÉ A-B-C. **879\$**

E - Table à café **119\$**



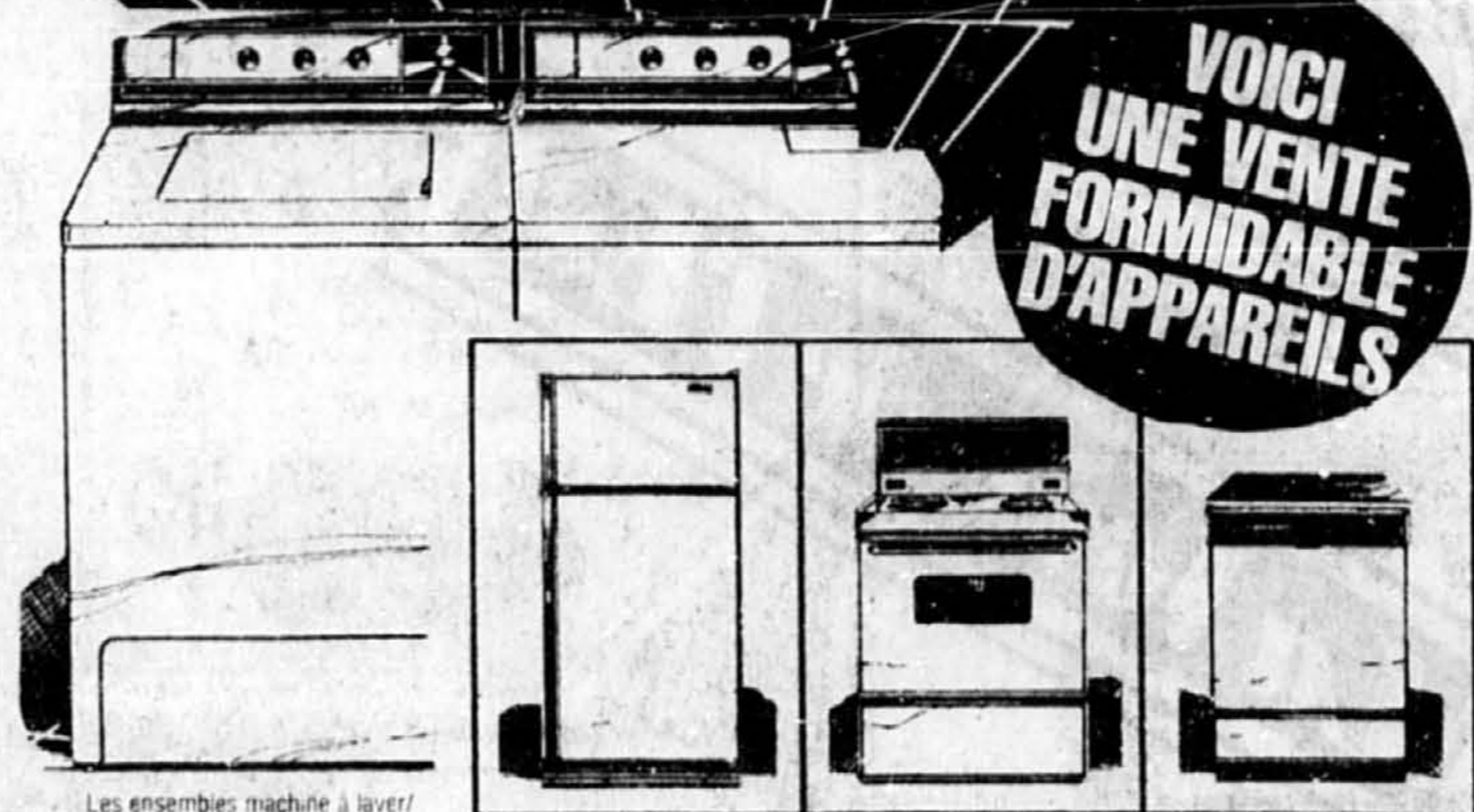
D - Table de bout **119\$**



Livraison incluse

Inqlis SUPER SOLDE

VOICI UNE VENTE FORMIDABLE D'APPAREILS



Les ensembles machine à laver sècheuse de qualité Inqlis offrent toutes commodités, manabilité, simplicité et fiabilité.

Les réfrigérateurs Inqlis vous sont offerts à des rabais fantastiques dans un vaste choix de modèles et de dimensions.

Les cuisinières Inqlis offrent aux consommateurs une gamme de fonctionnalités, de confort, de sécurité, de fiabilité.

De super économiques à l'achat de lavage automatique Inqlis qui sont conçus pour vous faire épargner de temps et de l'énergie.

Inqlis Appareils Électroménagers

entreposage gratuit jusqu'à 12 mois

BRAULT & MARTINEAU

7930 SHERBROOKE EST. MONTRÉAL METRO BEAUGRAND 353 7330

382 BOUL. DES LAURENTIDES L'AVAIL 667-3210

"C'est là qu'il se passe!" 1130 D'ILLARD, VILLE LASALLE 364-6110

6875 JEAN-TALON, ST LEONARD 254-9455 PRES DES GALERIES D'ANJOU

3245 CHEMIN CHAMBLAY, LONGUEUIL COIN ROBERVAL 679-1260

J.M. SAUCIER

Electronique Ltée

NOUS

AGRANDISSONS

SUPER VENTE

29 SEPTEMBRE
29 OCTOBRE

**ACHETEZ MAINTENANT
ET COMMENCEZ
À PAYER EN 1984
SEULEMENT**

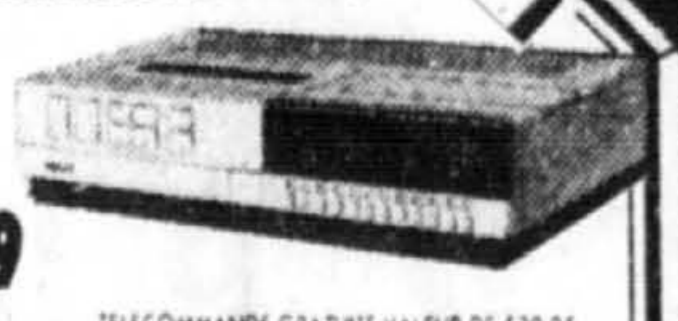
GRATUIT
DU 29 SEPTEMBRE AU 29 OCTOBRE
À L'ACHAT DE N'IMPORTE LEQUEL VIDÉO ANNONCÉ
VOUS OBTIENDREZ

- Un abonnement d'un an à notre club vidéo
- 3 cassettes vidéo VHS 8 heures d'une valeur de \$45.
- une valeur de \$50 applicable sur location de film

MAGNÉSCOPE, modèle VJT-250

- VCR de 8 heures avec minuterie de 10 jours...
- Réglage de vitesse, et télécommande gratuite
- L'opération visuelle rapide vous permet de passer et revenir dans les deux sens en enregistrant
- L'arrêt sur image permet l'effet « image fixe »
- Synchronisation électronique à effet net
- Télécommande gratuite permettant de commander sans quitter votre fauteuil, le plupart des fonctions VEC

\$599⁹⁹



TELECOMMANDE GRATUITE VALEUR DE \$39.95

AKAI

MAGNÉSCOPE DE TABLE

\$649⁹⁹

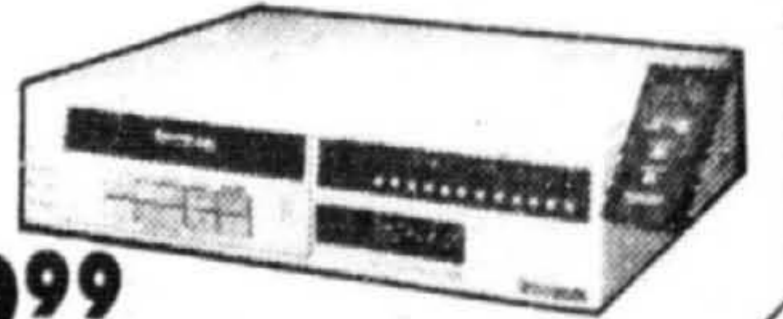
programmable 14 jours, 1 programme, enregistrement 8 heures sur une seule cassette, télécommande avec 11 fonctions

Panasonic

VIDÉO VHS Modèle PY-1323 K

- Jusqu'à 8 heures d'enregistrement
- Recherche rapide de l'image
- Chargement frontal
- Arrêt sur image, avance image pas par pas
- Contrôle à distance et plusieurs autres caractéristiques

\$649⁹⁹

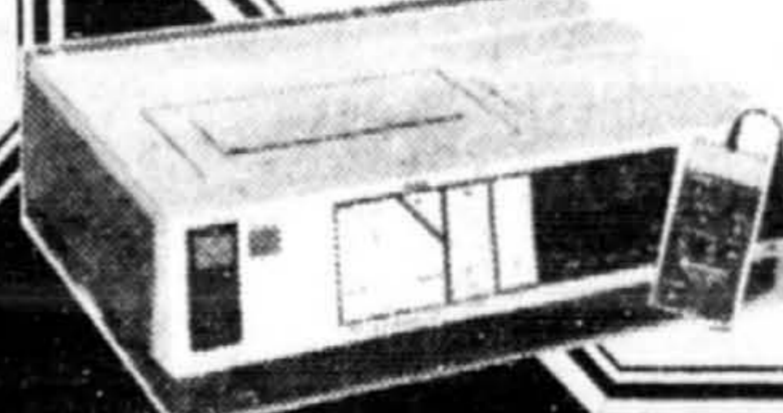


HITACHI

VIDÉO DE TABLE

\$679⁹⁹

5 programmes, 10 jours programmable, arrêt sur image, synchronisation électronique, changement de canal à distance avec télécommande, 8 heures d'enregistrement



HITACHI

TÉLÉCOULEUR MEUBLE 26"

- LUMINAR 20, LAMP-ÉCRAN 100" visible
- Ultra APS, commande automatique de fréquence (APC), decoder VHS
- Style contemporain
- Noir super
- MODÈLE TST1125

\$699⁹⁹

GARANTIE 4 OU 6 ANS

Panasonic

TÉLÉCOULEUR 20 PO.

Modèle PC-2013

\$549⁹⁹

GARANTIE 4 OU 6 ANS

HITACHI

TÉLÉCOULEUR 20"

- MODÈLE DE TABLE COMMANDE DES COULEURS LUMINAR LE RÉGLAGE VERNIER VHF A MÉMOIRE FACILITE LA SYNCHRONISATION ET LA COMMANDE AUTOMATIQUE DE FRÉQUENCE (APC) ASSURE UNE RÉCEPTION PARFAITE DES SIGNAUX
- MODÈLE MT2300 OU MT 2101

\$549⁹⁹

GARANTIE 4 OU 6 ANS

ZENITH

14" TÉLÉCOULEUR

Modèle Z-1382

\$397⁹⁹

GARANTIE 4 OU 6 ANS

ZENITH

26" TÉLÉCOULEUR

Modèle S2554NK

\$797⁹⁹

GARANTIE 4 OU 6 ANS

JVC

RADIO PORTATIF STÉRÉO RC-660

- AM / FM cassette
- 4 haut-parleurs
- Ordes courts
- Système biphonique

\$179⁹⁹



RCA

TÉLÉCOULEUR 26 PO

MODELE GJR-648

- Monosélecteur de canaux VHF / UHF
- 18 fonctions
- Roulettes dissimulées

\$649⁹⁹

GARANTIE 4 OU 6 ANS

RCA

TÉLÉCOULEUR 20 PO

MODELE FJR-423

- Synchronisation multi-bandes
- Répertoire automatique de la couleur

\$429⁹⁹

GARANTIE 4 OU 6 ANS

RCA

TÉLÉCOULEUR 26"

MODELE GJR651

- Convertisseur intégré
- 122 canaux
- Contrôle à distance

\$799⁹⁹

GARANTIE 4 OU 6 ANS

RCA

TÉLÉCOULEUR 20" COLORTRAK

MODELE FGR 478

- Convertisseur intégré 122 canaux et sélection mode

\$569⁹⁹

GARANTIE 4 OU 6 ANS

HITACHI

PLATINE À CASSETTE STÉRÉO

Modèle D-E11

\$159⁹⁹

GRATUIT: 25 CASSETTES VHS C-60



HITACHI

TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle de table

Modèle MT-2273

\$699⁹⁹



Panasonic

RADIO AM-FM cassette

et haut-parleurs

2 voies, modèle RX-1540

\$99⁹⁹



Technics

60 WATTS RMS

ENSEMBLE STÉRÉOPHONIQUE COMPRENANT:

- Récepteur am-fm-stéréo quartz, digital modèle SA-210, puissance de 60 watts total
- Table tournante modèle SL-8200, semi-automatique avec cartouche magnétique incluse
- 2 haut-parleurs Alai modèle CVT-44 3 voies puissance de 110 watts total

\$599⁹⁹

AKAI

44 WATTS RMS

ENSEMBLE STÉRÉOPHONIQUE COMPRENANT:

- Ampli Alai modèle AMU-110, puissance de 44 watts rms total
- Synthosélecteur Alai modèle ATK-110, am-fm-stéréo
- 2 haut-parleurs modèle HSP-305, puissance de 60 watts rms total, 2 voies
- Table tournante Panasonic modèle SJH-305, automatique avec cellule magnétique incluse
- GRATUIT AVEC CET ENSEMBLE: Radio Alai modèle AJ-425 am-fm-cassette

\$599⁹⁵

PIONEER

50 WATTS RMS

ENSEMBLE STÉRÉO COMPRENANT:

- Récepteur AM / FM stéréo Pioneer, modèle SX-202 de 50 watts rms total
- Table tournante Pioneer, modèle PL-2 DC à entraînement semi-automatique et cartouche magnétique incluse
- 2 haut-parleurs, modèle 305 de 60 watts rms total

\$369⁹⁹



JVC

ÉCONOMIE ET PERFORMANCE KDV-11

- Mécanisme de commande léger
- Réducteur de bruit ANIS DOLBY B
- Indicateurs à LED-TÉTE METAPERM

\$169⁹⁹

GRATUIT 25 CASSETTES C-60



TOSHIBA

GARANTIE 4 OU 6 ANS

14" TÉLÉCOULEUR

Modèle CA-320

\$429⁹⁹

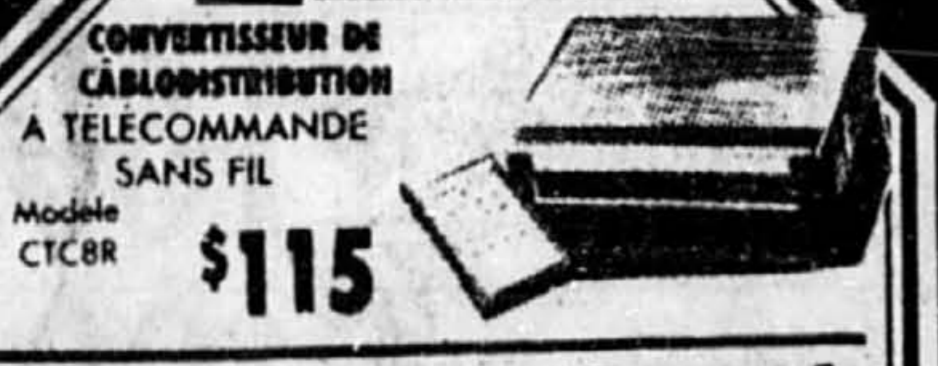


PHILIPS

CONVERTISSEUR DE CÂBLODISTRIBUTION À TELECOMMANDE SANS FIL

Modèle CTC8R

\$115



PHILIPS

Modèle CT-C7

\$49⁹⁵



RCA

TÉLÉCOULEUR À ÉCRAN GÉANT 45 po

Modèle PJR 500R

- Centre de commande numérique
- Synchronisation multi-bandes de 128 canaux
- Fonctions de moniteur vidéo
- Roulettes dissimulées facilitent le déplacement

UN DES MEILLEURS PRIX EN VILLE



JVC

70 WATTS RMS

ENSEMBLE STÉRÉOPHONIQUE COMPRENANT:

- Récepteur JVC, modèle RK-11
- Table tournante Panasonic
- Haut-parleurs JVC à 3 voies

SEULEMENT \$499⁹⁹



KENWOOD

100 WATTS RMS

ENSEMBLE STÉRÉOPHONIQUE COMPRENANT:

- Amplificateur stéréo intégré modèle KA-51, puissance de 100 watts total
- Tour am-fm modèle KT-51 à synthèse à quartz
- 2 haut-parleurs modèle LSK-400, 3 voies, 12 po., puissance de 100 watts chacun
- Table tournante semi-automatique modèle KD-21 avec cartouche magnétique incluse
- Modèle et égalisateur en option

\$999⁹⁹



HITACHI

40 WATTS RMS

ENSEMBLE STÉRÉOPHONIQUE COMPRENANT:

- Récepteur stéréo am-fm, puissance de 40 watts rms total, modèle SR-1900
- Table tournante Hitachi semi-automatique avec cartouche magnétique incluse, modèle HT-1
- 2 haut-parleurs Hitachi HSP-305, puissance de 60 watts rms total

\$399⁹⁹



RCA

GARANTIE 4 OU 6 ANS

Modèle EJR-330

TÉLÉCOULEUR 14 PO

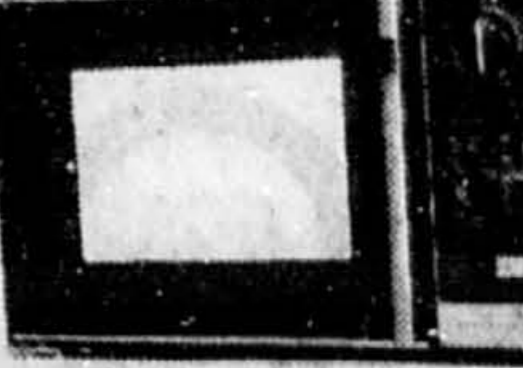
\$329⁹⁹



Panasonic

TOSHIBA

UN DES MEILLEURS PRIX EN VILLE



GARANTIE

Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

REMBOURSEMENT

La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins cher aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE

Tout élément de votre système de son pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

• La garantie 3, 4, 6, 5, 10 ans est disponible avec un léger supplément.

2% supplémentaire sur carte de crédit

MISE DE CÔTÉ POUR LES FÊTES

10090

ST-LAURENT

MÉTRO SAUVÉ entre Sauvé et Sauriol

VISA

MasterCard

389-3541

VISA

MasterCard

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi: 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h
Samedi: 10h à 17h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

DÉPOSITAIRE DES PLUS GRANDES MARQUES SUR LE MARCHÉ

- RCA • HITACHI • AKAI
- JVC • ZENITH • MAGNAVOX
- SYLVANIA • TOSHIBA
- CERWIN-VEGA • TECHNICS
- KENWOOD • PIONEER
- ELECTROHOME
- PANASONIC • QUASAR
- PHILIPS

Les photos et dessins dans ces pages peuvent légèrement différer des modèles en vente.

Les spéciaux annoncés dans cette page et dans les pages qui suivent sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

(PC) — Il y a de moins en moins de nouveau-nés qui meurent au Québec, qui jouit d'un des taux les plus bas du monde « sinon le meilleur » en ce qui regarde la mortalité périnatale.

C'est la conclusion à laquelle en arrive le Comité d'étude de la mortalité périnatale dans son rapport 1980-1981 rendu public hier par la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

La mortalité périnatale comprend les décès de bébés pesant plus de 1 000 grammes, survenus dans les sept jours suivant la naissance, que ce soit avant l'accouchement (mortalité foetale)

Forte baisse de la mortalité des nouveau-nés au Québec

ou dans la semaine suivante (mortalité néonatale).

Pour 1980-1981, le taux de ce type de mortalité se situait à 7,8 pour 1 000 naissances, c'est-à-dire 1 130 décès périnataux dont 516 décès foetaux et 614 décès néonataux sur un total de 90 270 naissances enregistrées dans 89 centres hospitaliers où se pratique l'obstétrique.

Toutefois, si on tient compte des décès de bébés pesant entre 500 et 999 grammes, le taux monte à 12,5 pour 1 000. En excluant les malformations congénitales, il tombe à 9,6.

Si on compare le pourcentage actuel de mortalité périnatale avec celui de 1967, date du début des activités du comité, « on est à même de constater une diminu-

tion de 60 p. cent des décès foetaux (de 14,2 à 5,7 pour 1 000) et de 62 p. cent des décès néonataux (de 14,4 à 5,5 pour 1 000) », note l'étude.

Il s'agit, dans l'ensemble du Québec, d'une baisse qui varie selon les régions de 46 à 72 p. cent des mortalités chez les nouveau-nés. Avec 31 p. cent des décès évitables, les malformations con-

génitales constituent les causes les plus fréquentes de décès.

Par ailleurs, on estime que 42 p. cent des morts évitables ont été causées par l'apnée, le syndrome de détresse respiratoire et la malnutrition foetale; 15 p. cent des morts étaient de causes inconnues.

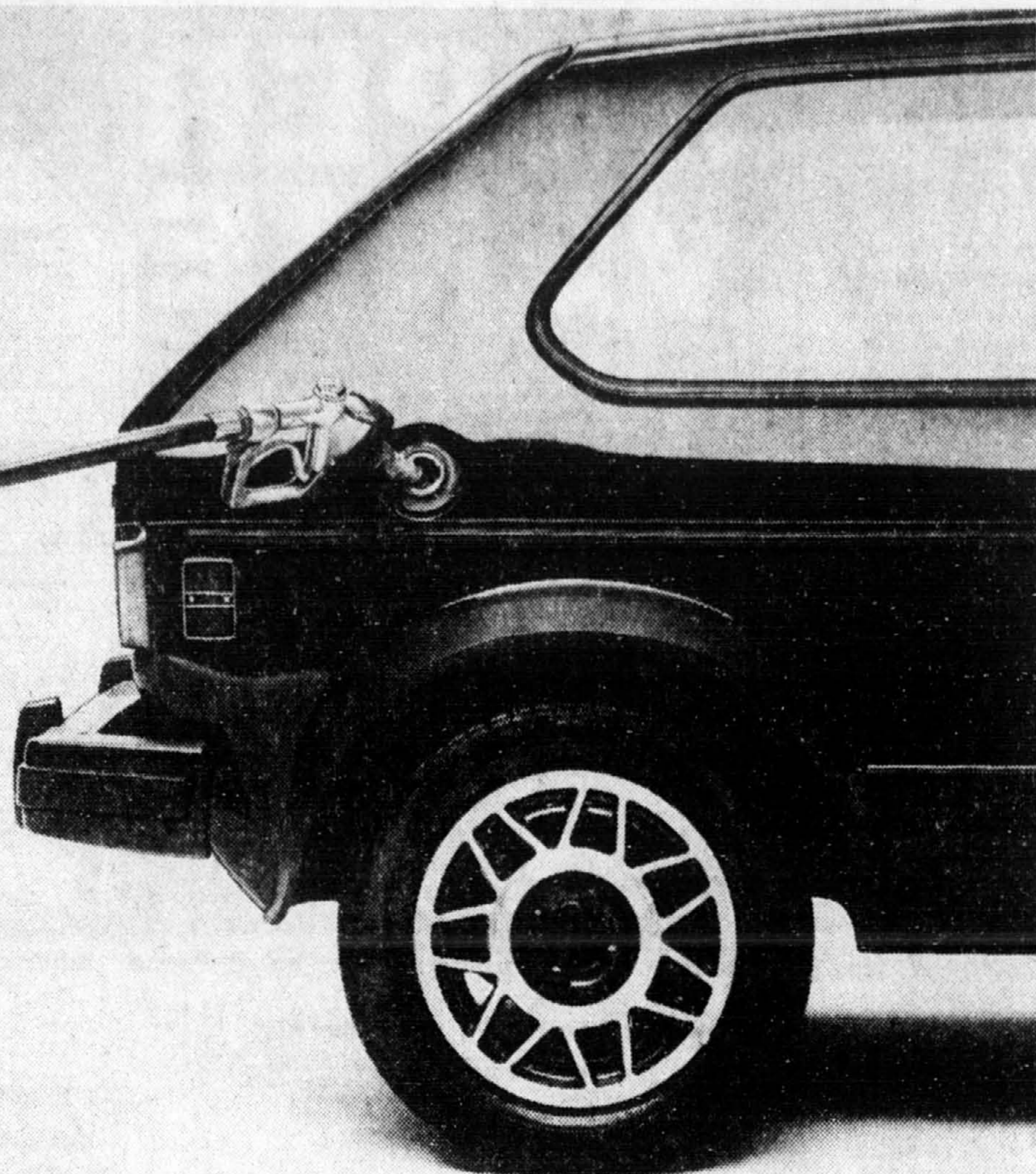
Les décès « évitables » ont chuté de 72 p. cent depuis 1967. A

l'époque, ils comptaient pour 13 par 1 000 naissances alors qu'en 1980-1981, ils ne représentent plus que pour 3,7 pour 1 000.

De plus, les très petits bébés (500 à 999 grammes) « ont vu augmenter leur taux de survie de 5 à 38 p. cent au cours des 13 dernières années », note-t-on.

Selon le comité, la régionalisation des services compte pour beaucoup dans la baisse de ce type de mortalité. En 1980-1981, 1 015 mères à risque et 1 363 nouveau-nés malades ont été transférés dans ces centres « sur-spécialisés ».

PLIC.
PLOC.



VROUM. VROUM.

10 195 \$. Si chaque personne possède une personnalité à deux facettes, il en va de même pour la Rabbit GTI.

Elle a un côté sage, économique et efficace. Faisant preuve d'un esprit de modération remarquable, la GTI ne consomme que 7,9 L/100 km.**

D'autre part, c'est une hédoniste férue de plaisir, de sensations fortes et de puissance. Une fois derrière le volant, attendez-vous à des performances qui sortent de l'ordinaire.

Grâce à son puissant moteur de 1,8 L et à sa boîte manuelle à 5 vitesses et à rapports très courts, la GTI passe de 0 à 80 km/h en 7,2 secondes seulement. En

outre, ses ressorts et amortisseurs calibrés en fonction de la performance, ses barres anti-roulis et ses pneus radiaux Pirelli P-6 vous donnent la maîtrise de la route.

La GTI n'est définitivement pas une voiture pour les timides ou les craintifs. Elle possède tous les atouts d'une vraie Volkswagen... et tous les attributs que vous pourriez exiger d'une voiture.

La Rabbit GTI.



*Basé sur le prix de détail suggéré par le fabricant. L'équipement en option, l'inspection qui précède la livraison et le transport sont en sus. Le concessionnaire peut baisser le prix. **Cote comparative basée sur les méthodes d'essai approuvées par Transports Canada pour la GTI. Consultez le Guide de consommation de carburant de Transports Canada pour de plus amples détails.

VOLKSWAGEN

Arbour Automobiles Ltée.
700 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL/382-2731

Campbell & Cameron Inc.
4050 VERDUN AVE, VERDUN/767-9961

Les Automobiles Rimar Inc.
7250 BOUL. LANGELIER, ST. LEONARD/253-4888

Auto Hamer (1979) Ltée.
5905 TRANS CANADA HIGHWAY, MONTREAL/748-6961

Les Automobiles Autohaus Ltée.
1855 DOLLARD AVE., VILLE LASALLE/364-2753

Nordest Volkswagen Ltée.
10395 PE IX BLVD., MONTREAL/325-3422

Automobiles G.M.F. Ltée.
3050 BOUL. ST. CHARLES, KIRKLAND/694-1378

Reimers Automobiles Inc.
501 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY/688-4321

Automobiles Place de Bleury Inc.
2144 RUE BLEURY, MONTREAL/845-8267

Les Automobiles Populaire Inc.
5441 ST. HUBERT ST., MONTREAL/274-5471

Vialle Automobiles Inc.
400 BOUL. ROLAND THERRIEN, LONGUEUIL/679-0890

*L'automne...
invitation
à l'élégance*

André Piché
TAILLEUR INC.

5007 boul. Lévesque, St-Vincent-de-Paul, Laval
661-1122

Consommation et Corporations Canada / Consumer and Corporate Affairs Canada

COURS DE FORMATION pour LES ENTREPRENEURS et LES PROPRIÉTAIRES D'HABITATIONS ISOLÉES À LA MIUF

Un cours de 4 jours sur les mesures correctives est offert par le Programme d'aide fédéral MIUF. Toute personne intéressée est priée de s'inscrire immédiatement.

DATE DU COURS
ENDROIT DU COURS

POUR S'INSCRIRE,
Téléphonez au: 1-800-567-6870 (sans frais)
ou
1-819-994-0921
ou
Ecrivez au: Centre sur la MIUF, Hull (Québec), K1A 0C9

Canada

MORRIE GOLD

GRAND

Solde

NOUVEAUX COMPLETS

CROISÉS

COUPE

AJUSTÉ

MODÈLE 1984

RAYÉS OU UNIS

Charcoal - marine ou noir

Spécial
\$199.

ORD.: \$299

COMPLETS (3 pièces)
POUR HOMMES

Importation européenne

\$169.

COMPLETS (3 pièces)
VELOURS CÔTELÉ

\$99.

PALETOTS
POUR HOMMES

Modèle 1984

\$129.

IMPERMÉABLES
Doublure amovible

Importation européenne

\$89.

VESTONS SPORT
VELOURS CÔTELÉ

TWEED - CHEVRON

\$79.

PANTALONS
55% polyester 45%
laine et 100% laine

3 POUR

\$100.

RETOUCHES GRATUITES

Morrie Gold

385, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
PRÈS BLEURY
MASTERCARD — VISA — AMERICAN EXPRESS

'Lui'



Lorsque vous choisissez une bague à diamant pour l'homme dans votre vie, tenez compte de ceci: la bague Mappins à solitaire pour homme est toujours une bague traditionnelle favorite. Et cette bague très masculine, en or 10 K, est une valeur solide Mappins à seulement 375 \$.

Bijoux agrandis pour montrer les détails.

JOAILLIERS
Mappins

Le magasin du bon goût.

- 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
- 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
- Carrefour de l'Estrie
- Galeries Chagnon

Un ancien représentant de la CSN au front commun embauché par Québec

(PC) — M. Jean-François Munn, qui représentait la CSN au sein de l'équipe du dernier front commun de négociation, recevra des honoraires de \$1,200 par semaine pour conseiller le gouvernement québécois sur ses relations avec ses employés.

Un porte-parole du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a toutefois précisé que M.

Munn devait toujours répondre à des accusations d'avoir incité 200,000 employés de la fonction publique à déclencher, le 10 novembre de l'an dernier, une grève illégale d'une journée. S'il était jugé coupable, il pourrait être condamné à une amende maximale de \$10,000.

Ce que l'on a demandé à M. Munn, qui fait maintenant partie du personnel du bureau du pre-

mier ministre, c'est de trouver une nouvelle formule de négociation collective avec le secteur public québécois.

Un dirigeant de la CSN a pour sa part indiqué que M. Munn travaillait déjà pour le gouvernement « depuis une couple de semaines ».

« C'est maintenant un citoyen privé. Nous n'avons rien à dire

sur sa nouvelle position », a indiqué ce dirigeant.

Les négociations avec les employés du secteur public de la province se déroulent autour d'une table centrale et, ces dernières années, cette façon de procéder a entraîné des grèves légales et illégales des enseignants, des travailleurs de la santé et d'autres travailleurs du secteur public.

Faites ample provision de draps imparfaits

«Texmade» et «Wabasso»

Valeur sûre!

Solde de draps imparfaits formats jumeau à king.

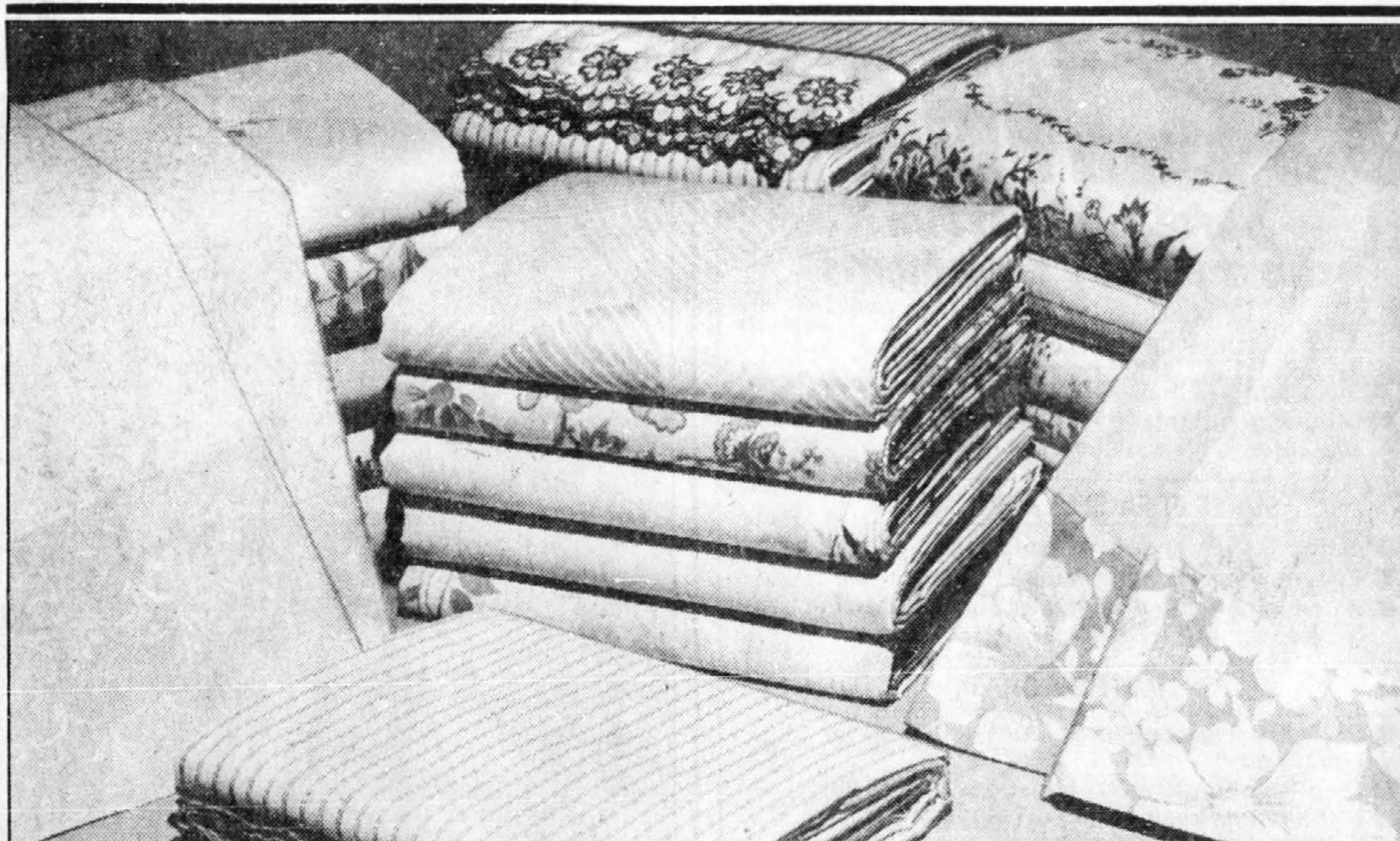
Prenez note de cette variété de draps imparfaits à assortir offerts à des bas prix de solde. Tous dans une vaste gamme de coloris et motifs en coton/polyester sans souci. Vous trouverez des draps pour toutes les chambres à coucher! Les légères imperfections n'altèrent ni la durée normale ni l'apparence! Ça va de soi... faites-en provision dès maintenant! Venez au plus tôt et profitez de la meilleure sélection. Simpsons, c'est la solution!

Les motifs représentés ne sont pas nécessairement disponibles à tous les magasins.

Draps, plat ou housse:	solde
Jumeau.....	6 ⁸⁸
Double.....	8 ⁸⁸
Queen.....	10 ⁸⁸
King.....	11 ⁸⁸
Taies d'oreillers:	
Standard, paire.....	5 ⁸⁸
King, paire.....	6 ⁸⁸

Rayon 351, linge de maison, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT



'Chatolement'



Le prestige des diamants chatoyants dans leurs sertissages les plus populaires... à prix spéciaux, ce sont des valeurs Mappins exceptionnelles. Le pendentif classique à quatre griffes, suspendu à une chaîne de 16 pouces est 195 \$. Les boucles d'oreilles assorties sont aussi 195 \$.

Bijoux agrandis pour montrer les détails.

JOAILLIERS
Mappins

Le magasin du bon goût.

- 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
- 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
- Carrefour de l'Estrie
- Galeries Chagnon

'Ravissant'



Ceux qui apprécient la vraie valeur de la qualité seront ravis de trouver cet ensemble de pendentif et boucles d'oreilles au prix Mappins. Chacun des beaux saphirs bleus est entouré de 10 diamants. Le pendentif est au prix incroyable de 350 \$. Les boucles d'oreilles assorties sont 595 \$.

Bijoux agrandis pour montrer les détails.

JOAILLIERS
Mappins

Le magasin du bon goût.

- 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
- 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
- Carrefour de l'Estrie
- Galeries Chagnon



Démonstrations culinaires

chez Simpsons à Fairview, Pointe-Claire. Au troisième.

Elie Ward, diplômé de «l'Institut d'hôtellerie du Québec», et chef professionnel au Restaurant Le Chambertin, Pointe-Claire, préparera le Médaillon de veau impérial. Le vendredi 21 octobre 18h30

Mamma Wanda, de «l'école de cuisine Mamma Wanda» en Emilia Reggio, Bologne, Italie, préparera des pâtes fraîches et sauce verte.

Le samedi 22 octobre 13h

Claude Caouette, diplômé de «l'Académie américaine des chefs» et Chef au Holiday Inn, Pointe-Claire, préparera un «Cassoulet de fruits de mer à la gaspésienne».

Le jeudi 27 octobre 18h30

Jean-Pierre Sauval, Chef à l'Hôtel Méridien, préparera un «Râble au lapin farci».

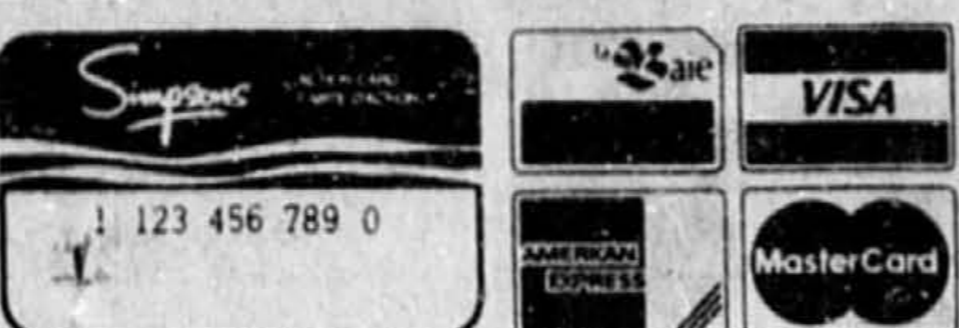
Le vendredi 28 octobre 18h30

Mamma Wanda préparera des «Gnocchi alla Romana» et une «Bracciole di Pollo (involtini)».

Le samedi 29 octobre 13h

Vous êtes invités à assister à un cours gratuit sur la cuisson au four micro-ondes chez Simpsons à Fairview, Pointe-Claire. Les 20 et 27 octobre (en français). Les 21 et 28 octobre (en anglais). De 18h30 à 20h30. Faites vos réservations en composant le 697-4870

Simpsons^{MD}



QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
« QUOI FAIRE AUJOURD'HUI » LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

LA PRESSE, MONTRÉAL,
JEUDI 20 OCTOBRE 1983

CONFÉRENCES

■ Le Fondation culturelle troisième âge Jean-de-Brebeuf, en collaboration avec la maison de la culture Côte-des-Neiges, présente la première d'une série de deux causeries sur la **psychologie du vieillissement** (la famille et les relations affectives) donnée par Mme Catherine Simard, le 20 octobre, à 13 h 30, au 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges. Renseignements complémentaires : 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

■ Dans le cadre de l'Année mondiale des communications, l'Université du Québec à Montréal présente une conférence de M. Brian Milton, chef divisionnaire adjoint, questions sociales et environnement, Bell Canada, sur le thème « **Informatique et société** », le 20 octobre, à 19 h 15, à la salle Marie-Gérin-Lajoie, 1 455, rue Saint-Denis. L'exposé sera suivi d'une période d'échanges pour permettre aux auditeurs d'exprimer leur point de vue. Renseignements complémentaires : Les conférences du jeudi, 282-3678.

■ Dans le cadre des « Jéudis d'Hydro-aménagement », Hydro-Québec et la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal présentent une conférence de M. Claude Lemay, chargé de projets chez Hydro-Québec; M. Gaëtan Guertin, biologiste d'Hydro-Québec; Mme France Levert, aménagiste d'Hydro-Québec, sur le thème « **Projets intégrés et petites centrales en milieu aménagé** », le 20 octobre, à 19 h 30, à la salle Ernest Cormier du 5 620, avenue Darlington. Renseignements complémentaires : 343-7679.

■ Le Fondation culturelle troisième âge Jean-de-Brebeuf présente, en collaboration avec la maison de la culture Côte-des-Neiges, une causerie de Mme Catherine Simard, sur « **La famille et les relations affectives** », le 20 octobre, à 13 h 30, à la maison de la culture Côte-des-Neiges, 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges. Renseignements complémentaires : 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

■ Dans le cadre de sa série « Signes des temps », le Service de l'aumônerie de l'Université McGill présente une conférence du Dr William Ryan intitulée « **The Problem of Essentials and Non-essentials in the Catholic Church — a Philosopher Looks at his Church** », le 20 octobre, à 20 h, au Newman Centre, 3 484, rue Peel. Invitation à tous. Entrée est libre. Renseignements complémentaires : 392-5890 ou 392-6711.

■ Le centre Eckankar de Laval, 215, boulevard des Laurentides, quartier Pont-Viau, présente une conférence intitulée « **La connaissance secrète des rêves** », le 20 octobre, à 19 h. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 669-0358.

RÉUNIONS

■ Le CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, tient une séance d'information sur la **loi d'aide sociale** organisée à l'intention des assistés sociaux, le 20 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30, en la salle A du siège du CLSC. Garderie gratuite pendant la réunion.

■ Le Centre d'information et de référence pour femme, 3 585, rue Saint-Urbain, organise, en collaboration avec Consommation et Corporations Canada une série de discussions sur des sujets d'intérêt pour les **consommatrices**, le jeudi, à 14 h. Le 20 octobre, il sera question de diverses marques de café. C'est gratuit. Renseignements complémentaires : 842-4781.

■ L'Association de la construction de Montréal et du Québec invite les **entrepreneurs spécialisés** à leur réunion de section, le 20 octobre, à 17 h 45, à l'hôtel Sheraton Laval, 2 440, autoroute des Laurentides.

■ Seréna Rive-Sud tient une soirée d'information sur la **régulation des naissances** par des moyens naturels le 20 octobre, à 19 h 30, au CLSC Longueuil Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil.

queuil. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 677-4247.

■ Une réunion des mères, garçons et filles de « **DES ActionCanada** » se tiendra le 20 octobre, à 19 h 30, au 5 890, avenue Monkland, local 104. Cet organisme regroupe des consommateurs et offre de l'information et des conseils aux mères, garçons et filles ayant été exposés au DES (diéthylstilboestrol). Renseignements complémentaires : 482-3204.

■ Le CLSC du Richelieu organise des séances d'information pour les **jeunes de 12 à 19 ans désirant se renseigner sur la drogue, la sexualité, la contraception** et autres sujets, tous les jeudis, de 16 h à 20 h, au siège du CLSC à Richelieu. Renseignements complémentaires : 658-7561 ou 460-4417, Jean-Guy Jacques.

■ Les personnes atteintes de **cancer** et leurs proches sont invitées par l'Organisation montréalaise des personnes atteintes du cancer à participer à un groupe d'échange sur les difficultés rencontrées par les cancéreux, tous les jeudis, à 19 h 30, au 4 366B, rue Saint-Hubert. Le service d'écoute téléphonique répond aux personnes aux prises avec la maladie qui manifestent leur ressentiment, leur découragement, les craintes et le désespoir qu'elles vivent. Ce service est offert de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi ainsi que de 18 h à 23 h, tous les jours. Renseignements complémentaires : 526-1300 ou 521-0340. L'organisation invite tous ceux et celles qui désirent être bénévoles à assister à une réunion qui se tiendra le 24 octobre, au 4 366B, rue Saint-Hubert, à 19 h 30.

■ Le **Café-Terrasse de l'Amitié des 40-60** tient une assemblée générale le 20 octobre, à 19 h 30, au 1 670, rue Desjardins, en vue de rendre permanente cette organisation qui avait été mise sur pied à titre temporaire. Renseignements complémentaires : 524-5909 ou 524-8565.

■ Le **Comité-Chômage du Sud-**

ouest des Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne tient des séances d'information tous les jeudis, à 9 h 30, au 1 640 ouest, rue Saint-Antoine, 3e étage (près de la station de métro Lucien-L'Allier). Tous les chômeurs et chômeuses y sont invités. Le Comité a aussi un service téléphonique permanent (933-5915), du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

■ L'Association des Albert d'Amérique récemment formée organise un grand rassemblement des Albert en 1984. La première assemblée générale de l'association aura lieu à Sainte-Foy, le 29 octobre 1983. On peut adhérer à l'association en s'adressant au secrétaire, M. François Albert, Sainte-Foy, G1W 2G1; téléphone : 418-653-8124.

■ Avec l'appui du Comité pour le désarmement des Nations unies, de l'UNESCO et du Conseil mondial de la paix, un comité d'initiative au Québec organise à Montréal un **Symposium international sur le rôle des médias dans le traitement des problèmes du désarmement et de la paix**, les 21, 22 et 23 octobre. Cette rencontre sera une première étape régionale dans la préparation de la conférence mondiale des Nations unies sur le rôle des médias de masse. L'événement se déroulera au pavillon Judith Jasmin de l'Université du Québec à Montréal. Renseignements complémentaires : 844-3397, 382-7670, poste 370, 845-3796, 288-9736.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ La Ville de Longueuil tient une réunion d'information sur la formation d'un programme de **ringette** pour les jeunes filles de 8 à 17 ans de Longueuil, le 20 octobre, à 19 h, au Centre sportif et communautaire de Longueuil, 200 est, rue de Gentilly. Les inscriptions se prennent au Centre Olympia, 670, rue Darveau, à Longueuil, de 17 h à 21 h. Renseignements complémentaires : 679-6490.

■ Le Club nautique et de plein air de

Montréal offre en collaboration avec le Service des sports de la Ville de Montréal un **stage intensif d'escalade** pour adultes, les 21, 22 et 23 octobre. Renseignements complémentaires : 872-6093.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ La deuxième session d'automne des **cours du Gesù**, au 1 200, rue Bleury, débute le 24 octobre, à 19 h 30. Mme Johanne Daigle traitera de l'**histoire du mouvement féministe au Québec** (19e et 20e siècles); le mardi, à 19 h 30, le père Alfred Ducharme, s.j., donne une série de cours sur le **discernement des esprits**; le mercredi, à 14 h, le père Florian Larivière, s.j., aborde une étude sur la **spiritualité de Vatican II**; le soir, à 19 h 30, le père Georges Novotny, s.j., donne une série de cours sur la **spiritualité des icônes**.

■ La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal offre dans le cadre des « Belles soirées et matinées » des cours intitulés « **Trois hommes d'État : De Gaulle, Churchill et Roosevelt** », les 27 octobre, 3 et 10 novembre, à 19 h 30; « **Connaitre et déguster les vins** », les jeudis, du 27 octobre au 1er décembre, à 19 h 30; « **Fiscalité et testament** », les 27 octobre, 3 et 10 novembre, à 19 h 30. Ces activités se déroulent au Pavillon Principal, entrée Z 1, située à l'extrémité ouest de l'immeuble (le numéro de la salle est indiqué à l'entrée où une hôtesses attend les participants). Les belles soirées et matinées sont ouvertes à toute personne désirant acquérir une formation de qualité sur le sujet de son choix; aucun préalable n'est exigé. Pour inscriptions, écrire à la Faculté de l'éducation permanente, 3 333, chemin Queen Mary, c.p. 6212, succursale A, Montréal H3C 3L4. Aucune réservation téléphonique n'est acceptée ni aucune inscription pour une ou deux rencontres isolées. Les inscriptions sont ac-

ceptées à la porte du local s'il reste des places libres.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal offre un **cours d'ikebana (arrangements floraux)**, à partir du 21 octobre à la salle 145 du Jardin Botanique, à 19 h. Le cours comporte dix leçons (40 \$ pour les Montréalais; 80 \$ pour les autres). Inscriptions : Jardin Botanique, 4 101 est, rue Sherbrooke, local 203, Montréal H1X 2B2.

■ Une soirée d'information gratuite sur la **psychologie des rêves** se tient le 20 octobre, à 20 h, au 3 977, rue Saint-Denis. Renseignements complémentaires : Michael Daigneault, 487-3117.

■ Le Centre de méditation Siddha de Montréal tient des séances gratuites de **méditation** avec lecture, exposé ou projection de vidéos, les jeudis, à 19 h 30 et les samedis, à 16 h 30, au 2 031, rue Saint-Christophe. Renseignements complémentaires : 527-0765.

■ Les Ateliers Holistes invitent le public à des soirées d'information gratuites, à 19 h 30, au 4 260, rue des Érables : le 20 octobre, sur le **massage suédois**; le 21 octobre, sur une **approche multi-technique**. Renseignements complémentaires : 523-2303.

FILMS, SPECTACLES

■ La Maison des jeunes de Boucherville, 20, rue Pierre-Boucher (655-4342), présente le 20 octobre, à 20 h, les films suivants : « **La rue** », 10 min., 12 sec., de Caroline Leaf; « **Musique et mathématique** », 27 min., 58 sec., de Evelyné Robidas, Peter Simcox, Jean-Yves Landry et Yolande Catrice; « **Par une belle nuit d'hiver** », 33 min., 5 sec., de Jean Beaudin. Entrée gratuite.

■ L'université McGill, le Comité du 22 octobre et l'Office National du Film présentent le film « **No more Hibakusha** », dans le cadre de la projection de films sur la guerre et la paix, le 20 oc-

tobre. Les inscriptions sont ac-

ceptées à la porte du local s'il reste des places libres.



J'ACHÈTE

parce que c'est l'un
des meilleurs placements

PROFITABLES

- 9 1/4% d'intérêt la première année.
- Minimum garanti de 7% chacune des six années suivantes jusqu'à l'échéance.

SÛRES ET FACILES À ENCAISSER

- Garanties par le gouvernement du Canada.
- Encaissables en tout temps.
- Aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après le 31 décembre 1983.

LIMITE D'ACHAT

- \$50 000 par détenteur pour les achats au comptant.
- Pour les détenteurs d'obligations 1974 (S 29), \$50 000 plus le montant correspondant à la valeur nominale de leurs S 29.

PÉRIODE DE VENTE

- Du 24 octobre au 7 novembre inclusivement au comptant sans payer l'intérêt couru.
- Toutefois, le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.

Achetez vite les vôtres!

Dans toutes les institutions financières autorisées : banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires.

9 1/4%

la première année

les Obligations d'épargne du Canada

C'est sûr!

Canada

S.V.P.

Simpsons • Valeur • Plus

Prévisions mode: Chauds manteaux tout temps «London Sport» à bas prix

89⁹⁹

Bon achat Simpsons

«LONDON SPORT» VOUS PROTÈGERA CONTRE TOUTES LES INTÉMPÉRIES... en automne comme en hiver! Éléphants manteaux tout temps en polyester/coton avec doublure amovible sur glissière. Choix de 3 modèles à un seul bas prix... Simpsons, c'est la solution!

1. MANTEAU À DEVANT CROISÉ avec col droit, manches à garniture, ceinture. Doublure polyester matelassé amovible, sur glissière, entredoublure polyester. Bleu ou beige. Tailles moyennes 8 à 18.
2. MANTEAU À DEVANT DROIT avec col droit 2 façons, devant boutonné avec ganses. Doublure acrylique. Brun ou noir. Tailles moyennes 8 à 18.
3. MANTEAU TAILLES PETITES. Devant croisé, ceinture à nouer. Doublure laine/acrylique/autres fibres amovible, sur glissière envers coton. Entredoublure acétate. Beige ou marine. Tailles petites 6 à 16.

Rayon 614, S.V.P. manteaux pour dames, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.

London Sport

AU CINQUIÈME SIMPSONS CENTRE-VILLE ET AUX MAGASINS DE BANLIEUE



LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL

Dans l'intérêt de tous et chacun,
Simpsons appuie cette campagne.

Simpsons



SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Le démon dans l'île»: 20.50. «La créature des marais»: 19.10.
ASTRE (2): «Psychose II»: 21.00. «Le song du sorcier»: 19.15.
ASTRE (3): «Octopussy»: 21.00. «L'homme des cavernes»: 19.15.
ASTRE (4): «Bambis»: 21.10. «La folle escapade»: 19.10.
BEAVER: «Foxtrots»: 12.10, 14.30, 16.55, 19.20, 21.40. «Roadside Service»: 11.00, 13.20, 13.45, 18.10, 20.35.
BERRI (1): «Les dieux sont tombés sur la tête»: 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00.
BERRI (2): «Banzai»: 13.20, 15.20, 17.25, 19.25, 21.30.

BERRI (3): «L'été meurtrier»: 13.10, 15.40, 18.25, 21.00.
BERRI (4): «Fanny et Alexandre»: 13.15, 16.50, 20.30.
BERRI (5): «Danton»: 13.40, 16.15, 18.50, 21.30.
BIJOU: «3 Bavaïses à Paris»: 10.05, 12.55, 15.45, 18.35, 21.30. «Les demoiselles de compagnie»: 11.45, 14.35, 17.25, 20.15.
BONAVENTURE (1): «Lonely Lady»: 19.20, 21.20.
BONAVENTURE (2): «Eddy and the Cruisers»: 19.15, 21.15.
BROSSARD (1): «Banzai»: ven., 18.00, 21.45; du lun. au jeu., 19.55; «La fièvre de l'ora»: ven., 19.55; du lun. au jeu., 18.00, 21.55.

BROSSARD (2): «Danton»: 18.50, 21.30.
BROSSARD (3): «Au nom de tous les miens»: 18.30, 21.15.
CAPITOL ST-REMI: «Elvis Gratton»: du lun. au ven., 19.30. «Bonheur d'occasion»: du lun. au ven., 20.15.
CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «La fille du carnaval»: 19.30. «Piranhas II»: 21.20.
CARREFOUR (2): «Tonnerre de feu»: 19.30. «Tootsie».

CINÉMA LA CITE (3): «Romantic Comedy»: 19.15, 21.15.
CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny): «Superman III»: 21.25. «Un couple en fuite»: 19.30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «La maison près du cimetière»: 21.15. «L'enfer des Zombies»: 19.30.
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «L'affaire est dans le sac»: «Montand chante Prévert»: 18.35. «Atmosphere»: «The Nine Clock Gun». «Seeing in the Rain». «Terminal City». «A Man in the Box». «Eclipse». «Eureka». «Letter to a Long Lost friend». «Yelling Fire». «Light Study». «Jazz Film». «L'ennui». «Le jardin»: 20.35.

CLAREMONT: «Never Say Never Again»: 19.10, 21.30.
COMMODORE: «Derrière le miroir sans train»: «Tout, mais pas ça»: «L'un dans l'autre».

PLAZA: «Bambis»: ven., lun., mar., 19.15.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Osterman Weekends»: 19.05, 21.10.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Vertigo»: 18.40, 21.05.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.
RIO (1): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
RIO (2): «Chez Parly II». «Sans retour»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
SAINT-DENIS (2): «La maison près du cimetière»: 18.00, 21.35. «El Condor»: 19.40.
SAINT-DENIS (3): «Superman III»: 21.00. «Les aventuriers du bout du monde»: 19.00.
SEVILLE: «The last metro»: 19.00. «The harder they come»: 21.30.

suite de la page A 18

tobre; à 20 h. au pavillon McIntyre, 3 665, rue Drummond. Don demandé: minimum de 3 \$. Renseignements complémentaires: 392-3008.

■ Une «Journée anti-nucléaire» se tient le 20 octobre, de 14 h à 20 h 30, au Café Campus, 3 315, chemin de la Reine-Marie: films, musiques pacifistes, chanteurs, tables d'information.

DEMAIN

■ Le Centre d'information et de référence pour femme, 3 585, rue Saint-Urbain, organise, des groupes de discussion d'un intérêt particulier pour les femmes immigrantes, les vendredis, à 14 h. Le 21 octobre, le thème de la réunion sera «L'entrée sur le marché du travail». C'est gratuit. Renseignements complémentaires: 842-4781.

■ Le groupe d'âge d'or Soleil de La-

val tient un bazar de 10 h à 17 h, les 21 et 22 octobre, au Parc-Émile, 55, boulevard Cartier, quartier Laval-des-Rapides, à Laval. Renseignements complémentaires: 669-9676.

■ Un organisme à but non lucratif tient un séminaire de trois jours sur le thème «La réalité de la femme» (la femme dans le monde d'aujourd'hui; comment être femme dans un monde d'homme), les 21, 22 et 23 octobre. Renseignements complémentaires: Johanne Poirier, 455-1413; Denise Boisclair, 455-5353.

■ Le Service de pastorale de l'Université de Montréal présente une conférence de M. Jean Goss, du Mouvement international de la réconciliation, sur la pratique de la non-violence, le 19 octobre, à 20 h, à la salle 2110 du Pavillon Principal, 2 900, boulevard Édouard-Montpetit. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 343-6394.

CHAMPLAIN (1): «Au nom de tous les miens»: 18.30, 21.15.
CHAMPLAIN (2): «Le sens de la vie selon Monty Python»: ven., 18.20, 21.55; du lun. au jeu., 20.00. «200 000 dollars en cavale»: ven., 20.15; du lun. au jeu., 18.25, 21.45.

CINÉMA V: «Monty Python's The Meaning of Life»: 19.00. «Dial M for Murder in 3D»: 19.15. «Manhattan»: 21.15. «Foreign Propaganda - Three NFB Films»: 21.30.

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Octopussy»: 12.25, 17.10, 21.35. «C'est ma vie après tout»: 14.45, 19.30.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Le sens de la vie selon Monty Python»: 14.45, 17.45, 21.20. «200 000 dollars en cavale»: 12.20, 16.00, 19.40.

CINÉMA DE PARIS: «The Gods Must Be Crazy»: 12.50, 14.55, 16.55, 19.05, 21.15.
CINÉMA LA CITE (1): «Never Say Never Again»: 19.10, 21.30.
CINÉMA LA CITE (2): «Never Say Never Again»: 18.00, 20.20.

CINEPLEX (1): «The Big Chill»: 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00; ven., 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.55.
CINEPLEX (2): «The Big Chill»: 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00; ven., 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.55.

CINEPLEX (3): «Beyond the Limit»: 12.10, 14.05, 16.00, 17.55, 19.55, 21.55, 23.50.
CINEPLEX (4): «Beyond the Limit»: 12.10, 14.05, 16.00, 17.55, 19.55, 21.55, 23.50.

CINEPLEX (5): «Beyond the Limit»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30; ven., 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30, 23.30.
CINEPLEX (6): «Beyond the Limit»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30, 23.30.

CINEPLEX (7): «The Big Chill»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00; ven., 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00, 23.15.
CINEPLEX (8): «The Big Chill»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00; ven., 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00, 23.15.

CINEPLEX (9): «Beyond the Limit»: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10; ven., 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10, 23.10.

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Rencontre avec une femme remarquable: Laura Gaudreau»: 12.30, 14.15, 17.45, 19.30, 21.15.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Officer & Gentleman»: 12.05, 16.40, 20.55. «Aventures de l'arche perdue»: 14.25, 18.50.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «3 Bavaïses à Paris»: 13.15, 16.05, 18.55, 21.45. «Les demoiselles de compagnie»: 12.05, 14.55, 17.45, 20.35.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Tootsie»: 12.10, 14.20, 16.30, 18.40, 20.50.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «The Scandalous Adventures of Burakhan»: 19.00. «Masashi Miyamoto: The Duel of Ichijoji»: 21.00.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «The Big Chill»: 19.00, 21.00.

CÔTE-DES-NEIGES (2): «Lonely Lady»: 19.15, 21.15.
CRÉMAZIE: «Carmen»: 19.30, 21.30.
DAUPHIN (1): «Vivement dimanche»: 19.00, 21.15.
DAUPHIN (2): «Coup de foudre»: 19.20, 21.30.

DÉCARIE SQUARE (1): «Osterman Weekends»: 19.00, 21.00.
DÉCARIE SQUARE (2): «Vertigo»: 18.45, 21.15.
DORVAL (1): «Romantic Comedy»: 19.20, 21.20.
DORVAL (2): «Risky Business»: 19.10, 21.10.

DORVAL (3): «Flashdance»: 19.30, 21.30.
ELYSEE (1): «Erendira»: 19.30, 21.30.
ELYSEE (2): «Edith et Marcel»: 20.15.
EVE: «Oriental Hawaii»: 10.00, 12.50, 15.40, 18.35, 21.25. «Indecent Exposure»: 11.15, 14.05, 17.00, 19.50.

FAIRVIEW (1): «Never Say Never Again»: 20.35.
FAIRVIEW (2): «Never Say Never Again»: 19.15, 21.35.
GREENFIELD (1): «Never Say Never Again»: 19.00, 21.25.

GREENFIELD (2): «Bonheur d'occasion»: 19.10, 21.20.
GREENFIELD (3): «Flashdance»: 18.10, 20.00, 21.45.
GUY: «Sexcapades»: 12.00, 14.45, 17.30, 20.15. «Fascination»: 13.15, 16.00, 18.45, 21.30.

IMPERIAL: «Brainstorm»: 13.10, 15.15, 17.15, 19.20, 21.30.
JEAN-TALON: «Banzai»: ven., 17.30, 21.30; du lun. au jeu., 19.30. «La fièvre de l'ora»: ven., 19.30; du lun. au jeu., 17.30, 21.30.

KENT (1): «Romantic Comedy»: 19.15, 21.15.
KENT (2): «Risky Business»: 18.00, 19.45, 21.30.
L'AMOUR: «Sexcapades»: 12.00, 14.10, 16.25, 18.35. «Sexaulettes»: 13.10, 15.25, 17.40, 19.50, 22.05.

L'AUTRE CINÉMA: «Divas»: 18.30. «Les aventuriers de l'arche perdue»: 19.00. «Le bateau»: 21.00. «Tootsie»: 21.30.
LAVAL (1): «Never Say Never Again»: 19.05, 21.30.
LAVAL (2): «Bonheur d'occasion»: 19.00, 21.20.

LAVAL (3): «Flashdance»: 18.00, 19.45, 21.30.
LAVAL (4): «Et la tendresse, bordel?»: 18.00, 19.50, 21.40.
LAVAL (5): «À bout de souffle»: 18.00, 19.55, 21.50.

LOEWS (1): «Never Say Never Again»: 12.00, 14.20, 16.40, 19.10, 21.45.
LOEWS (2): «Romantic Comedy»: 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00.
LOEWS (3): «Flashdance»: 12.05, 14.00, 15.55, 17.50, 19.50, 21.50.

LOEWS (4): «Staying Alive»: 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00.
LOEWS (5): «Mr. Mom»: 12.05, 14.05, 16.05, 18.05, 20.05, 22.05.
MASCOUCHE (1): «Au nom de tous les miens»: 20.40. «Tais-toi quand tu parles»: 19.00.

MASCOUCHE (2): «Bonheur d'occasion»: 21.05. «Nostradamus 1999»: 19.30.
MERCIER: «Gizelle»: 19.55. «Les folies d'Elodie»: 18.20, 21.35.
ODEON LAVAL (1): «Au nom de tous les miens»: 18.30, 21.15.

ODEON LAVAL (2): «Banzai»: ven., 18.00, 21.35; du lun. au jeu., 19.45. «Le soldat»: ven., 19.45; du lun. au jeu., 18.00, 21.40.
OMEGA (1): «Superman III»: ven., 13.10, 17.25, 21.40; du lun. au jeu., 21.25. «Ne tirez pas sur le dentiste»: ven., 15.30, 19.45; du lun. au jeu., 19.30.

OMEGA (2): «Salon de massage privé»: ven., 14.10, 16.50, 19.30, 22.10; du lun. au jeu., 19.30, 22.00. «Marie-Thérèse aime bien partager»: ven., 13.00, 15.40, 18.20, 21.00; du lun. au jeu., 20.55.
QUIMETOSCOPE: «Le secret de Veronika Voss»: 19.15, 21.30. «Le Casanova de Fellini»: 18.30, 21.15.

OUTREMONT: «La 15e tournée d'animation»: 19.00. «La règle du jeu»: 21.30.
PALACE (1): «Risky Business»: 12.15, 14.10, 16.05, 18.00, 19.55, 21.50.
PALACE (2): «Trading Places»: 12.40, 14.50, 17.00, 19.10, 21.20.

PALACE (3): «Revenge of the Ninja»: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15.
PALACE (4): «Class»: 12.20, 14.10, 16.00, 17.50, 19.40, 21.30.
PALACE (5): «Final Option»: 12.25, 14.40, 16.55, 19.10, 21.25.

PALACE (6): «Wargames»: 12.20, 14.35, 16.50, 19.05, 21.20.
PAPINEAU (1): «Salon de massages privés»: 12.00, 14.25, 16.50, 19.20, 21.45. «Marie-Thérèse aime bien partager»: 13.20, 15.45, 18.15, 20.40.

PAPINEAU (2): «Délices pour couples érotiques»: 12.00, 14.25, 16.55, 19.25, 21.55. «L'initiation d'une femme mariée»: 13.15, 15.45, 18.10, 20.40.
PARADIS (1): «Banzai»: 20.50. «La fièvre de l'ora»: 19.00.

PARADIS (2): «Superman III»: 21.00. «Les naufragés de l'île perdue»: 19.10.
PARADIS (3): «La maison près du cimetière»: 21.05. «El Condor»: 19.15.
PARALLELE: «La turlute des années dures»: 19.00.

PARIS (1) (Saint-Hyacinthe): «Belles, blondes et bronzées»: 19.00. «Piranhas II»: 20.40.
PARIS (2): «Femmes seules pour dragueurs»: 19.00. «Passions brûlantes»: 20.10. «Pensionnaires très expertes»: 21.10.

PARISIEN (1): «Le retour du Jedi»: 12.00, 14.20, 16.40, 19.00, 21.30.
PARISIEN (2): «La lune dans le caniveau»: 12.05, 14.25, 16.45, 19.10, 21.35.
PARISIEN (3): «À bout de souffle»: 12.00, 13.55, 15.55, 17.50, 19.50, 21.50.

PARISIEN (4): «Bonheur d'occasion»: 12.15, 14.35, 17.00, 19.20, 21.45.
PARISIEN (5): «Et la tendresse, bordel?»: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10.
PLACE DU CANADA: «Merry Christmas Mr. Lawrence»: 19.00, 21.30.

PLACE LONGUEUIL (1): «Gizelle»: ven., 18.20, 21.50; du lun. au jeu., 19.40. «Les folies d'Elodie»: ven., 20.05; du lun. au jeu., 18.00, 21.30.
PLACE LONGUEUIL (2): «Le sens de la vie selon Monty Python»: ven., 18.00, 21.40; du lun. au jeu., 19.40. «200 000 dollars en cavale»: ven., 20.00; du lun. au jeu., 18.00, 21.35.

PLACE VILLE-MARIE (1): «Zelig»: 12.30, 14.05, 15.40, 17.15, 18.50, 20.25, 22.00.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Pauline at the Beach»: 12.25, 14.15, 16.05, 17.55, 19.50, 21.45.

PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Osterman Weekends»: 19.05, 21.10.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Vertigo»: 18.40, 21.05.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (4): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (5): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (6): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (7): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (8): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (9): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (10): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (11): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (12): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (13): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (14): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (15): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (16): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (17): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (18): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (19): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (20): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (21): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (22): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (23): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (24): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (25): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (26): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (27): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (28): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (29): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (30): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (31): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (32): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (33): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (34): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (35): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (36): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (37): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (38): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (39): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (40): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (41): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (42): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (43): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (44): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (45): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (46): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem., à compter de 19.00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (47): «The Draughtsman's Contract»: 19.15, 21.20.

PLAZA ALEXIS-NIHON (48): «Recettes du plaisir». «Chattes ravageuses». «Garçonnière très spéciale»: ven., à compter de 13.00; en sem

